

**MÉTÉOROLOGIE**  
Nuages.  
Périodes ensoleillées.  
Chaud. Risque d'averses.  
MAX: 65

Gracieuseté de  
**SHEARER LUMBER CO. LTD.**  
MONTREAL

**FÊTE DU JOUR**  
S. Anselme, évêque

**F. PILON**  
INC.  
Fournisseurs de bureau

## Wagner: le renvoi de Vachon est sans appel; CSN et FTQ protestent

QUEBEC. — Tout en répétant que le congédiement du président de l'association des policiers provinciaux, l'agent Arthur Vachon, est une décision sans appel, le ministre de la Justice Claude Wagner a déclaré hier qu'il n'était pas impossible que, plus tard, il rencontre les représentants des policiers provinciaux pour discuter de leurs conditions de travail, mais qu'il n'en est pas question pour l'instant.

Entre-temps les deux centrales syndicales québécoises, la FTQ et la CSN, de même que le syndicat des fonctionnaires provinciaux, ont protesté vivement contre le congédiement du chef syndical de la PP.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Gérard Bancourt, a accusé le gouvernement provincial, et plus particulièrement le ministre de la Justice, M. Claude Wagner, de faire preuve d'irresponsabilité dans sa façon de traiter avec l'association des policiers provinciaux. Le congédiement de l'agent Vachon est, selon M. Bancourt, une invitation officielle au désordre et aux gestes désespérés.

M. Bancourt a déclaré que les forces de l'ordre sont actuellement à un point tournant. Selon la manière dont le gouvernement choisira de dénouer la crise actuelle, dit-il, nous pourrions avoir une police disciplinée mais capable de se respecter elle-même, ou une horde de fiers-à-bras serviles, telle que nous l'avons déjà vue à Murdochville et ailleurs. Si l'on veut écarter à tout prix l'état policier, d'après lui, il faut éviter tout autant la domestication et la politisation de la police, que sa contre-partie anarchisante.

Enfin le leader syndical a fait observer que la FTQ, pour sa part, s'est longtemps abstenue de s'attaquer au ministre de la Justice. "Nous voulions, dit-il, laisser M. Wagner faire ses preuves dans un domaine où son dynamisme et même son zèle erratique avaient leur place, mais nous ne pouvons le laisser compromettre aujourd'hui, à cause de son penchant pour l'arbitraire et ses tendances autoritaires, la réforme en cours de notre police provinciale".

De son côté le président de la CSN, M. Marcel Pepin, juge que le congédiement de l'agent Vachon est un "anachronisme inacceptable" à l'heure où se fait une réforme en profondeur de la fonction publique.

"M. Claude Wagner, dit M. Pepin, semble croire qu'il peut, comme à l'époque où Duplessis était procureur général, renvoyer un policier dont le comportement ne lui plait pas et n'avoir aucune explication à donner à qui que ce soit. La conduite de M. Wagner dans le cas Vachon démontre clairement le danger qui se cache au ministère de la Justice. Car tout cela signifie que, sans autre explication, le ministre peut renvoyer n'importe quel agent ou policier.

"Cet état de choses constitue un pouvoir démesuré placé entre les mains d'un politicien, entre les mains d'un parti politique au pouvoir. Cela veut dire que si l'administration change, la police elle aussi changera au gré des événements politiques, poursuit M. Pepin. C'est précisément cette situation intolérable que nous avons complètement éliminée grâce au syndicalisme chez les employés du gouvernement. La police comme toute la fonction publique ne doit pas demeurer l'outil d'un homme, d'un parti. Elle doit être au service de toute la population sans égard aux diverses opinions politiques. C'est ainsi que la fonction publique occupe la place qui lui revient dans la société.

"La position prise par M. Wagner est d'autant plus inquiétante qu'elle nie le droit fondamental d'association, à toutes fins pratiques. M. Wagner dit que les policiers sont dans l'illégalité. Ils ont pourtant le droit de s'associer. Rien ne les empêche de discuter ensemble de leurs conditions de travail. Le seul obstacle aux relations normales entre le ministre et les policiers semble être l'attitude autoritaire du ministre lui-même. Cette attitude n'est plus admise dans les relations entre la grande majorité des employés du gouvernement et les ministres du cabinet.

"M. Wagner est le seul ministre qui possède encore un pouvoir discrétionnaire total", conclut M. Pepin. Cela ne cadre pas du tout avec le climat actuel de la fonction publique et le gouvernement doit prendre les mesures qui rétabliront le sens commun et la raison là comme ailleurs".

Interrogé hier par les courriéristes parlementaires au sujet du télégramme que lui faisait parvenir, lundi, l'association des policiers provinciaux, M. Claude Wagner a fait remarquer que les dirigeants de cet organisme demandaient d'abord la réinstallation de l'agent Arthur Vachon, leur président, congédié par le directeur de la Sûreté provinciale.

Voir page 6: Wagner et la PP



## Peine de mort: le bon sens a triomphé selon Claude Wagner

QUEBEC (Le D) — Le ministre de la Justice du Québec a affirmé hier soir, que c'était le bon sens qui avait triomphé lorsque les Communes ont voté en faveur du maintien de la peine de mort.

M. Claude Wagner a énuméré devant les membres du Club de Réforme de la capitale les principales réalisations de son ministère et rappelés les pourparlers de juillet et de janvier entre les autorités fédérales et des autres provinces sur la lutte contre le crime organisé et certains amendements au code criminel.

"Le ministre s'est dit convaincu d'obtenir un jour la création de l'interpol qu'il avait réclamé, lors de ces réunions.

"Je puis vous assurer ce soir, a-t-il dit, que l'interpol canadien, que je réclame, eh bien, nous l'aurons".

M. Wagner a rappelé qu'à Ottawa il avait invité tous les procureurs généraux à discuter franchement "un problème angoissant, celui de la peine de mort, afin, a-t-il précisé, que l'opinion publique soit saisie de l'importance de ce problème dans l'administration de la justice".

Il a ajouté: "Vous avez constaté comme moi, lors du dernier vote à la Chambre des Communes, que le bon sens finit toujours par triompher".

## Les débardeurs sont attendus au travail

### Un règlement a été conclu hier entre les deux parties

La grève des débardeurs du port de Montréal devait prendre fin hier soir à la suite d'un règlement intervenu après une journée entière de négociations intensives au bureau d'un conciliateur du ministère fédéral du travail, M. C.-E. Poirier. C'est du moins ce qu'a annoncé le secrétaire-trésorier de l'Union internationale des débardeurs (local 375), M. Adrien Lemoyne.

Le porte-parole syndical a précisé que l'affaire des conventions n'avait tenu que fort peu de place dans les pourparlers destinés à mettre fin à cette grève qui paralyse le port de Montréal depuis mardi midi.

Hier matin, les grévistes n'ont pas repris le travail. Ils exigeaient, apparemment, qu'une solution permanente soit apportée à un problème particulièrement agaçant: celui du stationnement de leur voiture personnelle sur les terrains du port de Montréal.

On ne connaissait pas hier soir la nature de l'entente intervenue entre les parties.

Le débrayage a été spontané. Les dirigeants de l'Union internationale des débardeurs, local 375, qui a son siège rue Saint-Paul, ne l'ont pas autorisé. La Fédération des armateurs, avec laquelle le syndicat est actuellement en négociation, tenait de son côté cette grève pour tout à fait illégale.

La convention collective de travail qui lie les deux parties est cependant expirée depuis le 31 décembre dernier.

Tôt hier matin, le président du local 375, M. Paul Asselin, avait déclaré que la confusion qui régnait depuis la veille dans les rangs de son syndicat découlait d'un manque de communication avec les membres.

M. Asselin a précisé que les chefs syndicaux n'avaient tout

simplement pas pu atteindre leurs membres pour les informer que le problème qui était à l'origine du conflit avait été résolu. Il se disait convaincu que les hommes seraient de retour au travail dès le début de l'après-midi. Mais il n'en fut rien.

La découverte par un groupe de cinq ou six débardeurs d'une contravention sur le paquebot des autobus du port, mardi à l'heure du lunch, a mis le feu aux poudres. Après des pourparlers avec les autorités de la police du port qui se sont poursuivis très tard en soirée, il avait été finalement résolu que la police annulerait les billets de stationnement qu'un agent avait distribués.

Il appert cependant que cette solution laisse les grévistes insatisfaits et que ceux-ci réclament une solution plus permanente à cette question d'un stationnement dans le port de Montréal.

Hier, toute la journée, les dirigeants syndicaux ont discuté avec les autorités du port, dont M. Guy Beaudet, gérant. Une assemblée générale des grévistes devait se tenir après cette séance de négociation.

Dans le même temps, les opérations de déchargement sont demeurées complètement paralysées, cloquant sur place une cinquantaine de navires.

Voir page 6: Débardeurs



## M. Drapeau déjeune à l'Elysée

PARIS (AFP) — Le général et Mme de Galle ont offert hier, à l'Elysée, un déjeuner de caractère intime en l'honneur du maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Assisté à ce déjeuner MM. Jean Chappellain, délégué général du Québec à Paris, Robert Bordaz, commissaire général de la section française de l'Exposition universelle de Montréal, et Georges Galichon, directeur du cabinet du président de la République.

L'importance de cette invitation du président de la République française au maire de Montréal n'échappe pas aux observateurs. Ils y voient de la part du chef de l'Etat français une marque de particulière haute estime et pour le premier magistrat de Montréal et pour le pays d'où il vient. Ces mêmes observateurs n'ont pas manqué de noter toutefois l'absence à ce déjeuner, aurait-il été intime, de l'ambassadeur du Canada en France, Son Excellence Jules Légar, voire d'un de ses collaborateurs. Voulu ou non par la présidence de la République, cette absence témoigne de la volonté souvent manifestée dans les milieux de l'Elysée de traiter avec le Québec et les Québécois sur un plan qui n'a rien de "provincial".

## Il n'y a toujours pas de négociation entre Québec et ses 2,700 professeurs

par Jules LEBLANC

De nouveau hier, il n'y a pas eu de rencontres, pourparlers ou négociations, qu'elles soient officieuses ou artificielles, entre le gouvernement et ses 2,700 professeurs qui entreprennent aujourd'hui leur 10e journée de grève, a affirmé un porte-parole syndical. Les deux parties restent donc sur leur position respective: elles se disent toutes deux disposées à négocier en tout temps, mais le gouvernement Lesage exige que les professeurs retournent au travail et "rentrant dans la légalité" avant de reprendre les pourparlers, tandis que les professeurs exigent que leur première convention collective avec le gouvernement soit signée avant de retourner en classe. Il n'y a pas eu de séance de négociations depuis exactement trois semaines, soit depuis le 31 mars.

Le seul élément nouveau qui est survenu hier est la décision de 30 professeurs de l'École des beaux-arts de Québec de participer à l'arrêt de travail pour manifester leur indignation devant les poursuites judiciaires que le gouvernement a prises contre les dirigeants du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (CSN).

L'affaire "This Hour Has Seven Days"

## M. Ouimet tentera de voir personnellement à Toronto les réalisateurs de R.-C.

HALIFAX — Le président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet, a déclaré hier soir qu'il tenterait de rencontrer personnellement, au cours de la semaine prochaine, les réalisateurs de la Société à Toronto, en vue de discuter du renvoi des animateurs de "This Hour", MM. Watson et Lapierre.

Dans un télégramme qui fait suite à "l'ultimatum" des réalisateurs, M. Ouimet dit qu'une rencontre préalable entre des dirigeants de la Société et les réalisateurs pourrait être tenue aujourd'hui même.

M. Ouimet dit encore que la Société étudie avec attention les "objections" des réalisateurs concernant le renvoi des animateurs, de même que la "situation en général".

Voir page 6: Réalisateurs

## L'affaire des 600 employés de Radio-Canada: La CSN souhaite que le cabinet fédéral apporte une "solution intelligente" au conflit actuel

Un porte-parole du Syndicat général du cinéma et de la télévision a exprimé l'espoir que la rencontre qui doit se tenir aujourd'hui entre la CSN et le cabinet fédéral conduise à "une solution intelligente" du problème syndical qui affecte présentement quelque 600 employés de Radio-Canada.

Dans un communiqué remis à la presse, Mlle Gisèle Richard, secrétaire générale du syndicat, qualifie de "brutale" la décision du Conseil canadien des relations ouvrières qui a refusé l'accreditation à un groupe d'employés du réseau français de Radio-Canada en rébellion contre une union américaine affiliée au Congrès du travail du Canada.

C'est de cette décision, rendue il y a trois mois, qu'en appelle la CSN auprès du cabinet fédéral.

Mlle Richard souligne qu'il n'est plus maintenant question que les employés rejoignent les rangs de l'IATSE. Ce syndicat est mort, dit-elle, à Toronto aussi bien qu'à Montréal.

Voir page 6: Professeurs

## Explosion dans une gare en Inde: 43 morts

CALCUTTA. — Pas moins de 43 personnes ont été tuées et 127 blessées dans une explosion qui a dévasté la gare de Lumding à une centaine de milles de Gauhati, ville du nord-est de l'Inde.

Parmi les blessés, tous hospitalisés, certains sont dans un état grave.

Les premiers rapports indiquent que le train était arrêté à la gare lorsque est survenue l'explosion.

De nombreuses forces de police ont encerclé la gare. On ne sait pour l'instant s'il s'agit d'un accident ou d'un sabotage des tribus rebelles Naga.

## La grève empêchera la parution du nouveau journal de New York

NEW YORK. — Une grève des imprimeurs du nouveau journal "World Journal", qui doit paraître lundi pour la première fois, semble "inévitabile" de l'avis de M. Theodore Kheel, médiateur de la ville de New York.

Le journal résultera de la fusion des deux journaux de l'après-midi, le "New York World Telegram and Sun" et le "New York Journal American" et du quotidien du matin "New York Herald Tribune".

Les deux journaux de l'après-midi paraîtront du lundi au samedi sous le nom de "The World Journal", et le "New York Journal American", qui paraissait également le dimanche, publiera avec le "New York Herald Tribune" (qui continuera à paraître les jours de semaine) une édition commune dominicale appelée "World Journal and Tribune".

Voir page 6: New York

## Procès Dupuis: le verdict est attendu avec impatience

de notre envoyé spécial, Jean-Y. DUFRESNE

SHERBROOKE — Dans les antichambres de la politique canadienne, on attend avec impatience — angoisse peut-être aussi — le verdict de douze citoyens impartiables qui doivent maintenant sceller le sort de M. Yvon Dupuis comme de ceux qui l'accuseront, il y a déjà quinze mois, de conspiration et d'entente délictueuse.

L'affaire naquit d'un rêve, et bientôt devint un cauchemar. Un chiropraticien de St-Jean, M. Roch Deslauriers, aimait les chevaux, et rêvait lui aussi de vastes écuries. Le reste est constitué dans 7,000 pages de dépositions, de témoignages, d'interrogatoires, d'accusations, de répliques, auxquelles viennent s'ajouter, aujourd'hui, après six semaines de délibérations, quelques heures de plaidoiries décisives, et les dernières observations du président du tribunal — puis les jurés délibèrent, une dernière fois, et l'un choisit parmi les douze, s'étant levé, raclera sa gorge — ils le font toujours — et dira: "coupable". Ou il dira: "non coupable".

Voir page 6: Professeurs

## Vietnam: un chef bouddhiste met en garde contre "un faux coup d'Etat"

SAIGON — Un des dirigeants de l'Institut bouddhiste, Thich Thien Minh, a mis en garde ses fidèles contre un "faux coup d'Etat" que le gouvernement du Sud-Vietnam pourrait fomenter et qui lui servirait d'excuse pour ne pas remplir ses promesses d'élections d'une assemblée nationale constituante dans environ quatre mois.

Le vénérable Minh a fait sa mise en garde devant cinq mille fidèles. Cette manifestation, la première depuis la victoire politique des bouddhistes il y a une semaine, s'est déroulée dans le calme. C'est aussi la première déclaration publique du président du comité central de lutte pour l'aboutissement des revendications bouddhistes. Contrairement à ce que l'on attendait, cette déclaration fut des plus modérées. Le vénérable Minh s'est borné à expliquer les avantages d'une assemblée constituante élue. Il a cependant demandé au gouvernement

de retirer ses insinuations laissant entendre que le journal du quotidien "Chu Tu" avait été blessé par les balles d'un fanatique du groupe extrémiste bouddhiste.

Le vénérable Minh a en fin réaffirmé que la querelle qui l'opposait aux étudiants de Saigon était due à un malentendu et qu'il n'avait jamais entendu les accusés d'avoir été "achevés". On sait qu'à la suite de ces accusations trois étudiants avaient commencé une grève de la faim.

Le général Thi, ancien commandant en chef de la première région, s'est déclaré en accord avec l'appel lancé par le vénérable Thich Tri Quang, en vue de laisser le gouvernement actuel au pouvoir jusqu'à l'élection de l'assemblée constituante, et il a exprimé les mêmes craintes d'un faux coup d'Etat.

Notre but essentiel est d'obtenir l'élection de cette assemblée

constituante, a-t-il dit. Le danger d'un putsch existe naturellement et celui d'un "faux coup d'Etat" aussi. Souvenez-vous du coup monté par le général Khan après les promesses faites au cap Saint-Jacques.

Voir page 6: Vietnam

## Johnson: les gens en ont assez d'être les cobayes payants du parti libéral

mettre de l'ordre dans tout cela.

"Ca coûte infiniment moins cher quand on agit avec bon sens".

Voilà ce qu'a déclaré hier soir M. Daniel Johnson, dans une causerie prononcée au club Renaissance de Québec.

"Ni M. Lesage, ni ses présumés collègues dont on ne sait plus s'ils sont ses principaux complices ou ses plus grands adversaires, n'ont trouvé sur les plages de la Floride le prétexte qu'ils cherchaient pour faire d'autres élections avant la fin de leur mandat et avant même la fin de la session provinciale, a poursuivi M. Johnson. Ils cherchent encore ce qu'ils pourraient bien inventer".

"S'ils avaient des solutions magiques pour remédier au désordre qu'ils ont eux-mêmes créé, pourquoi ne les ont-ils pas soumises aux Chambres qui étaient réunies pour cela? Pourquoi offrent-ils encore des promesses alors qu'ils étaient en mesure de poser des actes?"

"La vérité, a ajouté le chef de l'opposition c'est qu'ils ne savent plus ou donner de la tête. Ils ont voulu mettre fin au débat sur le budget avant que ne soit révélée au grand jour la situation épouvantable dans laquelle se trouvait le Québec. Ils n'ont pas eu le courage d'affronter d'autres séances du

Voir page 6: Johnson

## Johnson: les gens en ont assez d'être les cobayes payants du parti libéral

mettre de l'ordre dans tout cela.

"Ca coûte infiniment moins cher quand on agit avec bon sens".

Voilà ce qu'a déclaré hier soir M. Daniel Johnson, dans une causerie prononcée au club Renaissance de Québec.

"Ni M. Lesage, ni ses présumés collègues dont on ne sait plus s'ils sont ses principaux complices ou ses plus grands adversaires, n'ont trouvé sur les plages de la Floride le prétexte qu'ils cherchaient pour faire d'autres élections avant la fin de leur mandat et avant même la fin de la session provinciale, a poursuivi M. Johnson. Ils cherchent encore ce qu'ils pourraient bien inventer".

"S'ils avaient des solutions magiques pour remédier au désordre qu'ils ont eux-mêmes créé, pourquoi ne les ont-ils pas soumises aux Chambres qui étaient réunies pour cela? Pourquoi offrent-ils encore des promesses alors qu'ils étaient en mesure de poser des actes?"

"La vérité, a ajouté le chef de l'opposition c'est qu'ils ne savent plus ou donner de la tête. Ils ont voulu mettre fin au débat sur le budget avant que ne soit révélée au grand jour la situation épouvantable dans laquelle se trouvait le Québec. Ils n'ont pas eu le courage d'affronter d'autres séances du

Voir page 6: Johnson

# La FTQ: c'est là une élection dont nous aurions pu nous passer

"C'est là une élection dont nous aurions pu aisément nous passer en cette période tourmentée où il est à peu près impossible de tenir le langage de la raison dans la discussion de problèmes réels de la population, et la campagne électorale, telle qu'ouverte par le premier ministre Jean Lesage, risque d'être une foire d'empoigne où le pouvoir ira aux professionnels de la démagogie et de l'opportunisme."

C'est le commentaire qu'a émis le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, à l'annonce d'élections provinciales le 5 juin prochain. Le porte-parole de la FTQ a ajouté que le prétexte invoqué par M. Lesage pour en appeler au peuple aussi tôt est "le plus mauvais qu'il pouvait trouver, et lui a probablement été suggéré par des entreprises de sondage d'opinion et des agences de publicité".

Affirmant que le gouvernement actuel avait déjà pleinement mandat de négocier avec Ottawa de nouveaux accords fiscaux conformes à l'es-

prit de la constitution et aux besoins de la province, M. Laberge a émis l'opinion que le premier ministre n'a invoqué cette raison que parce qu'elle permet de jouer facilement sur l'émotivité de la population et de la distraire de ses problèmes et de ses besoins véritables.

Le leader syndical a donné l'avertissement à tous les partis politiques que la FTQ s'emploiera activement à déjouer cette manœuvre en imposant constamment à l'attention du public les malaises réels dont il souffre. Déjà, dit-il, nous avons tenu une première conférence d'une demi-douzaine d'organismes syndicaux et populaires qui doivent incessamment mettre au point un manifeste sur les besoins les plus pressants de la population.

Le président de la FTQ a également annoncé que sa centrale soumettra à la presse et à l'opinion publique, plutôt qu'au gouvernement sortant, les lignes de force d'un mémoire sur le droit du travail qu'elle était en train de préparer à l'intention des autorités gouvernementales.

Le porte-parole syndical a déploré que la décision de M. Lesage laisse en plan tellement de mesures urgentes, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'éducation et de l'habitation, et que le scrutin survienne dans un climat social peu propice à la réflexion, à la discussion objective et aux choix lucides.

## LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

### Le député d'Yamaska: décision irrévocable

Le doyen de l'Assemblée législative a vidé son bureau, hier, et a quitté l'édifice du Parlement, quelques volumes sous le bras.

C'était son dernier geste comme membre de la chambre basse. Il n'y reviendra plus comme député. En effet, M. Antonio Elie, député U.N. d'Yamaska depuis 1931, a déclaré que sa décision de prendre sa retraite était irrévocable.

"Mes gens me demandent de me présenter à nouveau, a-t-il dit, mais j'ai décidé de quitter la politique active". M. Elie est âgé de 73 ans. Il vient de terminer sa dixième législature. On lui souhaite une retraite aussi paisible que sa présence en chambre. A la prochaine législature, le doyen des députés sera M. Maurice Bellemare (U.N. de Champlain), s'il est réélu. Sa première élection remonte à 1944.

### Deux autres départs: MM. Majeau et Dionne

Deux autres députés ont annoncé, hier, officiellement, qu'ils ne brigueront pas les suffrages en vue des élections du 5 juin. Me Maurice Ma-

jeau (U.N. de Joliette) a déclaré qu'il retournerait à la pratique du droit. Il a dit que le mandat de député, à cause de la longueur des sessions et des obligations sociales qu'elle entraîne, était incompatible avec la pratique du droit, d'autant plus qu'il a perdu récemment son associé, Me Maurice Teulier, décédé. D'autre part, M. Albert Dionne (Libéral de Rimouski) a décidé de se consacrer entièrement à ses affaires et à sa famille. Il est distributeur d'automobiles et président d'une compagnie d'autobus à Rimouski.

### Ouverture à Hull de la campagne du RIN

Le RIN ouvrira officiellement sa campagne électorale lundi, le 25 avril, à Hull. L'assemblée publique du RIN aura lieu au sous-sol de la cathédrale St-Rédempteur, rue St-Rédempteur. Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, prononcera alors le discours d'ouverture de la campagne de son parti.

### Québec: la province la plus taxée au pays?

OTTAWA — M. Réal Caouette a ajouté sa voix aux partis d'opposition dans la présente campagne électorale au Québec en affirmant mardi soir aux

## LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

### Communes que "le Québec est la province la plus taxée de la Confédération et également la plus endettée."

Le chef du Ralliement créditiste, qui intervenait dans un débat sur une motion de blâme contre le gouvernement présentée par le parti néo-démocrate, a ajouté que "jamais le Québec n'a connu une administration aussi onéreuse que celle du gouvernement Lesage".

A ces propos du chef créditiste on peut rapprocher ceux qu'il tenait au cours d'une conférence de presse, quelques temps après la dernière campagne électorale fédérale, selon lesquels le Ralliement créditiste ferait mordre la poussière à l'Union nationale durant la campagne électorale québécoise parce que des militants d'Union nationale avaient travaillé contre les créditistes durant la campagne fédérale.

### Congrès annuel du RIN à Montréal, dimanche

Le secrétariat régional de Montréal du Rassemblement pour l'indépendance nationale (R.I.N.) annonce que son congrès annuel se déroulera dimanche 24 avril 1966, à 14 heures (2 heures p.m.), à la salle Vieille France, Chez Butch Bouchard, 881 est, rue DeMontigny. L'orateur invité sera Me Guy Pouliot, vice-président national du R.I.N. et candidat dans Montmorency.

### Association du RIN dans Saint-Jacques

L'association du comté de Saint-Jacques communique les résultats des élections annuelles tenues lors de son congrès: M. Paul Mainville, candidat dans St-Jacques, a été réélu président; Mme Albina Saint-Germain et M. Gérard Lachance, vice-présidents; Mlle Colette Grenier et M. Eugène Sénéchal, directeurs, M. Ro-

### L'ami de MM. Lévesque et Bellemare...

Un journaliste peut difficilement ne pas succomber à l'indiscrétion de relever la sympathie que MM. René Lévesque et le député U.N. de Champlain éprouvent l'un pour l'autre. M. Maurice Bellemare, rencontrant hier le ministre de la famille et du bien-être social, lui a lancé: "Tu es le dernier libéral que je voudrais voir défait aux élections". M. Lévesque lui a sincèrement rendu la politesse. Depuis que ces deux membres de l'Assemblée législative ont siégé ensemble au comité chargé d'étudier la nouvelle loi des mines, ils ne cessent de s'admirer l'un l'autre. Il faut dire que la Chambre basse sans le député de Champlain ne serait pas tout à fait la même. Elle aurait perdu l'un de ses plus vaillants parlementaires.

### Nouvelles candidatures

Voici les noms de quelques candidats choisis récemment pour représenter le parti libéral au scrutin du 5 juin: Montréal-Sainte-Marie, M. Ronald Poupard, gérant d'une compagnie de prêts hypothécaires, vice-président de la Fédération des jeunes libéraux du Québec; Québec-Montmorency, M. Réal Therrien, président de la commission politique de la Fédération libérale du Québec; Bellechasse, M. Bernard Lacroix, frère de M. Louis-Philippe Lacroix, député des Îles-de-la-Madeleine; Robert-Baldwin (nouveau comté de Montréal), M. Norman Wray; Saint-Laurent, M. Leo Pearson, instituteur.

Du côté de l'Union nationale, on annonce les candidatures suivantes: Montréal-Lafontaine, M. Jean-Paul Beaudry; Saint-Maurice, le Dr Philippe Demers, de Shawinigan-Sud.



**Le SHELDON**  
UNE CRÉATION DE  
*Society Brand*

Avec le Sheldon, Society Brand a créé un modèle qui satisfait les exigences de l'homme qui cherche à unir le confort à l'élégance. C'est un vêtement qui marque la personnalité de celui qui le porte et donne un AIR DE CONFIANCE en soi.

**H. PREVOST LTEE**  
406 est, Ste-Catherine — angle St-Denis — 288-6153  
Stationnement gratuit en face, à 1290, rue St-Denis  
L'ÉTIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

## DÉCÈS

**GIGUÈRE** — A Montréal, le 19 avril 1966 à l'âge de 82 ans, est décédé, Blanche Giguère, épouse de feu Limoge Giguère, mère de C. A. Simonson (Francois), Mme Bernard Trottier (Jeanne d'Arc). Les funérailles auront lieu vendredi le 22, le convoi funéraire partira du salon Rolland Bisson Inc., no 130 est, boul. Henri-Bourassa à St-H. pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Albani où le service sera célébré à 9 heures. Et de là à l'enterrement au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**NORMANDEU** — A Montréal, le 20 avril 1966 à l'âge de 75 ans, est décédé, Mme veuve Pierre Normand, née Henriette Bouchard, demeurant à 7422 rue Bordeaux, mère de Leon, Jean-Paul, Marie, Jeannine, Thérèse, Thérèse, Pierrette, Marguerite et Madeline. Les funérailles auront lieu samedi le 23 avril, le convoi funéraire partira du salon Ugei Bourque Limitée, no 745 rue Crémazie est à St-H. pour se rendre à l'église St-Basile où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**TRAVERS** — A Montréal, le 19 avril 1966 à l'âge de 53 ans, est décédé, Mme veuve Lawrence Travers, née Blanche Walter, demeurant à 2294 rue Panet. Les funérailles auront lieu vendredi le 22 avril, le convoi funéraire partira du salon Ugei Bourque Limitée, no 745 rue Crémazie est à St-H. pour se rendre à l'église St-Basile où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# Devant les étudiants, Bourgault démolit l'image de René Lévesque

SOREL — Le chef du RIN a déclaré à un groupe d'étudiants hier soir qu'il ne fallait pas se laisser aveugler par l'admiration qu'on peut avoir pour M. René Lévesque au point de l'identifier à tout le parti libéral, auquel il sert de caution. Devant les étudiants du collège Mgr Decelles, de Sorel, M. Pierre Bourgault a présenté le parti libéral comme un parti bourgeois, irrationnel et égoïstement voué à la protection des grands intérêts qui remplissent sa caisse électorale.

"Ce n'est qu'un parti de valets, a-t-il dit, en commençant par M. Lesage lui-même. Les quelques hommes libéraux qui militent dans ses rangs servent de caution à un régime réactionnaire encore plus odieux que celui de Duplessis puisqu'il a

l'hypocrisie de se parer d'un vain manteau de vertu.

"N'oublions jamais que, malgré tout le bien qu'il a fait, M. Lévesque est aujourd'hui complice, par son silence, d'un parti qui pratique encore le patronage sur une haute échelle: qui favorise, dans le domaine de l'éducation, une petite minorité d'anglophones privilégiés; qui pratique une justice punitive au lieu d'une justice de réadaptation; qui favorise les grandes concentrations au lieu d'aider les régions sous-développées; qui méprise les jeunes tout en leur faisant la cour; qui enfin s'est voté une loi électorale d'une iniquité telle qu'elle coupe au RIN tous les moyens de se faire entendre tout en permettant au parti libéral de dépenser des millions de dollars à même les fonds de l'Etat.

"La complicité de M. Lévesque devient insupportable. Nous n'avons pas le droit d'accepter l'injustice de tout un système simplement parce que nous avons de l'admiration pour un homme. Ce n'est pas pour ou contre un homme que nous devons voter à une prochaine élection mais pour ou contre un régime. Le parti libéral incarne un régime qui tient les Québécois sous la domination d'une nation étrangère et qui accorde un traitement de faveur à une minorité de privilégiés. C'est de ce régime qu'il faut nous débarrasser."

M. Bourgault partira vendredi pour Sept-Îles, où il passera trois jours afin de mettre la dernière main à sa campagne électorale dans le comté de Duplessis. Il sera à Hull lundi pour l'ouverture officielle de la campagne du RIN.

# CARRIÈRES et PROFESSIONS

### CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES AFFAIRES INDIENNES

4 postes pour diverses régions du Québec

**FONCTIONS:** Coordonner l'enseignement dans les secteurs primaire, secondaire et adulte, etc.

**QUALITÉS:** Posséder brevet d'enseignement. Avoir expérience d'au moins 5 ans dans l'enseignement. Etre bilingue.

**CONDITIONS:** Salaire jusqu'à \$10,870 selon les années d'expérience et les qualifications.

**OFFRES:** Jusqu'au 29 avril 1966.

S'adresser au: **Surintendant des Ecoles Indiennes, 175, rue Saint-Jean, Bureau 219, Québec 4, P.Q. Tél.: 822-1503**

### DEMANDE D'EMPLOI

Deux diplômés en commerce recherchent emploi pour enseigner les matières comptables. Curriculum vitae: Age 24 ans, 18 ans de scolarité, baccalauréat en arts, maîtrise en commerce option comptabilité. Une année d'expérience dans un bureau de comptable.

ECRIRE A CASE 313, LE DEVOIR, MONTREAL

### DENTISTE - AVOCAT

Occasion intéressante de s'installer d'une façon permanente dans une ville située à une centaine de milles de Montréal, 8,000 âmes de population, chef-lieu du comté, palais de justice, siège de l'évêché, école régionale, centre industriel et commercial, population environnante de 15,000 âmes.

Pour information vous adresser à:

**Hôtel de ville de Mont-Laurier, a/s Gérard Florant, sec. trs. Mont-Laurier, P.Q.**

### ADJOINTS TECHNIQUES

• ÉNERGIE ÉLECTRIQUE • ÉLECTRONIQUE • LIGNES TERRESTRES  
GOUVERNEMENT DU CANADA

Plusieurs postes de carrière sont présentement offerts, à Ottawa, aux adjoints techniques expérimentés.

Nombre de poste

- SERVICES DE COMMUNICATIONS PAR LIGNES TERRESTRES**  
Traitement jusqu'à \$7,497  
Expérience des réseaux de lignes terrestres et de télécommunications, y compris l'élaboration et la coordination des programmes; analyser les propositions de sociétés d'utilité publique qui désirent louer des lignes terrestres et négocier les contrats et les ententes nécessaires. TRANSPORTS
- NORMES ÉLECTRONIQUES**  
Traitement jusqu'à \$7,497  
Expérience des pièces électroniques courantes; évaluer la sécurité de fonctionnement quantitative et l'acceptabilité des pièces électroniques et des laboratoires d'essais commerciaux. DÉFENSE NATIONALE
- DISTRIBUTION ET CONTRÔLE DE L'ÉNERGIE**  
Traitement jusqu'à \$6,962  
Expérience des sources d'énergie et de la distribution; aider un ingénieur électricien qui s'occupe de l'énergie électrique, des moyens de contrôle et des signalisateurs connexes utilisés pour l'outillage de manutention du courrier. POSTES

On peut obtenir, sur demande, tout renseignement relatif aux postes susmentionnés.

PRÉSENTEZ IMMÉDIATEMENT votre demande sur la formule CSC 100F, "Demande d'emploi", que vous pouvez procurer au bureau le plus proche de la Commission du service civil ou du Service national de placement et à un bureau de poste; faites-la parvenir à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, Ottawa 4, en mentionnant le numéro de concours 66-2030 et le numéro du poste qui vous intéresse.

### INGENIEUR DES OPERATIONS

Requis par  
**Manicouagan Power Company, pour sa station hydro-électrique située à Hauterive, Qué.**

**L'aspirant:** devra être gradué en génie électrique, ayant de un à cinq ans d'expérience à son actif.

**Le travail:** consiste à étudier et à résoudre certains problèmes d'entretien et d'opération d'une Centrale Hydro-Électrique de 430,000 H.P. et d'un réseau de transport à haute-tension.

Salaires et bénéfices marginaux excellents. Conditions de travail supérieures.

Prière d'adresser curriculum vitae à:

**Directeur du Personnel, Manicouagan Power Co., Baie-Comeau, Qué.**

### OFFRE D'EMPLOI

Une importante organisation de MONTREAL recherche les services de spécialistes en administration du personnel.

### DIRECTEUR DES COMPENSATIONS ET RECHERCHES

Cette personne sera responsable de l'évaluation et de la classification des emplois, de l'administration des traitements et des bénéfices marginaux, ainsi que de la recherche dans ces domaines.

Cette fonction pourrait intéresser une personne dont le salaire actuel se situe entre \$8,000 et \$10,000 par année.

### ADJOINT ADMINISTRATIF

Cette personne devra posséder une vaste expérience dans l'administration du personnel et elle sera responsable du contrôle administratif du personnel, des programmes de recrutement, de la sélection et du perfectionnement du personnel.

Cette fonction pourrait intéresser une personne dont le salaire actuel se situe entre \$10,000 et \$12,000 par année.

Cette organisation offre, en plus de bénéfices marginaux avantageux, un traitement qui tiendra compte de l'expérience et des titres des candidats.

Toute réponse à cette demande demeurera confidentielle; elle devra contenir un curriculum vitae et être adressée à:

**LE DEVOIR  
CASE 314, MONTREAL**



**bon voyage! à bon compte! avec les tarifs rouge, blanc et bleu**

**bon prix bon repas bon repos**

Il n'existe pas de moyen de transport plus agréable que les trains du CN. Vous voyagez dans un fauteuil moelleux, à dossier inclinable. Vous mangez dans l'ambiance d'un grand restaurant (le repas est inclus dans le prix du billet de voiture-lits ou de voiture-salon). Vous pouvez dormir dans un lit douillet. Et vous voyagez à bon compte, surtout les jours de tarif Rouge. Demandez un exemplaire du calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu: il vous indique les jours où vous pouvez voyager à meilleur compte. Consultez l'agent de voyage accrédité par le CN ou le bureau des ventes du CN.

**CN**

Exemples d'aubaines du tarif Rouge (en voiture-coach)

de Montréal à:	
Moncton	\$12.50
Ottawa	\$ 2.90
Toronto	\$ 8.00
Winnipeg	\$23.00
Vancouver	\$43.00

## L'organigramme de la police complète plus qu'il modifie la réorganisation commencée

Le nouvel organigramme que le directeur du service de la police vient de rendre public annonce certains changements qui complètent plutôt qu'ils ne modifient la réorganisation amorcée depuis deux ans.

M. Jean-Paul Gilbert note que cette nouvelle représentation graphique de l'organisation indique les transformations survenues dans la structure du service de la police de Montréal, soit la décentralisation des détectives dans les divisions et postes de district, et celle du personnel préposé à la circulation.

D'autre part, la décentralisation annoncée du Bureau de l'aide à la jeunesse et la plus grande délégation d'autorité consentie aux assistants-directeurs s'inscrivent dans la perspective de la décentralisation opérationnelle où le service s'est résolument engagé à la suite des expertises faites sur son administration, au début de la présente décennie.

Il ne s'agit pas de changements majeurs dans la politique du service, note encore M. Gilbert. L'objectif poursuivi reste de faire de chaque poste de district des "unités opérationnelles" capables de rendre à la population du territoire desservi tous les services qu'elle est en droit d'attendre de la police. Il vise d'autre part à maintenir au niveau central, ou sont groupés les services administratifs, des cellules d'enquêteurs et d'autres spécialistes, afin d'aider au besoin le personnel des postes et de conseiller les officiers dans les domaines de leur compétence.

En résumé quelques-uns des principaux changements apportés à l'organisation du service de la police, au niveau de la direction: abolition du poste de directeur adjoint

et délégation plus grande d'autorité aux trois assistants-directeurs: abolition du poste de conseiller juridique tel qu'il existe présentement; création d'un bureau des "affaires légales" avec fonction d'informer la direction sur toute matière de droit applicable à l'administration du service; création d'un poste de chargé d'étude et de planification avec fonction de faire les recherches que comportent la détermination des besoins du service et l'élaboration des politiques et procédures (poste à être rempli); création d'un poste de conseiller technique avec tâche de rechercher et d'analyser les applications possibles des innovations scientifiques et technologiques; création du poste de bibliothécaire (ce dernier projet est présentement à l'étude).

D'autre part, la section de la moralité au quartier général est maintenue, mais les quatre divisions seront dotées d'une section de moralité relevant de l'assistant-inspecteur-chef et agissant indépendamment de la moralité au quartier général.

Dans un autre domaine, enfin, le directeur Gilbert annonce la création d'une section des "relations ouvrières", dirigée par l'inspecteur-chef et dont le rôle sera d'administrer les différentes conventions collectives de travail régissant les employés du service, et de faire la liaison entre la direction, le service du personnel et les syndicats.



Hier soir a été lancé aux Editions du Jour le nouveau roman de Marie-Claire Blais, L'INSOUMISE. On sait que le précédent roman de l'auteur, UNE SAISON DANS LA VIE D'EMMANUEL, a récemment été publié à Paris avec grand succès. Sur notre photo, l'auteur et M. Jacques Hébert, directeur des Editions du Jour. (Photo Le Devoir)

## Les collèges classiques craignent que l'appel au peuple ne retarde l'adoption du mode de financement des indépendants

Les supérieurs des institutions membres de la Fédération des collèges classiques, réunis en session d'étude, ont exprimé de vives inquiétudes à la suite de l'annonce de la dissolution de la Législature au moment où des mesures importantes étaient à l'étude concernant le financement des institutions indépendantes.

On sait, en effet, que la "loi autorisant des ententes entre commissions scolaires et institutions privées" (Bill 35) était déposée à l'Assemblée législative depuis quelques jours et avait subi une première lecture. De plus, une brochure du ministère de l'éducation intitulée "Institutions associées et institutions privées" annonçait que le ministre soumettrait à la législature un nouveau mode de subventions pour les institutions privées tant au secondaire qu'au collégial.

Les supérieurs de collèges se demandent si la dissolution de l'Assemblée législative ne risque pas de compromettre la mise en application des mesures prévues pour le financement des institutions indépendantes en vue de la prochaine année scolaire.

C'est pour obtenir une réponse à cette question, jugée d'une grande importance, que le conseil général de la FCC demande au ministre de l'éducation de faire connaître, dans les plus brefs délais, les mesures qu'il entend prendre. Une déclaration non équivoque de la part du ministre, insiste-t-on, est nécessaire pour que les parents, les étudiants et les administrateurs scolaires, tant dans les institutions publiques que privées, sachent clairement à quoi s'en tenir dans les circonstances.

Les supérieurs de collèges membres de la FCC ont réitéré leur satisfaction face à l'ensemble des mesures annoncées récemment, comme en témoi-

gnent clairement des communiqués remis à la presse la semaine dernière.

La FCC, à la suite d'un sondage préliminaire réalisé auprès des collèges, tient aussi à signaler deux points particuliers qui revêtent une grande importance dans le contexte global des mesures annoncées par le ministre de l'éducation.

Au chapitre des institutions privées qui n'auront pas de contrat d'association avec les commissions scolaires, on souligne qu'un bon nombre de ces institutions ne pourront pas arriver à un coût de l'enseignement qui se situerait à un maximum de \$500. La FCC demande au ministre de créer un comité spécial chargé d'étudier les budgets et les états financiers des institutions privées qui, au niveau secondaire, ne réussiraient pas à boucler leur budget avec ces sommes.

Si les pouvoirs publics n'augmentaient pas leurs contributions à ces institutions, et ce, non seulement cette année,

mais en vertu d'un réajustement annuel, les institutions privées se verraient dans la fâcheuse situation d'augmenter les frais de scolarité à la charge des parents.

Pour ce qui est du niveau collégial, il semble qu'un certain nombre d'établissements ne réussiraient pas à équilibrer leur budget avec la somme de \$850 prévue par le ministre (\$400 de subvention et de \$450 à \$450 de frais de scolarité à la charge des parents). La FCC croit que le "comité spécial" annoncé par le ministre de l'éducation pour étudier les cas spéciaux qui se présenteraient au chapitre du service de la dette viendra résoudre le problème pour quelques institutions. Cependant, pour que justice soit rendue à toutes les institutions, la FCC demande que le mandat de ce "comité spécial" soit élargi pour comprendre les cas de tous les collèges dont le coût, après examen, se situerait au-delà de \$850.

## Le mécanisme d'association scolaire est mis en place

QUEBEC — Le ministre de l'éducation, M. Gerin-Lajoie, a annoncé hier la constitution d'une "mission" chargée de la mise en œuvre du régime des institutions associées. En vertu de ce régime, rendu public par le ministre le 1er avril, les institutions privées qui le désirent pourront s'associer aux

commissions scolaires régionales et offrir un enseignement gratuit.

La "mission" se voit confier trois tâches principales: conseiller les commissions scolaires régionales et les institutions privées dans la mise au point de leurs ententes d'association;

Etudier les projets d'ententes et faire au ministre des recommandations au sujet de leur approbation;

Conseiller les commissions scolaires et les institutions associées au stade de l'application de leurs ententes.

Cette mission exercera également une fonction de conciliation dans le cas où les difficultés particulières sembleraient faire obstacle à la conclusion d'une entente. La mission pourra, en l'occurrence, se déplacer pour rencontrer les intéressés, faire enquête, faire connaître ses conclusions et ses recommandations aux parties pressenties, de même qu'au ministre.

La mission pour l'application du régime des institutions associées est présidée par M. Jean-Jacques Bergeron, directeur général adjoint de la direction générale de l'organisation scolaire au ministère de l'éducation. Les autres membres sont le R.P. Gaston Beau, c.s.v., supérieur du séminaire de Joliette, désigné par la fédération des collèges classiques; MM. Marcel Lortie, professeur à l'université Laval et président de la commission scolaire régionale Orleans, désigné par la fédération des commissions scolaires catholiques; Claude Boutin Duparc, journaliste, désigné par la fédération des associations de parents des élèves des collèges classiques du Québec; Gilles Lavigne, conseiller technique à la direction générale du financement; Jean Lessard, économiste à la direction générale de la planification; Pierre Martin, adjoint exécutif du ministre de l'éducation; M. Marc Brière, avocat de Montréal, agira comme conseiller juridique du groupe de travail.

La mission se réunira dès la semaine prochaine et agira avec célérité de façon à permettre l'application du régime des institutions associées dès le septembre prochain. M. Gerin-Lajoie a souligné que cette nouvelle collection complète l'information déjà diffusée par Hebdo-Education et qu'elle constituera un instrument essentiel à la compréhension par les parents et par les éducateurs de l'orientation du système d'enseignement.

# LE DEVOIR

MONTREAL, JEUDI 21 AVRIL 1966

PAGE 3

## Le syndicat des fonctionnaires voit un risque de "patronage" dans la mutation au Greffe d'un avocat du Contentieux

Une recommandation qui, selon le président du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal (CSN), risque de faire réapparaître le "patronage" à l'hôtel de ville, sera soumise ce soir à l'approbation des conseillers municipaux, réunis en assemblée extraordinaire.

En effet, l'un des quelque cinquante articles de l'ordre du jour préparé et adopté par le comité exécutif porte sur la nomination d'un nouveau greffier de la ville, M. Robert Bouchard, c.r., en remplacement de M. Gabriel Morin, qui a pris sa retraite après quarante ans de service. M. Bouchard est un employé de la ville depuis juin dernier; il est attaché au contentieux municipal, un service distinct de celui du secrétariat municipal.

La semaine dernière, M. Vincent Chéné, greffier adjoint de la ville, avait été nommé greffier intérimaire.

En annonçant le choix de M. Robert Bouchard, au début de la semaine, M. Lucien Saulnier, président de l'exécutif, a expliqué que "l'expérience nous a démontré qu'il était nécessaire de choisir un avocat au poste de greffier municipal", bien qu'il ne mette pas en doute la compétence et le dévouement de M. Chéné, un ancien journaliste de "La Presse".

Mais le syndicat des fonctionnaires ne l'entend pas ainsi. Son président, M. André Lanclault, a déclaré hier que cette nomination ne se justifiait aucunement.

Tout en reconnaissant que la fonction de directeur du secrétariat n'est pas assujettie à la convention collective de travail des fonctionnaires, le président estime que "les autorités municipales ne respectent pas le principe reconnu et appliqué par la plupart des administrations publiques qui consiste à accorder la promotion à un employé de l'intérieur plutôt qu'à aller chercher une personne qui n'a jamais fait partie du service concerné".

Le Syndicat demande au comité exécutif de recommander la nomination d'un fonctionnaire actuel du secrétariat municipal. "Il y a au sein du secrétariat des employés compétents qui comptent un très grand nombre d'années de service et qui aspirent légitimement à être nommés à ce haut poste de l'administration mu-

nicipale de Montréal", a dit M. Lanclault. Il précise que la protestation ne vise pas la personne de M. Bouchard mais bien le dangereux précédent que posent les autorités municipales.

Si le syndicat, selon plusieurs fonctionnaires, laisse passer cette nomination, "cela voudrait dire qu'à l'avenir les nominations à des postes élevés de l'administration municipale seront faites selon les diktats des intérêts politiques".

Au terme de sa déclaration, M. Lanclault brandit le spectre du "patronage". "Depuis vingt ans, dit-il, que le patronage avait été écarté en grande partie du fonctionnarisme municipal, le Syndicat des

fonctionnaires municipaux n'a pas l'intention de le laisser réapparaître à l'hôtel de ville, pas plus le bon patronage que le mauvais patronage."

M. Bouchard a été durant plusieurs années à l'emploi du gouvernement fédéral. De 1957 à 1965, il fut membre de l'étude légale Létourneau et Associés, à Montréal. Il fut nommé Conseil en loi de la reine en 1961. Il réside à la ville de Laval. Des observateurs ont souligné à cet égard qu'advenant l'égalité des voix de deux candidats à la mairie, le premier magistrat de Montréal pourrait théoriquement être élu par un citoyen de l'extérieur de l'île, advenant la nomination de M. Bouchard au poste de greffier.

## Le conseil sera invité à voter des crédits pour subventionner les familles récemment délogées

Le comité exécutif de Montréal demandera au conseil municipal, qui se réunit ce soir, de mettre à la disposition du service du bien-être social des crédits lui permettant de subventionner des familles délogées par des expropriations. Ces crédits sont de \$15,000 pour l'année 1965-66 et de \$35,000 pour le prochain exercice financier.

Les familles affectées sont celles qui sont logées aux abords nord du pont Jacques-Cartier, de même que dans un secteur de Côte-des-Neiges, où la ville se propose de construire un parc et de prolonger la rue Jean-Brillant.

D'autre part, le président du comité ne croit pas que le retard apporté à l'étude du bill de Montréal par l'annonce des élections provinciales entraîne de sérieux inconvénients à la ville.

L'un des points litigieux est celui des lignes homologuées par la ville depuis nombre d'années et qui disparaîtront le premier juin si elles ne sont pas renouvelées d'ici lors. Un

autre inconvénient causé par la prorogation de la Chambre basse est le suivant: la mise en vigueur des divers types de subventions prévus par le nouveau code de logement doit recevoir l'approbation des Chambres.

D'autre part, le président a révélé hier qu'il venait de recevoir du service d'urbanisme le plan de rénovation du secteur appelé "La Petite Bourgoigne". Ce rapport sera "condensé et précisé" avant d'être soumis au comité exécutif.

Par contre, M. Saulnier a rien de nouveau au sujet de la participation de Montréal au pavillon du Québec, à l'Expo 67. "Le sujet est à l'étude, et aucun projet précis n'a encore été soumis aux responsables du pavillon de la province."

A ceux qu'intéressent les affaires municipales, soulignons en terminant qu'un indiscret nous a fait savoir que M. Gilbert Croteau, candidat à la mairie de Montréal, sera l'un des invités de Roger Baulieu, Normand et MM. Jacques, demain soir, aux "Couches-Tard".

## Création de la Société St-Louis

Une nouvelle association qui a pour but notamment de "favoriser les échanges entre hommes politiques soucieux des valeurs morales et spirituelles dans leurs fonctions de législateurs", et qui s'appellera la Société St-Louis, a tenu hier soir sa réunion de fondation sous la présidence de M. Maurice Rinfret, député libéral fédéral de Montréal-St-Jacques.

Outre le but exprimé plus haut, la Société St-Louis se propose également "d'approfondir les principes chrétiens, garantir le respect du droit naturel et de toute législation juste et bienfaisante, et de renseigner le grand public sur les exigences des devoirs civiques de tous les citoyens".

Toute personne qui remplit une fonction de législateur, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, peut devenir membre à condition d'accepter la déclaration de principes de la Société. Les personnes qui s'intéressent d'une façon particulière à la politique ou qui songent à s'y engager peuvent devenir membres associés. La cotisation est de \$10 par an.

Parmi les activités que se propose d'entreprendre la société, il y a: rencontres des membres en vue d'échanges d'informations et d'expériences; sessions intensives annuelles; conférences publiques; participation à des manifestations de parlementaires chrétiens au niveau national et international; organisation de cours de leadership; diffusion d'un code d'éthique pour les législateurs; publication d'un bulletin; célébration annuelle de la fête de saint Louis, roi de France.

LA "FAMINE MONDIALE EN 1980"  
CONFERENCE PUBLIQUE  
Le professeur René Dumont, de l'Institut national agronomique de Paris, parlera du problème de la faim dans le monde.  
Invitation à tous  
VENDREDI LE 22 AVRIL à 8h.30 P.M.  
Université de Montréal - Salle P-310  
(Entrée libre)

PETROLES  
HOCHELAGA INC.  
1900 RUE MOREAU — MONTREAL  
FONDEE EN 1934  
une vedette du commerce québécois

La plus importante entreprise indépendante d'expression française du genre  
Distributeurs exclusifs des fameuses  
HUILES A CHAUFFAGE  
superflame  
Pour usage: DOMESTIQUE — COMMERCIAL — INDUSTRIEL  
GRAND MONTREAL  
525-2555  
GRANBY 240 rue York 372-3311  
LACHINE 712, 25ème avenue, 637-3233  
LAVALTRIE 710, rue Notre-Dame, 266-1025  
MARIVILLE 189, rue Jeanotte, 589-7644  
ST-FRANCOIS-SUD 390, rue Armand, 665-2745  
SAINT-HYACINTHE 930, rue Saint-Louis, 774-6212  
ST-JEAN-BAPTISTE 100, rue Principale, 467-5490  
SAINT-JEROME 12, rue Perrier, 438-8661  
ST-JOSEPH-DU-LAC 1035, Chemin Oka, 473-5562  
COMTE St-Hyacinthe 795-3375  
ST-PIE-DE-BAGOT 279, rue Notre-Dame, 772-2994  
SAINT-THERESE 16, Côte St-Louis O, 823-5075

Le Martinique  
MOTOR INN  
pour une  
cuisine  
Allemande  
diner au  
La 4 Saisons  
RESTAURANT  
LE MARTINIQUE MOTOR INN  
1005 GUY - AU SUR DE BOCHESTE  
RESTAURANT RESTAURANT - LES 4 SAISONS  
VALE RESTAURANT & CONFORT

## L'éducation des adultes sera portée aux quartiers pauvres

Toutes les activités de la CECM en matière d'éducation des adultes dans les quartiers St-Henri, Pointe-St-Charles et Ville Emard, seront confiées vers le 1er août à un directeur à plein temps. C'est ce qu'a

annoncé hier soir M. Jean-Paul Lefebvre, directeur du service d'éducation des adultes de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Prenant la parole à une réunion du comité d'éducation permanente de St-Henri, M. Lefebvre a affirmé que cet événement marquera une date importante dans l'histoire de ces quartiers. "Mais sa signification réelle ne se vérifiera qu'à la condition essentielle que les chefs naturels de la communauté humaine à laquelle nous participons prennent leurs responsabilités", a-t-il dit.

Paraphrasant un slogan bien connu, le conférencier a évoqué la nécessité pour la population laborieuse d'être maîtresse d'elle-même. "Maîtres de nous, c'est un défi qui vous est lancé, à vous comme à la multitude des citoyens qui forment les classes laborieuses, à Montréal et au Québec, pas plus mais autant qu'aux Maritimes ou en Nouvelle-Angleterre, a-t-il dit. Maîtres de nous, dans le contexte des quartiers défavorisés de Montréal, c'est une utopie ou une promesse en l'air sans un effort massif des classes laborieuses pour s'adapter aux conditions nouvelles de la vie économique, sociale et politique."

L'EAU DÉGOUTTE ?  
Faites installer les  
GOUTTIERES  
"PRIMEAU"  
GALVANISÉ • ALUMINIUM  
CUIVRE  
Estimation gratuite  
MONTREAL — 322-4160  
QUEBEC — 872-9244  
PRIMEAU METAL INC.

ASSURANCE  
AUTOMOBILE  
L. M. DESILETS  
Montréal 861-5395  
St-Hilaire 467-5636

OPÉRATION  
RIN/TV  
La campagne électorale est commencée  
Le RIN s'y engage avec conviction, avec énergie et avec cœur, conscient de mener le combat sur le front politique, pour tous les nationalistes québécois.  
Ce qui nous manque le plus, c'est le nerf de la guerre: l'argent. Cet argent dont nos adversaires sont amplement munis par les bailleurs de fonds traditionnels, et grâce à une loi électorale injuste, par laquelle ils se sont voté la remboursement d'une grande partie de leurs dépenses électorales.  
C'est donc au nom de la démocratie que nous demandons votre aide financière.  
Une campagne de télévision minimum, pour rejoindre la majorité des électeurs de toutes les régions du Québec, coûtera \$20,000. C'est pour obtenir rapidement cet argent que nous lançons l'opération RIN/TV.  
Voici comment nous procéderons. Nous avons émis un nouveau timbre de propagande, dont l'illustration est l'une des affiches électorales du RIN. L'objectif de la campagne est de vendre 2,000 feuilles de timbres à \$10. la feuille.  
Il faut que tous les nationalistes comprennent l'importance de cette campagne et envoient sans tarder leur contribution.  
ON EST CAPABLE !  
Veuillez trouver ci-joint la somme de \$10, pour financer la campagne du RIN à la TV. Veuillez m'envoyer une feuille de dix timbres de la campagne électorale du RIN.  
NOM .....  
ADRESSE .....  
S.V.P. faire les chèques à Opération RIN-TV et les faire parvenir à 1382 est, rue Beaubien, Montréal.

LES ÉLECTIONS PROVINCIALES

Pour négocier avec Ottawa

La raison invoquée par M. Lesage pour tenir des élections au début de juin n'est pas d'une nécessité rigoureuse...

née la faiblesse de l'opposition et le prestige de l'équipe au pouvoir...

Il faut tout de même tenir compte d'un élément inusité. D'ordinaire, les élections ont lieu durant la cinquième année d'un mandat...

Le mandat obtenu par M. Lesage aux dernières élections ne portait pas exclusivement sur la nationalisation de l'électricité...

M. Johnson voit les vraies raisons de l'appel au peuple à ce moment-ci dans la crainte des libéraux d'affronter le débat sur le budget et le comité des comptes publics...

Les relations fédérales-provinciales ont évolué de façon notable depuis 1962. Le Québec a obtenu des compensations fiscales qu'il veut rendre tout à fait inconditionnelles...

La plus probable, jusqu'à plus ample information, c'est que le cabinet n'ayant le choix en pratique qu'entre le mois de juin et l'automne — à cause du cas particulier de 1967 — à juger que la période présente était propice...

Malgré tout cela, l'argument qu'il invoque aujourd'hui est valide et sérieux. Nous sommes à la veille de négociations particulièrement importantes et peut-être décisives...

L'on peut croire que le bien commun eût été mieux servi si la Législature avait pu continuer ses travaux de façon à adopter quelques-unes des mesures urgentes promises dans le discours du trône...

Entin, nous faisons présentement l'expérience de conséquences fâcheuses dues à une mauvaise compréhension de difficultés antérieures.

Les congrès "utiles" qui ne font pas sensation

Pendant qu'un peu partout, l'on parle principalement de grèves et de politique, des centaines de travailleurs spécialisés accomplissent, dans un climat de discrétion relative, un effort de recherche qui contribue, lui aussi, à l'édification d'un Québec vigoureux.

De ce travail de base qui est l'indice sûr d'un progrès réel, nous voudrions signaler aujourd'hui trois exemples que nous apporte l'actualité.

BLOCS NOTES

Le congrès de criminologie du Québec

A l'université de Montréal, en fin de semaine, 400 délégués représentant les diverses professions du monde de la criminologie ont étudié le problème brûlant des prisons provinciales et des centres de rééducation.

Le congrès des relations industrielles de Laval

Depuis plus de vingt ans, le département des relations industrielles de Laval réunit chaque année, pour un congrès de trois jours, des représentants de nombreuses professions intéressées aux relations du travail.

Le congrès de l'éducation physique et de récréation

C'est de ce congrès que je devrais pouvoir parler de la manière la plus pertinente, car j'y étais... du moins d'après le programme!

Le congrès de la Fédération d'éducation physique et de récréation

C'est de ce congrès que je devrais pouvoir parler de la manière la plus pertinente, car j'y étais... du moins d'après le programme!

De l'émission "Aujourd'hui" et de quelques autres

Sous la rubrique "Les lettres au Devoir" Claude Gauthier exprime une opinion communément partagée par les auditeurs d'Aujourd'hui.

Quant à faire, amis téléspectateurs, aussi bien prolonger nos hommages jusqu'au personnel de Radio-Canada qui a préparé et exécuté les émissions de la Semaine Sainte...

Edgar MORIN Ancienne-Lorette

Religieux et religieuses

J'ai lu dans votre journal du 5 avril 1966, l'article intitulé "Le prêtre du 20e siècle et les communautés religieuses du Québec".

La deuxième solution répond parfaitement à ce qu'on dit être les petites communautés primitives, mais placée dans le contexte actuel, elle semble un peu en dehors de ce que nous pouvons appeler la réalité.

Les considérations ayant pour principal objet les difficultés de l'état religieux avaient, elles aussi, une note de vérité très précieuse.

Il est difficile, toutefois, de se convaincre de façon satisfaisante que les mesures d'intégration militaire inhérentes à l'O.T.A.N. aient vraiment mis en œuvre la tendance vers un règlement en Europe.

La première: La sortie de la majorité des membres de ces communautés... pour le plus grand bien des individus et des communautés.

Il est difficile, toutefois, de se convaincre de façon satisfaisante que les mesures d'intégration militaire inhérentes à l'O.T.A.N. aient vraiment mis en œuvre la tendance vers un règlement en Europe.

Nous avons, cela va sans dire, à remplacer la notion de vie religieuse dans sa vraie mesure, cependant nous ne pouvons le faire qu'en tenant compte de nos responsabilités qui sont nombreuses.

Si l'on voit dans cette perspective le but final des arrangements de l'O.T.A.N., toute grande décision militaire ou politique affectant l'Alliance doit être examinée, en premier lieu, selon qu'elle facilite ou qu'elle éloigne un tel règlement européen ultime.

Cet événement nous fournit l'occasion de rendre hommage au travail persévérant et compétent que poursuit, dans le secteur des relations industrielles, l'université de Laval.

On y rencontre des représentants de caractère fonctionnel, contribue à diversifier et à canaliser vers des fins constructives le débordement d'énergie créatrice dont le Québec est le théâtre depuis quelques années.

Ces travaux, on constate que les travaux du congrès feront progresser sensiblement cette notion extrêmement complexe qui menaçait de devenir un ballon politique.

On y rencontre désormais par centaines des hommes et des femmes munis d'une profession qui est souvent de niveau universitaire.

De la sorte, l'action contre le crime sera incarnée, aux yeux de l'opinion, non plus par le seul bras rengeur des professions dites judiciaires mais par un éventail beaucoup plus large de professions au sein duquel les professions traditionnelles conserveront certes une place de choix mais où l'on trouvera également des professions modernes nées de disciplines qui n'existaient pas autrefois.

On y rencontre également des hommes et des femmes munis d'une profession qui est souvent de niveau universitaire.

De la sorte, l'action contre le crime sera incarnée, aux yeux de l'opinion, non plus par le seul bras rengeur des professions dites judiciaires mais par un éventail beaucoup plus large de professions au sein duquel les professions traditionnelles conserveront certes une place de choix mais où l'on trouvera également des professions modernes nées de disciplines qui n'existaient pas autrefois.

On y rencontre également des hommes et des femmes munis d'une profession qui est souvent de niveau universitaire.

De la sorte, l'action contre le crime sera incarnée, aux yeux de l'opinion, non plus par le seul bras rengeur des professions dites judiciaires mais par un éventail beaucoup plus large de professions au sein duquel les professions traditionnelles conserveront certes une place de choix mais où l'on trouvera également des professions modernes nées de disciplines qui n'existaient pas autrefois.

On y rencontre également des hommes et des femmes munis d'une profession qui est souvent de niveau universitaire.



LE CANADA, LA FRANCE ET L'O.T.A.N.

Ottawa craint que la décision de Paris ne nuise à la négociation d'un règlement éventuel en Europe

par Paul MARTIN, Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures

Quels ont été les fonctionnaires existants, la mesencente ou les difficultés entre membres de l'Alliance, tout cela, en réalité, ne vient qu'au second rang des questions importantes.

De ce point de vue, nous voyons que les décisions annoncées par la France le mois dernier ne nuisent à la négociation d'un règlement éventuel en Europe. Nous ne pouvons sans doute prévoir toutes les conséquences politiques de la démarche française.

Il est difficile, toutefois, de se convaincre de façon satisfaisante que les mesures d'intégration militaire inhérentes à l'O.T.A.N. aient vraiment mis en œuvre la tendance vers un règlement en Europe.

Il a été souligné souvent en France et ailleurs, à l'appui des mesures françaises récentes, que les conditions internationales générales ont beaucoup changé depuis la création de l'O.T.A.N. en 1949.

On a aussi prétendu que la menace de guerre qui a donné lieu à la création de l'O.T.A.N. a dissipé que l'Union soviétique a beaucoup d'autres préoccupations en dehors de l'Europe.

On y rencontre désormais par centaines des hommes et des femmes munis d'une profession qui est souvent de niveau universitaire.

MONTREAL, JEUDI 21 AVRIL 1966 LE DEVOIR. FONDÉ PAR HENRI BOCASSA LE 10 JANVIER 1910. Claude RYAN, Directeur; André LAURENDEAU, Rédacteur en chef; Paul SAURIOU, Directeur de l'information; Michel BOY, Trésorier; Arthur LEBEVRE.

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

La reine a 40 ans aujourd'hui

LONDRES — La reine Elisabeth fête aujourd'hui son quarantième anniversaire. Cette date, importante dans sa vie privée, peut marquer une nouvelle étape dans les rapports entre la monarchie britannique et l'Angleterre des années 70, estiment de nombreux observateurs.

Les profonds changements survenus dans la guerre et l'après-guerre se manifestent aujourd'hui dans la société anglaise en pleine mutation. Et l'éducation donnée par la reine et le prince Philippe aux aînés de leurs enfants dans les internats réservés à la bourgeoisie n'est pas appréciée par certains Britanniques qui préfèrent les voir fréquenter simplement l'équivalent britannique des institutions publiques d'enseignement se condaires.

Enfin, l'heure de la retraite approche pour la majeure partie des hauts fonctionnaires du palais et leur remplacement par des jeunes pourrait marquer le début d'un "virage du trône". Déjà, un climat plus familier commence à s'établir: les jeunes "autorités" de la télévision s'entendent et plaisantent leur souveraine, à la grande indignation de certains de leurs aînés, mais font espérer aux autres que la seconde partie du règne d'Elisabeth sera plus heureuse et plus détendue que la première.

Poète slovène condamné pour "intolérance religieuse"

BELGRADE — Fait sans précédent dans un pays socialiste, un jeune poète slovène, Vladimir Gajček, a été condamné à 14 jours de prison sur cette trop célèbre liste. D'ores et déjà, l'index "dénature" comme un monument historique, un ouvrage de consultation, à déclarer le cardinal qui a dit d'autre part "qu'il n'y aura plus de mesures draconniennes sinon dans des cas tout à fait exceptionnels".

Cette condamnation est intervenue à la suite d'une protestation des étudiants de la faculté de théologie de la capitale slovène et d'une plainte de trois évêques de Slovincie.

Selon la Gazette Littéraire, les "progressistes" voient dans ce fait une preuve que "l'Eglise et la religion ne sont pas persécutées en Yougoslavie socialiste comme l'affirment les milieux réactionnaires à l'étranger", tandis que la jeunesse "conservatrice" tire la conclusion que "l'Eglise renforce de plus en plus son pouvoir et son influence dans le pays". (AFP)

L'actualité

La disparition de l'Index

L'Index a vécu. Le cardinal Ottaviani l'a confirmé dans une interview accordée à l'hebdomadaire Geste, ainsi que nous l'avons annoncé dans nos dernières éditions d'hier. L'Index ne sera plus mis à jour. Aucun nouveau livre ne figurera sur cette trop célèbre liste. D'ores et déjà, l'index "dénature" comme un monument historique, un ouvrage de consultation, à déclarer le cardinal qui a dit d'autre part "qu'il n'y aura plus de mesures draconniennes sinon dans des cas tout à fait exceptionnels".

Le professeur de la Congrégation pour la doctrine de la foi a précisé que le Saint-Siège ne publierait plus que "des listes de livres déconseillés, à titre indicatif, ainsi que le Centre catholique cinématographique le fait pour les films". On ne sait pas encore qui sera chargé de ce travail mais rappelons que la section de la censure des livres est supprimée sur l'Annuaire pontifical de 1965, ainsi que le poste de commissaire qui était l'abbé Theodor Ritter, directeur de l'Inquisition au Saint-Office, depuis 1942.

Avec la suppression de l'Index une tradition de quatre siècles disparaît. C'est en 1572 que Paul IV a fait établir la première liste des livres prohibés. La dernière édition de l'Index remonte à 1948. La liste occupe 492 pages à raison de sept à douze auteurs par page. Edité par l'imprimerie polyglotte du Vatican, ce livre était pratiquement très difficile à trouver et son ancienneté le rendait incomplet. Par exemple les oeuvres de Gide et de Sartre, condamnées en 1952, ne figurent évidemment pas dans la liste, pas plus que le Dixième Sexe et les Mandarins, prohibés en 1956.

Au cours de son pontificat Jean XXIII a refusé son consentement à toute mise à jour de l'Index, par exemple pour Teilhard de Chardin, qui n'a fait l'objet que d'un simple "monstrum". Le même pape a fait rayer les Misérables et Notre-Dame de Paris de Victor Hugo.

Tout a été dit sur l'anachronisme de l'Index. Théoriquement parlant, les étudiants catholiques qui lisent Descartes ou Kant auraient dû solliciter

la permission de leur évêque, ces auteurs se trouvant à l'Index, ainsi que des oeuvres de Flaubert, Balzac, Stendhal, Emile Zola, etc. Le Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle de Larousse, l'Encyclopédie de Diderot, figurent eux aussi de l'Index. On n'en finirait pas de donner des exemples qui prêtent à s'indigner ou à rire. Le catholique pouvait assister sans reproche aux pièces de théâtre d'un Sartre, mais pechait s'il les lisait.

En 1960, trente évêques et dix universités catholiques obtinrent de Jean XXIII la convocation d'une commission spéciale "pour la révision de l'Index". Ses travaux n'ont pas abouti. Déjà, en 1970, les évêques allemands réclamaient une nouvelle rédaction et suggéraient qu'aucun livre ne soit mis à l'Index sans qu'il est entendu l'évêque du diocèse dont relève l'auteur.

Benoît XIV, au dix-huitième siècle, dans la constitution Sollicito ac provido, demandait que l'auteur incriminé soit entendu. Mais cette prescription est restée lettre morte, ainsi que l'a reconnu joyeusement le cardinal Ottaviani.

"Je dois admettre que dans le cours des siècles le Saint-Office s'est écarté de cette procédure... Il est très douloureux qu'on en soit arrivé là et il est difficile de dire comment on y est arrivé. Peut-être la Sainte-Sacre Congrégation n'était-elle pas suffisamment contrôlée", a ajouté ingénument le cardinal, qui précisait: "Quoi qu'il en soit, si nous nous sommes trompés nous l'avons fait souvent par excès de zèle."

C'est le moment où jamais de rappeler le sous-titre de l'ouvrage de Johan Baptist Scheerer (1): "Visite au cimetière de la vie intellectuelle catholique avec quelques considérations sur l'autorité et la liberté."

Aujourd'hui c'est le "cimetière" lui-même qui est supprimé.

Henri Fesquet (Le Monde)

(1) Quatre cents ans d'Index. Romanus

Aperçu sur la Grande Société

par Louis WIZNITZER

"Cette nation est assez puissante pour faire face à ses responsabilités dans le monde et, en même temps, pour construire chez elle une Grande Société", déclara le président Johnson au début de l'année dans son message sur l'état de l'Union. Le budget qu'il soumit quelques jours après au Congrès prévoyait, pour ce qui est des projets non militaires, le chiffre le plus bas — en termes de pourcentage du produit national brut — du siècle. En 1947 les dépenses non militaires du gouvernement représentaient 8,19% du produit national brut, en 1963 5,84% et en 1965 5,71%.

Il y a un an, le gouvernement avait prévu de doubler le milliard et demi de dollars du budget de l'Office for Economic Opportunity de Saragat Shriver. En fait, il dut se contenter d'une augmentation de 250 millions de dollars — augmentation qui représente 1,40% de l'augmentation, en 1965, du coût de la guerre vietnamienne.

Le Job Corps de l'OEI avait prévu d'enrôler 100.000 jeunes gens; il devra se contenter de 40.000. Le projet "Head Start" devait payer les études de 500.000 enfants pauvres; il n'en aidera que 200.000. Pour la rénovation urbaine, le président alloua 400 millions de dollars — ce qui ne suffirait pas à résoudre les problèmes d'une seule ville de taille moyenne. Pour la construction de logements à bon marché, le gouvernement pro-

voit 261 millions alors que le Pentagone dépense 345 millions pour la construction de logements pour les militaires. Le Congrès autorisera 700 millions pour les travaux publics et le gouvernement entend n'en dépenser que 327. Pour l'instruction supérieure, le Congrès autorisa 696 millions, le gouvernement n'en dépensera que 475. Pour l'instruction secondaire, le gouvernement dépensera 1,3 milliard.

De son côté le Pentagone dépense 2,2 milliards pour l'instruction des militaires. Le président demande par ailleurs au Congrès de réduire à 21 millions les 103 millions prévus pour l'envoi de 100.000 soldats.

Seize universités dans le sud ou prédominamment les étudiants noirs reçoivent 2,5 millions du gouvernement fédéral au lieu de 14,5 prévus. 30.000 étudiants en agriculture, noirs et blancs, seront directement touchés par cette compression. Les 397 millions alloués à l'aide aux écoles des zones dites "déprimées" sont réduits à 190,7 millions. Quant à MEDICARE, le projet de "médecine gratuite", il est financé non pas par des fonds fédéraux, mais par des contributions individuelles et volontaires, exactement comme des impôts — ce qui démontre, une fois de plus, si on ne le savait déjà, que l'argent n'est pas fait de belles choses, et sans argent, pas grand chose.

Les projets de la "Grande Société", en fait, se réduisent à des expériences de laboratoire, à des "showcases" des "villages", des tentatives de "démocratisation" (l'Alti) à n'importe quel prix pour le Progrès relevant de la même mentalité; ils tiennent des rites primitifs destinés à exorciser le MAL par l'exécution de certaines danses, pirouettes et chants.

Du côté même du gouvernement américain il y a 32 millions d'Américains pauvres, "desherbes". Pour les intégrer à la prospérité, il faudrait dépenser 12 milliards par an, pendant quelques années. A quelques millions près, c'est ce que coûte la guerre au Vietnam. La répétition récente des émeutes au quartier noir de Watts, à Los Angeles; l'assaut récent de la base aérienne de Delta par des Noirs qui voulaient un abri chaud ou dormir et de la nourriture; le cri de cet enseignant du Mississippi qui se désespérait de ne pas recevoir les fonds promis par Washington: "Donnez-moi de l'argent tout de suite, les réponses après l'autre, que le sénateur Robert Kennedy vos charismes en déserte, à sa lire: "Si nous persistons à ne pas faire les sacrifices qui seuls pourraient assurer la justice et la paix cher nous, nous irons droit à des catastrophes intérieures telles, nous divisons irremédiablement notre société qu'aucune guerre ne pourra vraiment être menée ni ne vaudra de l'être."

DECOUPEZ CETTE ANNONCE — DECOUPEZ CETTE ANNONCE | Apprenez L'ANGLAIS par téléphone | LABORATOIRE DE LANGUES | EDUCAPHONE | 342-1011 | CHEZ VOUS SANS VOUS DEPLACER | Enseignement audio-visuel avec professeur — Cours privés ou en groupes restreints | Méthode révolutionnaire — Résultats incroyables | 5174 COTE-DES-NEIGES 342-1011 | Bientôt EDUCAPHONE sera à Québec — Halifax — Toronto — Ottawa — Washington — Vancouver | DECOUPEZ CETTE ANNONCE — DECOUPEZ CETTE ANNONCE |

Nouvelles Religieuses | L'Afrique compte 84 évêques de race noire | Le nombre des évêques et archevêques de race noire en Afrique s'élève maintenant à 84, selon les statistiques établies par le Service d'information des pères blancs d'Afrique. De ce nombre 79 sont originaires de l'Afrique et de Madagascar; les autres viennent des Antilles, de Haiti, du Brésil, de Panama et des Etats-Unis. C'est à ces évêques que la revue des

Médaille d'Or de la Sécurité 1965 décernée en Suède | Image of a Citroën car and a medal | En SÉCURITÉ avec les FREINS à disque à contrôle hydropneumatique exclusif à CITROËN.

Si vous louez une auto Avis cette fin de semaine, vous profitez de la situation. | Pendant la semaine, Avis n'a pas besoin de faire des cadeaux. | Nous avons juste assez de Pontiac Parisienne dernier modèle pour satisfaire notre clientèle d'hommes d'affaires. | Mais du vendredi soir au lundi matin (et jusqu'à mardi, quand lundi est fête) c'est une autre histoire. C'est pourquoi nous baissons les prix en fin de semaine. | Ça ne nous enrichit pas. Mais ça vaut mieux que de laisser évaporer la gazoline. | Image of a Pontiac Parisienne

Septième congrès des Jeunesses en marche | Le 7e congrès national des aumôniers et responsables du mouvement de la Jeunesse en marche (autrefois Croisade éucharistique) se tiendra à Saint-Jérôme, les 20, 21 et 22 mai prochain, sous le patronage de Mgr Emilien Frenette. Plus de 200 prêtres et éducateurs se sont déjà inscrits à cette session qui s'adresse à tous les diocèses d'expression française au Canada. Parmi les conférenciers, on signale: le père Blondin Dubé, s.j., directeur national, les abbés Gilles Raymond, de Saint-Jean, Fernand Dagenais et Jacques Grand-Maison, de Saint-Jérôme, le père Jean-Paul Labelle, s.j., de Montréal, et Mlle Marie Bouchard, responsable nationale. Le congrès portera sur les objectifs, la pédagogie et la spiritualité du mouvement. Il y aura également une table ronde sur l'animation des J.E.M. dans les écoles, les paroisses et les diocèses.

En SÉCURITÉ avec les FREINS à disque à contrôle hydropneumatique exclusif à CITROËN. | qui en font la voiture la plus sûre au monde! En voici la preuve: Là encore, Citroën a innové en étant le premier constructeur à équiper, il y a 10 ans, une voiture de série de freins à disque. Sur la DS, Signalons que Rolls Royce utilise maintenant dans son système de freinage certains brevets Citroën. | Les freins à disque assistés ou l'assurance-vie. | FAITES-EN LA PREUVE. VENEZ L'ESSAYER. OU TELEPHONÉZ-NOUS. UNE VOITURE SERA MISE A VOTRE DISPOSITION. | GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24.000 MILLES sur les PIÈCES et la MAIN-D'OEUVRE! | CARROSSERIE 1965 ENTIEREMENT TRAITÉE CONTRE LA ROUILLE SUIVANT UN PROCÉDÉ RÉVOLUTIONNAIRE. | CITROËN CANADA LIMITÉE | 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411 | 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861 | Arvida-Chicoutimi-Jonquière: Roux Texaco Service, 236, boul. Taschereau, Tél.: 588-6081 | Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: 478-2055 | Hull-Ottawa: Forward Cars Eng., 55, rue Wellington, Tél.: 771-0632 | Laval des Rapides: G. C. Garage, 228, Ave Du Parc, Tél.: 669-4735 | Matane: MM. Fernand Paradis, 142, Ave Desjardins, Tél.: 569-0266 | Montréal: Yves Goulet, 6940, rue Papineau, Tél.: 738-6145 | Montréal: Citroën Canada Limitée, 4010 ouest, rue Ste-Catherine, Tél.: 937-7411 | Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861 | Montréal: Félix Station Service, 3405, ave. St. Hubert, Tél.: 351-0660 | Québec-Ville Duberger: Citroën Canada Limitée, 1792, boul. Hamel Rte 2, Tél.: 681-7393 | Rouyn-Noranda: Robyn Auto, 271, rue Larivière, Tél.: 662-7417 | St-Hubert: Garage Félix, St-Hubert | St-Jean Iberville: Garage Wilfrid Brown, Boul. Laurier, Tél.: 345-2544 | Ste-Rosalie (St-Hyacinthe): Garage Chicane, Ste-Rosalie, Tél.: 799-3727 | St-David Cte Lévis: Grand Auto Service Eng., 686, Rte Trans-Canada, Tél.: 837-8688 | Sherbrooke: Citroën Canada Limitée, boul. Bourque, Tél.: 569-9753 | Sherbrooke: Station Service Lapointe, 201, rue Du Odeon, Tél.: 566-7757 | Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Grand, Tél.: 376-6553 | Val D'Or: Parent Auto Service, 180, boul. Milpoux, Tél.: 424-3536 | Val St-Michel: Maurice Auto Eng., 468, boul. Pte Xi, Tél.: 842-1237 | Val Brabant: Cte Matapédia, Nicole & Fries, Val Brabant, Tél.: 542



LA HAVANE — Si des impérialistes en hissent Cuba, nous ne ferons aucun prisonnier, nous les tuons tous, a affirmé le premier ministre Fidel Castro à l'occasion du 3e anniversaire de la victoire de la Baie des Cochons.

re plus sévères, écrit M. V. Tikhonov, ministre de l'ordre public de la république de Russie, dans un article publié par les "Investia".

RIO DE JANEIRO — Le projet de réunion au sommet des chefs d'Etat américains, avancé par le président argentin, M. Arturo Illia, et repris par le président Johnson au cours de son récent voyage à Mexico, est actuellement à l'étude à Rio de Janeiro, où le gouvernement n'a pas encore fait connaître sa position.

PEKIN — La "quatrième session plénière élargie au secrétariat de l'Association des journalistes afro-asiatiques" s'est ouverte hier à Pékin sous la présidence de M. Djawoto, ancien ambassadeur d'Indonésie en Chine.

NATIONS UNIES — Le tableau de Georges Rouault dont le pape Paul VI fit cadeau à l'organisation des Nations unies lors de sa visite en octobre dernier a été exposé dans le grand hall d'entrée des bâtiments, où il a trouvé sa place définitive.

SEVILLE — Les rumeurs concernant une idylle et possible mariage éventuel entre Mme Jacqueline Kennedy et M. Antonio Garrigues, ambassadeur d'Espagne au Vatican, sont dépourvues de fondement et relèvent de la plus haute fantaisie.

NEW YORK — Une nouvelle banque, réservée à l'"élite", vient d'ouvrir à New York. La "Banque Continentale" offrira à ses clients un personnel parlant six langues.

NEW YORK — Une météorite s'est écrasée hier à Brooklyn, heurtant un camion, dont elle traversa le pare-brise, et blessant le conducteur.

Dans une circulaire qu'il a envoyée hier aux étudiants et aux professeurs du Québec, le SPEQ indique que, lors de la dernière séance de négociation, le 31 mars, il restait encore dix questions en litige.

MOSCOW — Le quart des délits et crimes commis en URSS sont l'oeuvre de "Hooligans" et ces derniers vont être l'objet de mesures enco-



Invité de la Société professionnelle des diplômés en administration hospitalière, M. Paul Aourousseau (au centre sur notre photo) inspecteur général de l'administration des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris, a défini dans une conférence prononcée à l'hôpital Ste-Justine de Montréal, "Les dimensions idéales d'un hôpital".

Professeurs

(Suite de la première page)

entrevue radiophonique, que les étudiants de l'enseignement spécialisé (qui représentent environ 80 p.c. des quelque 300.000 étudiants touchés par l'arrêt de travail) ne risquent pas de perdre leur année scolaire parce qu'ils n'ont pas d'examen de fin d'année.

Wesmount cherche à prévenir la détérioration des secteurs sains

Le maire Michael Tucker a souligné que le projet de rénovation urbaine de Westmount n'a pas pour but de déraciner des familles mais bien plutôt d'améliorer les conditions de travail et de vie d'un grand nombre de citoyens.

Une étude est déjà en cours pour le secteur de la rue Selby, qui sera sectionnée par le passage de la route transcanadienne. Les frais de l'étude, qui doit être terminée le 30 juin, sont partagés à parts égales par la ville de Westmount et par la Société centrale d'hygiène et de logement.

Ces citoyens, a dit M. Tucker mardi, collaborent grandement au succès du relevé entrepris dans le district défini par la rue Saint-Antoine et par les voies du Pacifique Canadien.

La Colombie est contre les essais atomiques français

PARIS. — Dans des termes d'une rare courtoisie, MM. Belaunde Terry et Guillermo Leon Valencia, respectivement présidents du Pérou et de la Colombie, ont simultanément adressé samedi dernier au général de Gaulle un message dans lequel ils lui expriment les préoccupations de leurs peuples quant aux prochaines expériences atomiques françaises dans l'archipel des Tuamotu.

Le centre nucléaire français se situe sur deux atolls inhabités du Pacifique: Moruroa, à 1200 kms au Sud-Est de l'île de Tahiti, et Hao, à 400 kms au Nord-Ouest de Moruroa. Hao constituera la base opérationnelle. Moruroa, la base expérimentale, cependant que Tahiti est organisée en base logistique.

Johnson

(Suite de la première page)

comité des comptes publics. Ils se dépêchent de faire des élections avant de révéler au peuple le fardeau écrasant qu'ils s'approprient encore à lui imposer.

"Le budget principal n'est pas encore voté et déjà, M. Lesage parle de convoquer les Chambres en vitesse après le scrutin pour lui faire adopter un budget supplémentaire.

M. Dozois s'appropriait à révéler aux chambres et à la population que le gouvernement en est rendu à tronquer même les statistiques officielles.

"Dans la brochure annuelle qui traite de la situation économique du Québec, il y avait d'habitude un chapitre, le chapitre VII, qui donnait des chiffres très importants sur les faillites, sur les emprunts des corporations municipales et scolaires, sur les ventes à crédit, sur l'endettement de la population.

"Ce chapitre, a dit M. Johnson, était absolument nécessaire pour donner une juste idée de l'ensemble de la situation. Or, il a totalement disparu de la brochure que M. Lesage a annexée cette année à son discours sur le budget.

M. Johnson a déclaré que la lutte qui commence sera dure parce que les libéraux ont déjà commencé leur campagne de mensonges et de rumeurs. "Sans doute s'approprient-ils à inventer d'autres machinations comme l'affaire des faux certificats.

Car ce ne sera pas la lutte d'un parti contre un autre, a-t-il affirmé, mais la lutte du peuple contre une oligarchie qui ignore systématiquement ce qui s'est fait de bon avant 1960 et qui a voulu détourner à son seul profit les progrès accomplis grâce au dévouement et aux sacrifices de toute la communauté.

"La victoire du 5 juin", a terminé M. Johnson, "sera la victoire du peuple, la victoire de l'ordre, de la vérité et du bon sens".

Débardeurs

(Suite de la première page)

Les débardeurs se plaignent du fait que le port de Montréal n'offre pas suffisamment d'espace pour garer leurs voitures. Ils soulignent qu'ils doivent se transporter d'un endroit à l'autre sur de longues distances au cours de la même journée, ce qui nécessite l'usage d'une voiture.

La police a fait valoir de son côté que les débardeurs négligent de s'informer auprès des agents des meilleurs endroits pour stationner leur voiture. Il serait facile, estiment les autorités, de leur indiquer des emplacements où les automobiles ne nuiraient pas à la circulation.

Des propos recueillis parmi les grévistes laissent entendre que ceux-ci réclament l'aménagement de parcs de stationnement aux deux extrémités des installations portuaires, de même que l'établissement d'une liaison par autobus entre les points où ils doivent se déplacer.

New York

(Suite de la première page)

M. Matt Meyer, président de la société "World Journal Tribune", qui publiera ces journaux, a lui aussi exprimé l'opinion que la grève était inévitable et précisée que la nouvelle entreprise consentait à verser des primes de licenciement aux journalistes, typographes et autres employés qui seront privés de travail par la fusion des trois quotidiens, mais "à qualité les exigences du syndicat des typographes d'exorbitantes. Il n'a pas voulu révéler la nature de ces revendications.

Vietnam

(Suite de la première page)

dre l'initiative "lorsque le moment sera venu" pour faire des propositions concrètes en vue de faciliter une solution négociée du conflit vietnamien. Le premier ministre danois a répondu par l'affirmative à un journaliste qui lui demandait si son gouvernement était favorable à la participation du front national de libération sud-vietnamienne à d'éventuelles négociations. Prié de préciser ce qu'il entendait par "le moment venu", M. Krag s'est borné à répondre que l'évolution des événements déterminerait ce moment.

Une commission d'éducation chrétienne

Le diocèse de Saint-Jérôme vient de mettre sur pied une commission diocésaine d'éducation chrétienne qui se présente comme un groupe de pensée et d'action pour favoriser le climat chrétien de l'éducation dans l'esprit du décret conciliaire. La commis-

sion comprend une quinzaine de membres, prêtres, religieux et laïcs engagés dans l'éducation, commissaires, directeurs d'écoles, représentants d'association parents - maîtres et même un représentant du milieu étudiant.

M. Wagner et la PP

(Suite de la première page)

Le ministre avait mardi approuvé la décision du directeur de la P.P., M. Adrien Robert.

"Après la décision de M. Robert, a-t-il dit, et l'approbation du ministre, il ne peut donc pas être question de discuter de cette affaire".

Le ministre a souligné que l'association lui demandait de discuter avec ses dirigeants des conditions de travail des policiers provinciaux.

"Actuellement, a dit M. Wagner, la loi ne permet pas de telles négociations. Il faudrait que l'association agisse dans la légalité. Cependant, il n'est pas impossible que nous puissions plus tard nous rencontrer et entamer des discussions".

Le ministre a affirmé que l'association ne comprenait actuellement que 200 des 2.300 policiers provinciaux, ce qui, a-t-il expliqué, est loin d'être la majorité.

Plus tard, parlant au Club de Réforme de Québec, M. Wagner a rappelé que le gouvernement avait nommé à la direction de la Sûreté provinciale, "un policier de carrière, un homme de haut calibre, de grande compétence, M. Adrien Robert".

"Dans l'entre temps, a-t-il poursuivi, le traitement de nos policiers provinciaux a été amélioré et un réseau complexe de communications radio-téléphoniques a été instauré afin de permettre à nos policiers de combattre plus efficacement le crime à l'échelle provinciale".

"Je sais que le moral des membres de la Sûreté provinciale est excellent. Je connais leur loyauté, leur dévouement, leur sens du devoir. Si quelques-uns font exception à la règle, comme il s'en trouve toujours dans n'importe quel secteur, il n'en va pas de même de l'immense majorité de ces policiers qui savent combien essentiels sont leurs services pour le maintien de l'ordre et de la paix publique et à quel point la population apprécie leurs services. La Sûreté provinciale est un service public, s'il en est un, et nous sommes bien déterminés à maintenir son haut niveau de discipline et de dignité pour le plus grand bien de la population et des membres de la Sûreté individuellement.

Advertisement for 'd'Estérel' featuring a house illustration and text: 'NUL BESOIN D'ALLER EN ESPAGNE - CONSTRUISEZ VOTRE CHATEAU A VILLE d'Estérel'.

Advertisement for 'REAS' featuring a crown logo and text: 'les meilleurs tabacs de La Havane importés vous les trouverez partout où on vend de fins cigares'.

Réalisateurs

(Suite de la première page)

OTTAWA — L'association locale des réalisateurs de télévision a accordé hier son appui aux réalisateurs de Toronto, qui menacent de faire la grève si la société Radio-Canada ne trouve pas les négociations en ce qui concerne le renvoi des deux animateurs de l'émission "This Hour Has Seven Days".

Cependant, le président Alphonse Ouimet, présentement à Halifax pour une réunion de hauts fonctionnaires de la Société, n'a pas répondu à l'ultimatum que les réalisateurs de Toronto lui ont fait parvenir mardi après-midi.

Les réalisateurs d'Ottawa — tant anglais que français — déplorent que la haute direction charabard elle-même les voies normales de communication qu'elle a établies entre les divers échelons de l'organisme d'Etat.

Aux Communes, le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, a souhaité que la querelle puisse être réglée sans que la programmation en souffre. Un député lui demanda si elle suggérerait au président de Radio-Canada, M. Ouimet, de se soumettre à l'arbitrage du différend concernant MM. LaPier et Watson.

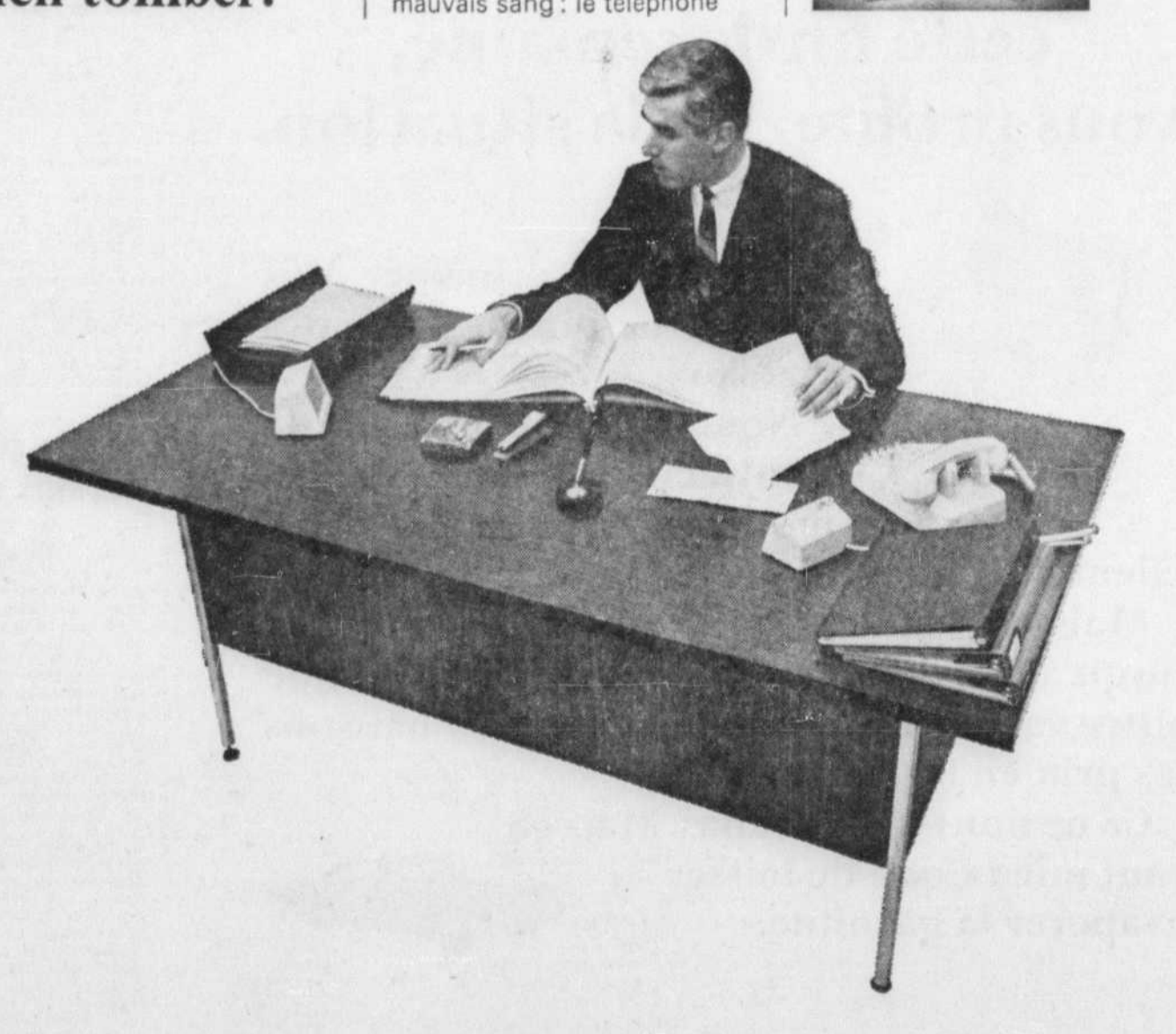
D'autre part, le comité parlementaire sur la radiodiffusion doit se réunir ce matin à onze heures, et prendre connaissance de certaines recommandations de son comité directeur, composé de cinq membres. Le président, M. Gérard Pelletier, n'a pas voulu faire part de ses opinions personnelles à ce propos. "Mon rôle consiste à donner la parole aux membres, à convoquer des témoins et à les faire entendre.

TRAVAILLER DANS UN BUREAU, C'EST COMMUNIQUER

Parlez, parlez, mais ne laissez rien tomber!

Quand on n'a que deux mains, il peut devenir difficile de communiquer. Par exemple, vous avez entre les mains un dossier, des faits, des chiffres, dont quelqu'un d'autre a besoin. Qu'arrive-t-il s'il vous faut, tout en feuilletant ce dossier, lui parler au téléphone? Vous devez tenir l'appareil d'une main, feuilleter le dossier de l'autre, prendre des notes en coinçant l'appareil entre l'oreille et l'épaule. Le téléphone tombe, les feuilles s'envolent... et votre patience s'use. Cessez de vous faire du mauvais sang: le téléphone

haut-parleur de la compagnie Bell vous permettra de téléphoner sans même avoir à tenir l'appareil. Il vous laissera les mains libres pour écrire, chercher un dossier, tenir vos papiers. Il suffit de se servir une fois du téléphone haut-parleur de la compagnie Bell pour ne plus vouloir s'en passer. Appelez dès aujourd'hui le bureau d'affaires de la compagnie Bell.



Il en a coûté \$9,050 à Radio-Canada pour assurer le compte rendu de l'affaire Gerda Munsinger. Telle est la réponse donnée hier par Mlle Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, à une question écrite de M. Robert Thompson, chef du Crédit social. Mlle LaMarsh précise que Radio-Canada a versé \$5,000 à l'agent de Mme Munsinger et \$3,000 au journal Toronto Daily Star. La société a recouvré \$2,000 en vendant le contenu de l'émission au réseau NBC des Etats-Unis.

## D'UN OCEAN A L'AUTRE

### Affaire Munsinger: une autre séance lundi

OTTAWA. — L'enquête judiciaire sur l'affaire Gerda Munsinger reprendra lundi prochain, à Ottawa, a annoncé le juge enquêteur, M. Wishart Spence. Il ne sait pas encore si l'audience de lundi se déroulera à huis clos ou autrement. Il croit qu'une demande lui sera faite au cours de la semaine afin que la séance de lundi se déroule en public. Le commissaire a déjà tenu deux réunions dans la capitale.

### Question à Roberts au sujet de la Melchers

TORONTO. — M. Kenneth Bryden, (NPD-Woodbine), a demandé au premier ministre M. John Roberts s'il prévoyait une enquête dans l'affaire Melchers. M. Bryden a déclaré que depuis qu'il a lu deux lettres alléguant qu'un organisateur conservateur avait reçu de

### Les postiers s'en prennent à deux associations de fonctionnaires

OTTAWA. — Le fossé s'élargit entre le syndicat canadien des employés des postes et les deux associations qui groupent les fonctionnaires fédéraux. Le syndicat accuse violemment les deux organismes de ne pas lutter efficacement en faveur de l'obtention du droit de grève.

Dans une lettre ouverte, hier, le syndicat accuse les associations de faire des "raids" au sein des employés des postes, en leur faisant miroiter l'illusion qu'elles seraient en faveur du droit de grève. Le syndicat accuse les deux groupes d'avoir une attitude "propagandiste" dans leurs revendications et d'appuyer les principales recommandations du rapport Heeney, qui doit faire l'objet d'un projet de loi aux Communes.

### Le maire Tessier, de Rimouski, s'oppose à ce que la Bell achète Québec-Téléphone

RIMOUSKI. — Le maire de Rimouski, M. Maurice Tessier, s'est dit d'avis que si la compagnie Québec-Téléphone passait aux mains de la compagnie de Téléphone Bell, il en résulterait "un désastre pour Rimouski."

M. Tessier a soutenu qu'une telle transaction écarterait à jamais le projet d'usine de la compagnie Lenkurt Electric du Canada à Rimouski. Le projet de la Lenkurt Electric consiste en l'établissement d'une usine de fabrication de systèmes micro-on-

argent de la distillerie Melchers Ltd. en retour de promesses selon lesquelles deux boisson distillées par cette compagnie seraient ajoutées à la liste de la Régie des alcools de l'Ontario. "Pourquoi le premier ministre prend-il autant de temps pour considérer cette affaire? a-t-il demandé. De quoi a-t-il peur? Il a la responsabilité de faire une déclaration sur cette affaire."

### Prochaine révision de l'affaire Truscott

TORONTO. — Le procureur général de l'Ontario, M. Arthur Wishart, s'est déclaré en faveur de la révision par la Cour suprême de l'affaire Truscott. Le ministre a précisé qu'il rencontrera le solliciteur général, M. Larry Pennell, vendredi, pour discuter avec lui de la forme que prendra cette révision. Il n'a pas voulu préciser quel arrangement il recommandera à M. Pennell.

M. Pennell a annoncé que la cause de Steven Truscott serait prochainement révisée. Le jeune homme de 21 ans est actuellement sous le coup d'une condamnation à vie pour le meurtre, en 1959, d'une fille de 12 ans, Truscott, alors âgé de 14 ans, avait été condamné à être pendu mais sa sentence avait été commuée à l'emprisonnement à vie.

### Navires de 46 pays invités au Canada

OTTAWA. — Le Canada a invité 46 pays étrangers à se faire représenter par leurs navires de guerre durant l'été de 1967, a déclaré le ministre associé à la défense, M. Leo-A. Cadieux. On prévoit deux événements spéciaux de même qu'une série de visites à l'exposition durant cet été. Le ministre a, quant à elle, invité 22 nations à prendre part à une assemblée navale à Halifax du 21 au 26 juin et 14 autres à une assemblée du même genre à Vancouver, du 14 au 25 juillet. Toutes ces invitations sont lancées pour marquer la tenue de l'exposition internationale et des célébrations du centenaire de la Confédération.

## Congrès international de théologie à Toronto en 67

OTTAWA. — Un congrès international de théologie, placé sous le patronage de l'épiscopat canadien, se tiendra à Toronto du 20 au 25 août 1967.

C'est ce qu'a annoncé mardi le président de la Conférence catholique canadienne, Mgr Louis Lévesque, archevêque-coadjuteur de Rimouski, au cours d'une conférence de presse.

Ce congrès réunira quelques-uns des théologiens les mieux connus de l'Église catholique, parmi lesquels on note les noms des pères Bernard Harring, c.s.s.r., Karl Rahner, s.j., E. Schillebeeckx, o.p., dom Christopher Butler, abbé de Downside en Grande-Bretagne, Yves Congar, o.p., et Godfrey Diekmann, c.s.c.

Le thème du congrès sera la "théologie du renouveau de l'Église". Ce thème, a-t-on précisé, n'implique pas une répétition, mais une explication, un développement et un approfondissement des données de Vatican II.

Les conférenciers examineront, dans leurs perspectives théologiques, une foule d'attitudes contemporaines responsables de la crise religieuse actuelle. On apporera une attention particulière aux problèmes soulevés par la "révolution sexuelle", la "mort de Dieu", le laïc, la crise de l'autorité. On étudiera également les changements qui touchent les vocations, les vœux religieux, le culte et l'éducation.

Jamais l'Église catholique du Canada aura examinée d'une manière aussi profonde les structures de sa propre foi ou recherché les principes de son propre développement à un niveau aussi fondamental.

La direction du congrès a été confiée au personnel de l'Institut pontifical d'études médiévales de Toronto. Les sessions se tiendront sur les terrains de l'université et on y attend près de 1,800 personnes.

## Système de "préqualification" dans le domaine de la voirie?

QUEBEC. — Un porte-parole du ministère provincial de la voirie a annoncé hier que le gouvernement, avec la coopération de l'association des constructeurs de routes du Québec, songe à l'établissement d'un "système de préqualification" adapté aux entreprises de la province.

La préqualification est un système qui détermine à l'avance si un entrepreneur est apte à soumissionner sur des travaux d'une valeur donnée. M. Arthur Branchaud, ingénieur en chef au ministère de la voirie, qui s'adressait aux membres de l'Association des constructeurs de routes du Québec, réunis en congrès, a précisé que le ministère avait déjà confié à une maison responsable la tâche de faire une étude devant mener à l'établissement du système.

M. Branchaud a par ailleurs défini la "préqualification" comme étant la valeur totale des travaux inachevés qu'une compagnie devrait avoir en marche, en même temps.

Il a expliqué que l'entreprise devrait être en mesure de couvrir tous ses frais — opérations courantes et charges fixes — à même ses revenus, sinon elle s'achemine irrémédiablement à sa perte.

Il a déclaré que dans l'état actuel des affaires, — difficultés de crédit, taux élevés d'intérêt — l'entreprise fait face à de sérieux problèmes de financement.

## La langue seconde dès les premières années scolaires!

QUEBEC. — Une trentaine de délégués de l'association canadienne de linguistique ont reconnu à l'unanimité que l'enseignement d'une langue seconde devait se faire dès le plus jeune âge soit les premières années de la fréquentation scolaire.

Les délégués ont été également unanimes à reconnaître que l'attitude des parents, leur idéologie politique, leur antipathie ou leur sympathie pour "l'autre langue", avaient une grande influence sur l'enfant. Ce dernier était alors porté soit à être attiré ou à détester la classe de langue seconde. Les délégués ont évoqué le fait que les séparatistes et les partisans de l'unilinguisme ne sont pas intéressés à voir leurs enfants mettre du temps et des efforts à apprendre une langue seconde.

Selon les linguistes, les parents devraient pouvoir répondre à leurs enfants et leur montrer l'utilité de cette connaissance lorsque ces derniers s'interrogent sur la nécessité d'une langue seconde.

Si on attache une grande importance à l'attitude familiale, on s'est aussi penché avec attention sur les méthodes dispensées dans l'enseignement de la langue seconde. Ainsi, de l'avis des linguistes, il est nécessaire que les professeurs subissent un entraînement spécial. On a recommandé d'enseigner la langue seconde d'une façon imagée, vivante, accessible aux jeunes. Une classe morne, ennuyeuse, terne, serait, selon les linguistes, mortelle pour susciter l'intérêt chez les jeunes élèves.

## SESSION Fédérale

Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a fait savoir aux Communes qu'il n'avait pas raison de croire, du moins pour le moment, que l'on demanderait au Canada d'envoyer des militaires en Rhodésie. M. Martin répondait à une question de M. John Diefenbaker, chef de l'opposition, qui avait demandé au ministre l'assurance que le Canada n'aurait pas recours à la force en Rhodésie avant que le Parlement ne puisse débattre la question à fond.

Au cours de l'année 1964, la Gendarmerie royale a saisi 247 alambics au Canada, dont 45 dans la province de Québec, sept dans le comté de Saint-Maurice et aucun dans celui de Portneuf. Cette réponse a été fournie à une question écrite de M. Roland Godin (créditiste-Portneuf), aux Communes mardi.

Le député indépendant de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain, a inscrit au feuillet de la Chambre des communes un avis de motion demandant au gouvernement d'instaurer une commission royale d'enquête pour étudier les meilleurs moyens d'adopter le système métrique au Canada. M. Mongrain ajoute que cette commission devrait faire rapport dans les deux ans qui suivraient sa sanction officielle par le gouvernement général.

Le secrétaire d'Etat, Mlle Judy LaMarsh, espère que le

conflit actuel à Radio-Canada entre la direction de la société et les réalisateurs se règlera sans nuire à la programmation. Mlle LaMarsh, qui est responsable de la société devant le Parlement, a émis l'espoir que le conflit se règlera malgré l'état d'esprit actuel. Le ministre répondait aux Communes à une question de M. David Orlikow (NPD, Winnipeg-Nord). Mlle LaMarsh a ajouté qu'elle ne connaissait pas la réponse du bureau des directeurs de Radio-Canada à l'ultimatum des réalisateurs qui menaçait de faire la grève si des négociations n'ont pas lieu.

### Rapport de Trudeau à l'association interparlementaire

PARIS. — L'association interparlementaire France-Canada s'est réunie hier à l'assemblée nationale, sous la double présidence de M. Achille Peretti, vice-président de l'assemblée nationale et de M. Guy Favreau, député du Québec qui conduit la délégation canadienne.

Elle a entendu les rapports de M. Pierre-Elliott Trudeau, député du Québec et Julien de l'Aveyron, portant sur les relations économiques entre la France et le Canada.

Puis une discussion s'est instaurée sur les échanges commerciaux et les investissements français au Canada.

## Le député Leblanc dénonce le rapport Bélanger aux Communes

OTTAWA. — Le débat aux Communes sur le discours du budget a de nouveau évoqué des problèmes québécois hier quand M. Fernand Leblanc (L.-M. Montréal-Laurier) a violemment dénoncé la recommandation du rapport de la commission Bélanger visant à établir au Canada une taxe sur les gains de capital.

La commission royale d'enquête Bélanger sur la fiscalité au Québec, qui a publié son rapport il y a quelques mois, suggérait comme nouvelle source de revenus pour le gouvernement l'imposition d'une taxe sur les gains de capital et notait que cet impôt, s'il était créé, ne devrait pas exister dans la seule province de Québec mais être généralisée dans toutes les provinces canadiennes.

"Il ne faut pas perdre de vue, a insisté le député de Laurier que le Canada est, actuellement, à court de capitaux d'investissements et qu'une telle mesure pourrait éloigner le capital nécessaire au développement de nos richesses."

M. Leblanc, qui est comptable de profession, a souligné que "l'économie adulte" d'autres pays que le Canada peut supporter une taxe sur les gains de capital, mais que l'imposition d'une telle taxe dans notre pays serait "illogique" parce que le Canada ne peut pas encore se passer de capitaux étrangers.

Le Canada a un besoin pressant d'investissements. "Le Canada, a dit M. Leblanc, n'est

pas prêt à supporter le fardeau de cette taxe avant d'être capable de se passer des entrées massives de capitaux qui lui sont nécessaires pour favoriser son expansion et pour créer de nouveaux emplois."

Par ailleurs M. Robert Thompson, chef du Crédit social, a déclaré que l'économie canadienne a plutôt besoin d'être "reorientée" que "ralentie" comme a-t-il dit, tend à le faire le budget du ministre des Finances, M. Mitchell Sharp.

M. Thompson a soutenu que les Canadiens possédaient des millions de dollars qui couvrent dans des comptes d'épargne et il a reproché au gouvernement de ne pas présenter de programmes qui amènent les Canadiens à investir dans les richesses nationales de leur pays.

Selon M. Thompson, il n'existe pas au pays une menace "d'inflation réelle". Le chef du Crédit social a affirmé que l'inflation réelle existe quand "trop de dollars sont disponibles pour acheter trop peu de biens."

M. Eric Neilsen (PC — Yukon) a affirmé pour sa part que le gouvernement libéral par son budget, ne cherchait qu'à corriger "les symptômes du malaise économique canadien" et qu'il ne s'attaquait pas à "la vraie nature de ce malaise".

Il faut maintenir et encourager "la prospérité actuelle" et chercher à établir un "équilibre raisonnable entre les coûts et les prix".

## Que savait Gordon que nous ne savons pas? Nous l'ignorons encore.



Alexandre Gordon commença à distiller du gin à Londres en 1769. Quoiqu'Écossais, Gordon avait des idées bien à lui sur l'art de fabriquer le gin, la boisson préférée des gens de Londres. Les Anglais durent vite se rendre à l'évidence: le dry gin d'Alexandre Gordon était imbattable.

Aujourd'hui, presque deux cents ans plus tard, le Gordon préparé selon la formule secrète de l'ancêtre est le gin le plus vendu dans le monde entier.

Gordon en produit maintenant dans 9 pays, y compris le Canada. Et c'est toujours le même gin. Partout. Bien des choses ont changé depuis 1769. Mais c'est toujours avec la recette du bonhomme Gordon qu'on fait le Gordon.

Et pourquoi? Parce que personne n'a encore trouvé le moyen de faire du meilleur gin.



Distillé au Canada par Benjamin Gordon & Co., Canada 186.

### COLLEGE VILLE-MARIE

Ecole secondaire indépendante reconnue par la Faculté des Arts de l'Université de Montréal et par le Ministère de l'Éducation

Directeur: M. Aurèle Daoust

Examens d'entrée en 8e classique (éléments latins) et en 8e année scientifique

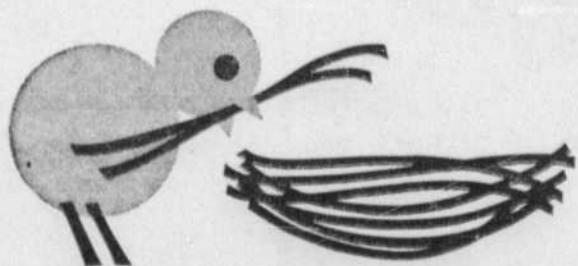
GARÇONS ET FILLES

Les samedis 16, 23 et 30 avril de 9 h. A.M. à midi

(Examen réservé aux élèves de 7e année et à ceux de 6e année qui ont une moyenne supérieure à 75%)

1380, rue Gilford, Montréal 34  
Téléphone: 525-2516

Aujourd'hui...pour demain



## ACHETONS DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Les Obligations d'Épargne du Québec seront en vente au pair jusqu'au 16 mai 1966. N'attendez pas à demain. Achetez les vôtres aujourd'hui.

# L'Assemblée nationale approuve le retrait français de l'OTAN

### Hubert Humphrey : La France nous reviendra après ... de Gaulle

WASHINGTON. — Le vice-président des États-Unis, M. Hubert Humphrey, a exprimé l'opinion dans une interview télévisée que la France reprendra sa place au sein d'une alliance européenne intégrée mais que tant que le président de Gaulle dirigera les destinées de la République française, celle-ci suivra une voie "très indépendante".

L'ancien sénateur du Minnesota a souligné qu'à son avis il était possible que l'OTAN existe sans la France.

"Les 14 autres pays-membres peuvent avoir un commandement intégré, des consultations politiques dans le cadre du conseil de l'OTAN. Maintenant, a poursuivi M. Humphrey, si vous me demandez si l'OTAN sera aussi forte que si la France y était restée, ma réponse serait en toute franchise: non. L'Europe occidentale avec la France était une partie intégrante de l'alliance ouest-européenne, ou d'un traité ouest-européen comme l'OTAN, est une Europe occidentale meilleure, c'est-à-dire plus forte.

Elle est plus forte politiquement, plus forte militairement, et je pense aussi économiquement. Mais je ne crois pas qu'il faille dire que, si un pays se retire, nous sommes arrivés en fin de parcours. Je crois qu'il est raisonnable de dire que l'OTAN sans la France fera de l'Allemagne une puissance beaucoup plus significative".

### APRES DE GAULLE

M. Humphrey a ajouté que les États-Unis vont prendre les dispositions nécessaires pour sauvegarder l'OTAN, "si la France poursuit sa voie indépendante, ce qu'elle fera sous de Gaulle".

Prié de dire s'il estime que le point de vue des États-Unis concernant la France d'aujourd'hui est influencé par le "sentiment de de Gaulle, après tout, n'est pas immortel", le vice-président des États-Unis a répondu: "J'estime que la France reprendra sa place au sein d'une alliance ouest-européenne, une alliance intégrée. Je crois que la présence de la France est nécessaire. Tant que le président de Gaulle demeurera à la tête de la République française, celle-ci poursuivra une voie très indépendante. Et je crois qu'il faut que nous soyons prêts à faire face à cet état de choses".

En même temps, a souligné M. Humphrey, la France demeure consciente de ses propres impératifs de défense, "et elle sait que ses relations avec les États-Unis sont très importantes. Elle voudra entrer dans des traités bilatéraux avec plusieurs pays d'Europe. Elle ne veut à aucun prix que sa prétendue souveraineté soit affectée".

### EN URSS

Enfin, interrogé sur les objectifs de la visite que doit faire le général de Gaulle en URSS, M. Humphrey a répondu qu'il n'avait aucune indication réelle quant aux intentions du chef de l'Etat français. "Mais je suis sûr d'une chose, a-t-il dit, c'est qu'il s'efforcera de faire connaître à toute l'Europe ses idées et son rêve d'une Europe se situant entre l'Atlantique et l'Oural, une Europe pacifique et, selon son point de vue, une Europe plus étroitement liée, non pas intégrée — ce mot ne reflète pas ses idées — mais une Europe de non-agression. On parle même de pactes de non-agression. Toutes ces choses ne sont pas partiellement affirmées pour qui que ce soit. Je crois que nous devrions accueillir assez favorablement les idées créatives en ce qui concerne des arrangements politiques en Europe".

### M. Harriman

## L'OTAN est tournée vers l'avenir...

TORONTO. — Il est possible que les réussites les plus durables de l'OTAN soient celles de l'avenir plutôt que celles du passé", a déclaré à Toronto M. Averell Harriman.

"Le maintien d'une force de défense intégrée est essentiel à une collaboration économique plus effective et plus étroite", a déclaré l'ambassadeur itinérant des États-Unis.

"Le Vietnam est aujourd'hui le problème le plus difficile", a-t-il admis lors du banquet annuel de la Presse Canadienne. "Le président Johnson a établi clairement que les États-Unis continueront à aider la population du Sud-Vietnam à se défendre contre

PARIS. — Le général de Gaulle a remporté hier soir devant un Parlement comble et passionné une victoire aisée et attendue: la motion de censure du gouvernement condamnant le retrait français de l'OTAN n'a obtenu que 137 voix sur 482 députés que compte le Parlement. Cette condamnation est ainsi loin d'avoir recueilli la totalité des 229 voix théoriques de l'opposition. En premier lieu, les 41 députés communistes qui y figurent d'ordinaire se sont cette fois — et comme prévu — trouvés aux côtés de la majorité en approuvant le dégel français de l'OTAN. Mais un certain nombre de centristes de l'opposition n'ont eux-mêmes pas suivi leur leader, René Pleven — ami politique de Jean Lecanuet — dans ses critiques globales et vives de la politique étrangère du général de Gaulle.

Dans les deux heures précédant le vote, les députés avaient entendu une ultime intervention du premier ministre, Georges Pompidou, dans un style acéré et combatif, avait critiqué la conception stratégique américaine de la réponse graduelle et défendu la thèse française qui est, on le sait, celle d'une riposte nucléaire massive à toute agression.

Il avait, sous le tumulte de l'opposition, déclaré: "Si un jour devait survenir, pour des intérêts qui seraient étrangers à la France et à ses obligations dans l'Alliance, un conflit entre les États-Unis et l'URSS — car c'est bien de cela qu'il s'agit — qui peut soutenir que le fait d'avoir sur notre sol le quartier général américain en Europe, avec son réseau de communications et la totalité de son appareil de commandement, sans parler des bases aériennes et des dépôts de matériel, ne constituerait pas pour nous un risque évident et grave?"

Dans une très brève explication de vote, le centriste René Pleven, qui aujourd'hui encore a été l'avocat le plus brillant des thèses de l'opposition, avait lancé à Georges Pompidou: "Vous obtiendrez ce soir une victoire facile. Mais les lendemains seront amers... la crise n'est pas derrière nous. Elle est devant nous..."

Le socialiste Gaston Defferre, qui expliquait pourquoi son groupe allait voter la censure, déclarait: "Nous savons que nous ne pouvons vous renverser... mais nous avons conscience de préserver l'avenir de la France. Vous cherchez l'indépendance et la grandeur... Vous irez vers la soumission et le sous-développement".

Les 33 républicains indépendants qui soutiennent — parfois avec réserve et nuance — les 230 députés gaullistes avaient, par contre, refusé de s'associer à la censure. "Nous vous faisons confiance, avaient-ils dit au gouvernement par la bouche de M. Raymond Mondon, maire de Metz, lorsque vous affirmez que nous restons, au sein de l'Alliance atlantique, des alliés finalement solides et sûrs".

### REACTIONS DES "14"

LA HAYE. — "En face de la France qui est isolée dans sa dénonciation du principe de l'intégration militaire, les membres de l'Alliance atlantique sont déterminés à poursuivre leur coopération comme auparavant", a affirmé hier M. Van Der Stoep, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères des Pays-Bas, devant les membres du colloque des jeunes de l'Organisation de l'Alliance atlantique.

M. Van Der Stoep qui traitait de thème "Les petites nations au sein de l'OTAN" a affirmé: "Si le rôle des petites nations est devenu minime sur le plan militaire par suite du développement technique, les petites nations gardent une importance capitale dans l'élaboration d'une politique commune. Après avoir souligné le cadre géographique de l'Alliance, excluait l'Asie mais que la marche en avant du communisme dans cette partie du monde avait ses répercussions sur l'Alliance, M. Van Der Stoep a déclaré:

"Il appartient aux petites nations membres de l'alliance d'indiquer par des programmes d'aide massive la vague montante du communisme. L'OTAN a besoin d'une stratégie commune, non seulement pour décourager l'agression, mais aussi pour promouvoir les chances de paix, a-t-il conclu.

## MacNamara: jamais pays n'a été aussi fort que le nôtre dans l'histoire

WASHINGTON. — "Aucun autre pays n'a jamais été aussi fort, dans le cours de l'histoire" que les États-Unis, a affirmé hier le secrétaire à la défense, M. Robert McNamara.

Le chef du Pentagone qui appuyait, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, le programme de 5017 millions d'aide militaire américaine à 55 pays, a précisé que jamais, non plus, aucun pays, sauf les États-Unis, n'a disposé d'une "aussi grande force militaire en imposant un fardeau aussi léger à sa société".

Le secrétaire à la défense faisait notamment allusion au fait que 325,000 Américains sont aujourd'hui affectés à la guerre du Vietnam sans que les pays aient dû avoir recours à la mobilisation de ses réserves. Il s'agit notamment des quelque 240,000-245,000 hommes qui se trouvent effectivement au Vietnam à l'heure actuelle, des 50,000 à 60,000 hommes qui appartiennent à la septième flotte, et du personnel des forces aériennes stratégiques bombardant les forces ou installations communistes au Vietnam à partir de leurs aérodrômes de Guam.

Les nations amies des États-Unis et voisines du bloc sovié-

l'agression du Nord-Vietnam aussi longtemps que l'agression se poursuivra ou qu'on demandera notre aide."

M. Harriman, dont les activités depuis 1930 dans le monde politique, diplomatique et des affaires sont dans le passé, ont été au Canada et des États-Unis avaient parcouru ensemble beaucoup de chemin au cours des récentes décennies.

"Pour des raisons différentes, de solides liens relient le Canada et les États-Unis à la France; vous autres, parce que beaucoup de vos citoyens sont d'origine française, et qu'ils ont avec la France des liens familiaux et culturels.

"Quant à nous, les liens historiques et émotifs qui nous relient à la France viennent de l'aide décisive qu'elle nous a fournie aux jours difficiles de notre révolution et ces liens sont encore vivants dans le cœur de notre population."



MOSCOU. — Un nouveau satellite artificiel de la terre, "Cosmos" 115, a été lancé hier en URSS, annonce l'agence Tass. Aucune précision n'est fournie sur les instruments scientifiques que transporte le satellite. Tous les systèmes du bord, indique Tass, fonctionnent normalement.

ANKARA. — Le Conseil des ministres du CENTO a approuvé hier le rapport du comité militaire ainsi que celui du comité de lutte contre la subversion. Aujourd'hui le Conseil abordera l'examen de la situation internationale, dernier point de son ordre du jour. Le Conseil a décidé de tenir sa quinzième réunion annuelle en avril 1967 à Londres.

MADRID. — La police espagnole vient d'effectuer une série d'arrestations qui ont complètement démantelé l'organisation du parti communiste marxiste-léniniste pro-chinois. Le parti, qui ne comptait pourtant qu'un nombre très limité d'adhérents, avait réussi dernièrement à étendre de manière sensible ses activités en Espagne.

NAIROBI. — "Nous rejetons le communisme aussi bien que le capitalisme... Les chefs du groupe communiste ont montré clairement qu'ils se sont faits les porte-parole de l'est", lit-on dans une déclaration publiée hier par le cabinet du président Jomo Kenyatta, refusant les thèses soutenues par les 26 députés qui ont démissionné mardi du parti gouvernemental "Kamati" (Kenya National African Union). La déclaration souligne la détermination du gouvernement de ne pas se laisser intimider et d'agir fermement contre toute subversion.

TAIPEI. — Mao Tsé-toung, président du parti communiste chinois, est partiellement paralysé, à la suite d'une opération chirurgicale subie récemment, affirme le journal chinois nationaliste "Chen Hein" paraissant à Taipei. Mao Tsé-toung est hospitalisé depuis décembre dernier, précise le journal.

GENÈVE. — La situation sanitaire dans le monde se détériore faute de personnel suffisant, tel est l'avertissement lancé par M. M. G. Candau, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.), dans son rapport d'activité pour l'année 1965. Ce rapport sera soumis à la 19e assemblée mondiale de la santé le 3 mai à Genève. Quatorze pays africains de plus de trois millions d'habitants ne possèdent pas une seule école de médecine, signale M. Candau, qui indique d'autre part que l'organisation a participé à la réalisation de plus de 1200 projets sanitaires à travers le monde. Ce rythme de progrès est encourageant, mais insuffisant pour répondre aux besoins des pays en voie de développement, a conclu M. Candau.

PEKIN. — Le journal du parti communiste chinois a lancé hier un nouveau cri d'alarme contre la naissance toujours possible, même en Chine, d'un mouvement révisionniste issu de l'intelligentsia. "Même renversé, observe le "Quotidien du Peuple", l'ennemi de classe cherche toujours à retrouver la maîtrise de la situation dans tous les secteurs. Des intellectuels bourgeois, hostiles au socialisme, tentent de paralyser les masses et de s'emparer des leviers de commande en prétendant que leur savoir professionnel est au-dessus de la politique."

### COMMUNIQUE

DE BONNES VACANCES SE PREPARENT TRES TOT

Vous rêvez déjà de vos vacances, de ce beau voyage ou de ces reposantes fins de semaine. Vous avez raison! La saison d'été s'annonce très belle.

### PREPAREZ-VOUS EN CONSEQUENCE

Venez visiter l'exposition "Voyages" organisée par les grands fabricants d'articles de voyage en collaboration avec les Importations C.M. Ltée. Du 21 au 23 avril vous pourrez admirer ce qui se fait de mieux en fait de valises, sacs de voyage, sacs à main, appareils-photo, radios portatifs etc... et cela dans une ambiance de circonstance.

### RENSEIGNEZ-VOUS BIEN

Une hôte de la société AIR CANADA sera à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements dont vous pourrez avoir besoin pour bien préparer votre voyage... et vos bagages.

### FAITES DE BONNES AUBAINES

Les Importations C.M. sont réputées pour leurs prix avantageux et la qualité de leurs produits. Durant cette exposition chaque acheteur aura la possibilité de gagner un sac de voyage portant le nom d'une grande société aérienne. Trente de ces sacs seront gagnés durant les 3 jours. De plus chaque visiteur pourra participer au grand concours "SAMSONITE". Le 1er prix n'est rien d'autre qu'un voyage à Hawaï! Une autre aubaine à ne pas manquer!

### N'OUBLIEZ PAS

La date: du 21 au 23 avril. L'événement: l'exposition "VOYAGES".

Le lieu: Les Importations C.M. Ltée., 8225 boul. Saint-Laurent — Montréal. Ouvert jusqu'à 9h.30 p.m. les jeudi et vendredi et jusqu'à 5h.30 p.m. le samedi.

## Rhodésie: Wilson s'efforce de se concilier Pretoria mais les Africains s'impatientent

LONDRES. — Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, envisagerait d'envoyer à Pretoria un membre de son cabinet ou une autre "haute personnalité" pour discuter du problème rhodésien avec le Dr Hendrik Verwoerd, chef du gouvernement sud-africain.

Cette information, de source généralement bien informée, n'a pas encore fait l'objet de commentaires à Whitehall, où on attend d'étudier le rapport de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Hugh Stephenson, qui a été reçu hier par le Dr Verwoerd afin de lui transmettre un message de M. Wilson. Ce dernier aurait fait valoir que seule une diminution graduelle des envois de produits pétroliers sud-africains en Rhodésie, les ramenant au niveau assez bas qui existait avant la proclamation unilatérale de l'indépendance de la Rhodésie, permettrait à la Grande-Bretagne de faire face aux pressions grandissantes des pays afro-asiatiques à l'ONU en vue d'un renforcement des sanctions.

### Mutisme à Johannesburg

JOHANNESBURG. — Un mutisme total entoure la conversation qui a été hier, sur sa demande, l'ambassadeur de Grande-Bretagne en Afrique du Sud, sir Hugh Stephenson, avec le premier ministre, M. Verwoerd.

Dans les milieux autorisés britanniques et sud-africains, on se refuse à laisser filtrer la moindre indication sur la teneur de cet entretien, au cours duquel sir Hugh a dû transmettre la réponse de M. Harold Wilson au message que lui avait fait parvenir la semaine dernière M. Verwoerd par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres, M. Carel de Wet.

### A Salisbury

SALISBURY. — Le parlement rhodésien a repris hier sa session à Salisbury, principalement pour examiner une prolongation de l'état d'urgence sur la requête du ministre de la loi et de l'ordre, M. Desmond Lardner-Burke.

L'unique opposant européen du parlement, le Dr Ahru Palley, a annoncé son intention de s'opposer, à toute forme de reconnaissance par le Parlement de l'institution de la république en Rhodésie.

La police rhodésienne a tiré en l'air la nuit dernière

pour disperser des groupes de Noirs dans l'un des quartiers africains de Salisbury. Plusieurs arrestations ont été opérées.

Les incidents ont éclaté en différents endroits du quartier de Harari. Les groupes d'Africains ont lapidé des voitures particulières puis se sont dirigés vers un immeuble dont ils ont brisé plusieurs vitres. C'est alors que la police est intervenue. Personne n'a été blessé.

Ces incidents sont les premiers qui se produisent à Salisbury depuis la proclamation unilatérale de l'indépendance en novembre dernier.

### Aux Nations Unies

NATIONS UNIES. — Sur la proposition de la Syrie, le pro-

jet de résolution présenté au comité spécial sur la décolonisation par quatorze de ses 24 membres concernant la Rhodésie du Sud a été rendu plus ferme dans ses termes. A cet effet, les projets d'amendements suivants à ce projet de résolution qui sera adopté jeudi par le comité spécial ont été déposés mercredi:

1) Le terme "urgence" est inséré dans le paragraphe trois recommandant au Conseil de Sécurité d'étudier des sanctions au titre du chapitre sept de la charte pour assurer la mise en oeuvre de ses résolutions antérieures sur la question rhodésienne.

2) Le paragraphe trois est remplacé par un nouveau para-

graphe mentionnant spécifiquement l'Afrique du Sud et le Portugal et dont voici le texte: "condamne le manquement de certains Etats, particulièrement l'Afrique du Sud et le Portugal, à mettre en oeuvre les résolutions pertinentes de l'assemblée générale, du comité spécial et du Conseil de sécurité, en portant aide et assistance au régime de la minorité raciste en Rhodésie du Sud".

3) Le paragraphe quatre du texte original est remplacé par le texte suivant: "Fait appel à la puissance administratrice (Royaume Uni) pour qu'elle prenne toutes mesures effectives, y compris l'usage de la force, pour mettre fin au régime de la minorité raciste en Rhodésie du Sud".

## Pas de dénucléarisation sans Cuba

### MEXICO. — Le Venezuela,


le Brésil et l'Argentine ont ouvert hier les débats de la commission préparatoire de dénucléarisation de l'Amérique latine en s'opposant fermement à toute signature hâtive d'un traité régional avant que les garanties requises n'aient été obtenues de la part des puissances nucléaires et que tous les Etats latino-américains, y

### compris Cuba et les territoires non autonomes, ne soient disposés à le souscrire.

Le délégué brésilien, M. Camara, a souligné qu'aucun gouvernement ne pouvait se permettre d'abandonner pratiquement le destin de son peuple à d'autres puissances — celles qui détiennent l'arme atomique — sans obtenir des assurances formelles.

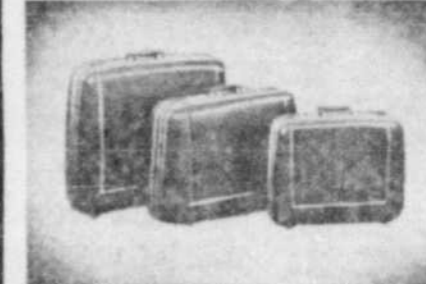

### Les représentants des trois

pays qui se sont faits hier les porte-parole de "l'opposition", ont signalé que la commission préparatoire (COPREDAL) n'avait obtenu jusqu'ici ni des garanties de ce genre, ni l'engagement des Etats extra-continentaux responsables de territoires américains non autonomes de respecter pleinement le futur statut de dénucléarisation latino-américain.





LES IMPORTATIONS C.M. Ltée.  
LE MAGASIN D'ESCOMPTE DE DISTINCTION

## BEAU TEMPS... VOYAGES... VOICI VOS VALISES!

 <p><b>POUR DAME:</b> Ensemble très élégant. Armature "Boltaron". Très résistante. Ouverture à plat. Serrures encastrées. Fini type cuir. Antirafraîche, étanche, très légère. Couleur: bleu ou gris fusain.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/130—cosmétique</td><td>Prix sug. 44.95</td><td>Prix C.M. 31.50</td></tr> <tr><td>67/131—weekend</td><td>44.95</td><td>31.50</td></tr> <tr><td>67/132—garde-robe</td><td>67.50</td><td>47.25</td></tr> </table>	67/130—cosmétique	Prix sug. 44.95	Prix C.M. 31.50	67/131—weekend	44.95	31.50	67/132—garde-robe	67.50	47.25	 <p><b>POUR MONSIEUR:</b> Ensemble distingué. Armature "Boltaron". Très résistante. Ouverture à plat. Serrures encastrées. Fini type cuir. Antirafraîche, étanche, très légère. Couleur: gris fusain.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/134—attaché</td><td>Prix sug. 44.95</td><td>Prix C.M. 31.50</td></tr> <tr><td>67/135—un habit</td><td>44.95</td><td>31.50</td></tr> <tr><td>67/136—deux habits</td><td>67.50</td><td>47.25</td></tr> </table>	67/134—attaché	Prix sug. 44.95	Prix C.M. 31.50	67/135—un habit	44.95	31.50	67/136—deux habits	67.50	47.25
67/130—cosmétique	Prix sug. 44.95	Prix C.M. 31.50																	
67/131—weekend	44.95	31.50																	
67/132—garde-robe	67.50	47.25																	
67/134—attaché	Prix sug. 44.95	Prix C.M. 31.50																	
67/135—un habit	44.95	31.50																	
67/136—deux habits	67.50	47.25																	



PREPAREZ-VOUS EN CONSEQUENCE

Venez visiter l'exposition "Voyages" organisée par les grands fabricants d'articles de voyage en collaboration avec les Importations C.M. Ltée. Du 21 au 23 avril vous pourrez admirer ce qui se fait de mieux en fait de valises, sacs de voyage, sacs à main, appareils-photo, radios portatifs etc... et cela dans une ambiance de circonstance.

 <p><b>POUR DAME:</b> Ensemble très élégant. "Boltaron" très rigide. Ne s'éraflant pas — étanche à la poussière. Très légères. Couleurs: bleu, rouge, fusain.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/118—cosmétique</td><td>Prix sug. 28.00</td><td>Prix C.M. 19.50</td></tr> <tr><td>67/119—weekend</td><td>28.00</td><td>19.50</td></tr> <tr><td>67/120—garde-robe</td><td>36.50</td><td>25.50</td></tr> </table>	67/118—cosmétique	Prix sug. 28.00	Prix C.M. 19.50	67/119—weekend	28.00	19.50	67/120—garde-robe	36.50	25.50	 <p><b>POUR MONSIEUR:</b> Ensemble pratique. Moulées thermo-plastique. Très légères et très solides. Résistant aux éraflures. Fini "Fibrilite". Couleur: bleu, rouge ou gris.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/110—cosmétique</td><td>Prix sug. 16.00</td><td>Prix C.M. 11.25</td></tr> <tr><td>67/111—weekend</td><td>16.00</td><td>11.25</td></tr> <tr><td>67/112—garde-robe</td><td>25.75</td><td>17.95</td></tr> </table>	67/110—cosmétique	Prix sug. 16.00	Prix C.M. 11.25	67/111—weekend	16.00	11.25	67/112—garde-robe	25.75	17.95
67/118—cosmétique	Prix sug. 28.00	Prix C.M. 19.50																	
67/119—weekend	28.00	19.50																	
67/120—garde-robe	36.50	25.50																	
67/110—cosmétique	Prix sug. 16.00	Prix C.M. 11.25																	
67/111—weekend	16.00	11.25																	
67/112—garde-robe	25.75	17.95																	

FAITES DE BONNES AUBAINES

Les Importations C.M. sont réputées pour leurs prix avantageux et la qualité de leurs produits. Durant cette exposition chaque acheteur aura la possibilité de gagner un sac de voyage portant le nom d'une grande société aérienne. Trente de ces sacs seront gagnés durant les 3 jours. De plus chaque visiteur pourra participer au grand concours "SAMSONITE". Le 1er prix n'est rien d'autre qu'un voyage à Hawaï! Une autre aubaine à ne pas manquer!

 <p><b>POUR DAME:</b> Sac avion. Très léger — imperméable et étanche à la poussière — poche latérale. Couleur: tabac.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/101—Prix sug. \$42.50</td><td>Prix C.M. \$29.75</td></tr> </table> <p>Sac fourre-tout, de même qualité.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/100—Prix sug. \$13.75</td><td>Prix C.M. \$ 9.60</td></tr> </table>	67/101—Prix sug. \$42.50	Prix C.M. \$29.75	67/100—Prix sug. \$13.75	Prix C.M. \$ 9.60	 <p><b>POUR MONSIEUR:</b> Sac avion. Solide et léger — imperméable et étanche à la poussière. Deux poches latérales. Couleurs: tabac.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/103—Prix sug. \$42.50</td><td>Prix C.M. \$29.75</td></tr> </table> <p>Sac sport de même qualité.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td>67/102—Prix sug. \$14.50</td><td>Prix C.M. \$10.30</td></tr> </table>	67/103—Prix sug. \$42.50	Prix C.M. \$29.75	67/102—Prix sug. \$14.50	Prix C.M. \$10.30
67/101—Prix sug. \$42.50	Prix C.M. \$29.75								
67/100—Prix sug. \$13.75	Prix C.M. \$ 9.60								
67/103—Prix sug. \$42.50	Prix C.M. \$29.75								
67/102—Prix sug. \$14.50	Prix C.M. \$10.30								

HEURES D'OUVERTURE DE 9.30 A.M. à 6.00 P.M. — JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9.30 P.M.

8225 Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Téléphone 389-8081

GRAND STATIONNEMENT GRATUIT A VOTRE DISPOSITION

Succursale: 5975 Boulevard Monk, Ville-Emard, Téléphone 769-8815

## L'API: la vague de grèves nous conduit au désastre économique

L'association professionnelle des industriels croit que la vague de grèves peut compromettre sérieusement la prospérité économique de la province en provoquant l'inflation et en réduisant la productivité. Dans un communiqué, le directeur général de l'API, M. Jean Brunelle, explique que les syndicalistes ont développé depuis quelques années "une attitude désinvolte à l'endroit de la grève, même illégale, qui dans certains cas ne vise qu'à confirmer des actes impulsifs ou des prises de position inutilement agressives, ce qui force l'employeur à concéder des avantages qu'il aurait refusé d'accorder en négociation".

M. Brunelle reconnaît que la grève peut être justifiée à condition de demeurer une mesure de dernier recours utilisée seulement quand les ressources normales de la négociation sont épuisées. Mais c'est la désinvolture avec laquelle

les syndicats recourent à la grève illégale ou aux journées d'étude qui l'inquiète. "Il arrive qu'après s'être livrés à une grève illégale, la partie syndicale exige, comme condition à la reprise des négociations, que l'employeur renonce à tout recours juridique contre le syndicat ou les individus en cause, a-t-il dit. Comme peu d'entreprises peuvent se payer le luxe d'un arrêt de travail prolongé, l'employeur se voit alors contraint de passer l'éponge sur des agissements délictueux et de négocier bon gré mal gré, avec un syndicat dont la bonne foi est douteuse. Le mépris de la loi manifesté par certains groupes syndicaux se situe dans un contexte psychologique marqué par un esprit de revendication de plus en plus agressif. Dans le secteur privé comme dans le secteur public, les problèmes économiques et humains deviennent malheureu-

## Fonction publique fédérale: comité parlementaire pour étudier le projet de régime de négociations collectives

OTTAWA — Le premier ministre M. Lester B. Pearson a fait inscrire hier en annexe au Feuilleton des Communés un avis de motion qui prévoit

la création d'un comité mixte des Communés et du Sénat pour étudier et faire rapport au Parlement sur un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale.

Le premier ministre avait présenté mardi à la Chambre des communes un projet de résolution qui vise à établir un tel régime.

L'avis de motion du premier ministre prévoit que le comité parlementaire mixte, qui comprendrait 24 députés et un nombre de sénateurs à être déterminé par le sénat, serait habilité à recevoir des mémoires de personnes et d'organismes intéressés et à entendre des témoins.

En vue de l'établissement d'un régime de négociations collectives dans la fonction publique fédérale, le gouvernement dispose déjà d'un rapport d'un comité d'experts qui lui a été présenté l'an dernier et qui recommande notamment de maintenir le statu quo chez les fonctionnaires fédéraux en ce qui regarde le droit de grève.

## La ligue de la radiodiffusion en faveur d'une régie des ondes

OTTAWA — La ligue canadienne de la radiodiffusion a présenté un mémoire au premier ministre Pearson, appuyant la recommandation faite par la commission Fowler en faveur de la création d'une Régie canadienne des ondes.

La commission Fowler, qui a soumis son rapport au gouvernement, avait étudié la question pendant plus d'un an avant de faire ses recommandations.

La ligue, qui dit représenter les intérêts des consommateurs en matière de radiodiffusion, a également demandé au gouvernement de mettre fin aux réclames commerciaux abusifs.

Le mémoire rejette les critiques formulées contre la proposition de la commission Fowler, et qui alléguent que la Régie canadienne des ondes serait un véritable tsar de la radiodiffusion.

"Toute institution démocratique, dit le mémoire, doit finalement venir au point où une décision est prise par le chef exécutif. A ce point de vue, le ministre des postes est le tsar du système postal, le surintendant des assurances est le tsar dans son milieu et nombre de Canadiens sont des tsars par les fonctions qu'ils occupent."

La commission Fowler avait recommandé que le BGR et le Bureau des directeurs de la Société Radio-Canada soient abolis et remplacés par cette régie canadienne des ondes sous l'autorité d'une seule personne.

Radio-Canada et l'industrie privée de la radio ont fortement critiqué cette recommandation.

Au sujet de la réclamation commerciale, la ligue affirme que des considérations purement commerciales et intéressées ont eu une influence désastreuse sur la radiodiffusion canadienne, et se prononce contre le principe selon lequel on doit donner aux spectateurs ce qu'ils veulent.

La ligue dénonce l'abus honteux des ondes dont sont responsables certains commanditaires, dont la première préoccupation est de réaliser des gains et dont le résultat est que la création d'émissions de haute qualité est devenue une considération secondaire, sinon insignifiante.

Au sujet du BGR, le mémoire déclare que "trop souvent le BGR semble croire qu'après avoir accordé un permis d'exploitation à une société de diffusion il doit également garantir la rentabilité de cette exploitation en faveur des actionnaires".

"Ce n'est certes pas le rôle que l'on avait envisagé pour le BGR."

## Chances égales aux francophones, réclame le syndicat chez Price

Le syndicat des travailleurs des pâtes et cartons de Jonquière (CSN) mène une lutte à la compagnie Price pour que les Canadiens aient accès aux postes supérieurs quand ils ont la compétence voulue. Encore récemment, précise le président Charlemagne Girard, le poste d'assistant surintendant au département de la pâte kraft à l'usine de Jonquière a été accordé à un Américain qui ne parle pas le français.

Sauf pour une couple de postes dont l'un d'importance secondaire, toutes les promotions ont été accordées à des individus de langue anglaise, très souvent ne possédant aucun rudiment de la langue française.

M. Girard rappelle qu'en avril 1963, le syndicat a attiré l'attention de la compagnie sur la situation, et a logé un grief de discrimination raciale. A ce moment-là, un représentant de la compagnie avait donné l'assurance que désormais, la politique serait de donner le maximum de chances aux Canadiens français.

## L'arrivée à Alma de travailleurs américains provoque un conflit syndical qui tourne à la violence

ALMA. — Le président du Conseil central des syndicats nationaux d'Alma, M. Jean-Marie Ouellet, a dit qu'il tenait à identifier ceux qui ont détruit son automobile lundi, alors qu'il invitait les ouvriers à la modération dans leurs revendications auprès de la compagnie américaine Rust Associated chargée de l'agrandissement du moulin à papier de la compagnie Price. Le méfait a été attribué à une certaine de manifestants membres du syndicat de la construction du Lac St-Jean (CSN), mais M. Ouellet n'a pas exclu la possibilité qu'il soit le fait d'agitateurs notoires.

Le méfait s'inscrit dans le conflit syndical provoqué par l'arrivée de la compagnie Rust Associated, qui a amené avec elle une cinquantaine d'ouvriers spécialisés américains, membres d'un syndicat international. La compagnie exige que les ouvriers québécois adhèrent au syndicat international pour la durée des travaux, soit environ 20 mois, ce que refusent les syndiqués de l'endroit membres de la CSN.

Mercredi dernier, plus de 200 travailleurs ont envahi les terrains de la compagnie Price forçant les ouvriers de la compagnie Rust à quitter les lieux. Et dimanche, le feu a rasé deux baraques construites par la compagnie Rust sur le chantier. Le lendemain, cette dernière a obtenu de la cour supérieure une injonction valable jusqu'au 16 mai et ordonnant aux syndiqués de la CSN de cesser toute obstruction, manifestation et violence à son endroit et à celui de ses employés, et de respecter la propriété de la compagnie Price.

Le maire d'Alma, M. Léonce Desmeules, a accordé son appui aux travailleurs de la CSN dans leurs revendications mais leur a demandé de collaborer avec la police municipale pour qu'on ne soit pas obligé de recourir à la Sûreté provinciale.

## La vitesse, cause des accidents sur le fleuve

OTTAWA — Le ministère fédéral des transports a fait savoir hier que la "vitesse exagérée" est l'une des principales causes des accidents dans le chenal maritime du Saint-Laurent.

Un porte-parole du ministère a déclaré que les capitaines et pilotes de tous les navires, grands et petits, ont été exhortés à prendre note du fait que la vitesse exagérée a été l'une des causes de plusieurs abordages graves survenus dans le fleuve l'an dernier.

Dans un avis aux navigateurs, le ministère signale que "des enquêtes formelles effectuées à la suite d'abordages graves survenus récemment dans le Saint-Laurent démontrent que certains navires se déplacent à une vitesse beaucoup plus que modérée quand la visibilité est mauvaise, de même que dans les chenaux dragués ou l'effet de rive peut gêner les manoeuvres".

L'avis note que des navires violent les règles de sécurité en ne ralentissant pas jusqu'à une vitesse modérée dans des situations difficiles.

Par ailleurs, le ministère fédéral des transports annonce qu'il établira cette année un système de communications par radio à très haute fréquence entre Montréal et les Escoumins, afin d'accroître les conditions de sécurité du trafic maritime dans le Saint-Laurent.

**L'ANGLAIS EN 60 HEURES**  
**TEST GRATUIT**  
AUDIO-VISUEL  
COURS DU MATIN - DU SOIR - PRIVÉS

COLLEGE CANADIEN DU BILINGUISME  
4856 HOCHELAGA, MONTREAL, P.Q.  
**255-4091**

DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Sans obligation de ma part, je voudrais éprouver mes aptitudes par un test gratuit au laboratoire.  Je désirerais recevoir plus de renseignements sur vos cours avec laboratoire EN STUDIO  A DOMICILE

D-21-4-66

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ TÉL. \_\_\_\_\_

De l'Acadie près boul. Métropolitain Ville Mont-Royal

Magasinez jeudi et vendredi soir

**CENTRE D'ACHATS ROCKLAND**

Carrefour du bon goût

**EXPOSITION ANNUELLE DE BATEAUX**  
JUSQU'AU 30 AVRIL

**C'EST GRATUIT... FASCINANT... AMUSANT!**  
Pour toute la famille... dans l'allée centrale

Un éblouissant étalage des dernières nouveautés de la navigation... par les manufacturiers et les distributeurs les plus connus.

**Pour ceux qui recherchent un changement rafraîchissant**

Fatigué de toujours boire la même chose? Essayez ce changement rafraîchissant!

Dégustez le vermouth rouge Martini & Rossi frappé. Il possède une limpidité, une légèreté et un velouté presque inimaginables. Essayez-le et vous verrez!

Le Martini & Rossi est délicieux de bien des façons... avec un zeste de citron... frappé... mélangé avec du "tonic water"... ou mélangé à parts égales au vermouth Martini extra dry.

Mmmmm... le vermouth rouge Martini & Rossi est vraiment un changement rafraîchissant. Essayez-le de différentes façons. Servez-le à vos amis! Demandez le vermouth rouge Martini & Rossi au magasin de la Régie des alcools par son numéro: RAQ 559-I. EMBOUTILLÉ EN ITALIE

**MARTINI & ROSSI**  
VERMOUTH ROUGE



# L'univers féminin



SYLVIE VARTAN présentait cette semaine à Paris sa 2e collection, oui déjà, une collection automne-hiver. Bien sagement assis en haut de l'escalier Johnny Halliday, de retour d'Amérique avec sa jeune femme Sylvie qui assistent au défilé des mannequins. Des tissus colorés prédit Sylvie pour faire échec à l'automne parisien triste et pluvieux. Comme il y aura de longs bas bien chauds et de couleur, Sylvie n'hésite pas à remonter encore les jupes : à moins 2 pouces au-dessus du genou, sinon trois...

(Photo Keystone)



**L'HABITANT**  
9656 ouest, boul. Gouin  
Pierrefonds  
"Au Bord de l'Eau"

CUISINE FRANÇAISE  
LICENCE COMPLETE

RESERVATIONS: 684-4398

Construit en 1789

**AIR SOLEIL**  
COLONIE DE VACANCES  
Laique et mixte - Direction française  
Membre de l'Association des camps du Québec  
En activité depuis 1962  
Pour enfants de 6 à 12 ans  
**AU MONT CASTOR (SIE-AGATHE)**  
DU 19 JUIN AU 28 AOUT

Toutes les activités indispensables au développement et à la détente de vos enfants

Renseignements et documentation  
Mme J. Flamand  
4923, ave. Carleton, Mtl 26  
RE. 9-0552

## Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

- HORIZONTELEMENT**
- Qui font vite — Employeur
  - Non professionnel — Personnel
  - Pour le fumeur — Réceptif
  - Se dit des corps minéraux
  - De l'autre côté — Marque du soulagement
  - Épopée antique — De très grande taille
  - Boisson forte — Abréviation commerciale
  - Dans — Recouvert d'huile — Démonstratif
  - Inclinaison — Note
  - Qui connaît beaucoup de choses — Mois
  - Distance entre deux choses parallèles
  - Possessif — Écrit ses dernières volontés
- VERTICALEMENT**
- Qui font vite — Employeur
  - Hauter — Adverbe inversé
  - Empereur français — Convient
  - Enlèvement — S'en va
  - Au monde — En code — Greffe
  - Le proche de la Floride — Impudents
  - Ancien nom de l'Irlande — Partie de compte
  - Philosophe grec — Conjonction
- Solution d'hier**
- Horizontalement :**
- RALLIEMENT
  - EGOÏSTE — DO
  - PRISONNIÈRES
  - RIN — LASSEES
  - OCT — OS
  - BOA — MANUELLE
  - ALICE — GELE
  - TENON — AMER
  - ENTERINERA
  - OS — PS
  - NOURRI — SITOT
  - TREVE — EUSSE
- Verticalement :**
- REPROBATION
  - AGRICOLE — SOT
  - LOINTAINE — UR
  - LIS — CONTRE
  - ISOLEMENT — RV
  - ETNA — FPIE
  - MENSONGERS
  - ISSUE — SE
  - NUEE — ELAN — IU
  - REGLEMENTS
  - DÉS — ER — OS
  - DOS — SERRANTE

## dans votre panier à provisions



Pour le bénéfice des consommateurs, Steinberg Limitée vient de construire, au coût de \$3 1/2 millions, un vaste entrepôt de fruits et légumes, rue Hochelaga, à Montréal. M. Alcide Courcy, ministre provincial de l'agriculture et de la colonisation, présidait ces jours derniers la cérémonie d'inauguration.

Pour vous assurer, madame, des denrées d'une fraîcheur impeccable, l'intérieur de l'entrepôt a été conçu pour que légumes et fruits soient expédiés aux magasins dans les délais les plus aérés.

En préparant les plans de l'édifice, on a avant tout cherché à simplifier le travail pour éviter aux employés toute perte de temps et accroître la productivité.

### Expédition et réception

Les quais d'expédition et de réception sont tous deux inclus dans l'édifice pour permettre pendant les mois d'hiver de charger et de décharger la marchandise à l'abri des intempéries. Au lieu de portes, c'est un rideau d'air qui isole l'allée des camions de l'entrepôt proprement dit : un système de ventilation empêche que les denrées ne soient exposées aux gaz nocifs.

Le centre est également équipé d'un des meilleurs systèmes en Amérique du Nord pour le contrôle de la température et de l'humidité ambiantes.

L'entrepôt compte 14 salles de mûrissement pour les tomates et les bananes. Un équipement automatique permet d'emballer plus de 16.000 unités de pommes de terre par jour. Toutes les pommes de terre sont soigneusement vérifiées et triées pour en assurer la qualité.

### 24 heures par jour

Signalons que l'entrepôt fonctionne 24 heures par jour avec trois équipes. Il compte près de 100 employés spécialisés. À la fin de chaque période de 24 heures, le stock entreposé est pratiquement nul, ce qui signifie que les 120 magasins Steinberg de la province de Québec reçoivent chaque jour des fruits et légumes frais.

### Le jus de pomme, un bon achat

Lorsque vous désirez vous procurer un jus de fruits, assurez-vous que le produit est pur. Le jus de pomme remplit cette qualification car c'est un produit confectionné à partir de pommes fraîches. Le jus est "nature", c'est-à-dire qu'on ne l'a pas dilué et qu'on n'y a pas ajouté de sucre.

Un verre de 3 onces de jus de pommes fournit toute la vitamine C nécessaire pour la journée et peut remplacer, au petit déjeuner, un fruit ou jus de citron.

À l'heure du goûter, servez aux enfants un verre de jus de pomme bien froid, garni d'une tranche de pomme et d'une cerise. Les jours chauds, ajoutez une boule de crème glacée ou du sorbet au jus de pomme ou préparez un "punch" en mêlant 1/2 tasse de jus de pomme et 1/2 tasse de lait.

### Un magnifique résultat

Les membres de l'Association des détaillants en alimentation du Québec ont recueilli pour la valeur de \$30.000 de denrées qui seront distribuées aux pauvres de la région métropolitaine.



M. Conrad Beaulieu, président d'une chaîne de marchés d'alimentation et président de la première banque d'alimentation a annoncé que les résultats de la campagne dépassaient largement l'objectif de 10 wagons. En effet, 17 wagons contenant 7.000 caisses ont été acheminés vers Montréal. L'an prochain, l'association espère recueillir 25 wagons de nourriture.

### CANAPÉS DE SARDINES ÉPICÉES

Beurrer les biscottes françaises avec du beurre ou de margarine. Placer sur chacune une sardine française épicée, un morceau de citron et du persil. Servir comme hors-d'œuvre ou avec la salade.

Prévoir 2 portions par personne.

### POTAGE À LA BISQUE D'ÉCREVISSE ET AUX CHAMPIGNONS

- 14 oz. de bisque française d'écrevisse
- 14 oz. de soupe aux champignons
- 14 oz. de lait ou d'eau
- 1/2 cuillerée à thé de sel
- 1/4 cuillerée à thé de thym moulu
- 1/2 tasse de crème à 35% ou de lait en poudre tel quel
- 6 cuillerées à table de crème fouettée

Mélanger la bisque d'écrevisse, la soupe aux champignons, le lait ou l'eau, le sel et le thym. Bien remuer. Faire cuire à feu modéré jusqu'à ce que ce soit chaud. Ne pas faire bouillir. Ajouter une demi-tasse de crème à 35% ou de lait évaporé et chauffer. Servir garni de crème fouettée.

Donne 6 portions.

RENEE R.

## FIANCES 66 vient d'être publié à l'intention des mariés de l'année

À l'occasion de la semaine nationale des fiances, le Service de préparation au mariage vient de publier un numéro spécial intitulé "FIANCES 66" rédigé en collaboration par des couples travaillant au succès de cette semaine annuelle des fiances. Le thème de cette année : "Le fiancé et ses responsabilités sociales."

Le SPM national, qui groupe six provinces du Canada français, rejoint environ 20.000 jeunes chaque année qui se préparent au mariage. En plus des 2.000 responsables qui travaillent activement à la préparation des cours et à l'organisation générale dans 250 sections locales ou paroissiales, plus de 2.500 adultes sont appelés à participer au SPM soit en donnant leur te-

moignage ou en faisant profiter ces jeunes adultes de leurs connaissances et expériences.

Selon des statistiques préparées par le Service de préparation au mariage, 50 p.c. des mariages ont été rejoints, cette année, par l'un ou l'autre des cours du SPM.

Le but poursuivi cette année par le SPM est d'intensifier l'engagement immédiat des fiancés dans la société. Engagement conscient, libre et actuel qui du coup prépare le couple à devenir demain une des cellules premières et bien vivantes de la communauté humaine.

Au sommaire de FIANCES 66 : "Un couple... mais deux personnes"; "La maturité..."; "Le monde et celui qui fonde un foyer"; "Le couple devant Dieu"; fécondité 66 et des témoignages sur "la femme mariée et le travail". On peut se procurer FIANCES 66 en s'adressant au SPM, 685 rue Décarie, Montréal 9.

## Maternelle du centre I.-C.

Une maternelle d'éducation physique est une création d'un intérêt très particulier. Initier des petits bouts de choux de 3 à 6 ans au folklore, à la natation, à la gymnastique, à l'expression corporelle, c'est une entreprise extrêmement fascinante, à laquelle s'appliquent les professeurs du Centre Immaculée-Conception.

### Enfants de 6 ans

Cette section offre des activités de natation, de gymnastique, de diction et d'artisanat. Les cours ont lieu le samedi de 8h45 à 11h30.

### Enfants de 4 et 5 ans

Ce groupe peut prendre part aux cours de natation, de gymnastique, de diction, de chant et d'arts plastiques. On leur prend à raison de trois demi-journées par semaine.

### Enfants de 3 ans

Les enfants de 3 ans pourront aussi s'initier au folklore, à l'expression corporelle, au chant et à la diction selon un programme spécial qui sera conçu pour eux. Abonnement au mois seulement.

Les parents intéressés peuvent communiquer avec Mme Laura Gratton entre 9h et 11h, du matin au Centre de l'Immaculée-Conception, à Montréal.



Mme Angele Sole, F.R.I., de Montréal, assistera au 17ème Congrès de la Fédération internationale des Biens Immobiliers, qui se tiendra à Tokyo, du 24 au 29 avril 1966. C'est la déléguée officielle de la Chambre d'immeuble de Montréal.

## L'ÉLÉGANCE de l'heure



## Joséphine Baker au festival des arts de Dakar

DAKAR — "Le Festival mondial des arts nègres est très important pour moi. Qui de plus essentiel que de manifester aux yeux du monde, la vitalité et la dignité de son art, de sa culture" a déclaré hier à son arrivée à l'aéroport de Dakar madame Joséphine Baker.

"Je suis, bien sûr, française, née américaine, mais je suis africaine très intimement" a encore dit madame Joséphine Baker qui doit présenter aujourd'hui, au théâtre Daniel

Sorano, le spectacle de variétés, second volet de la participation française au festival. "Je chanterai bien sûr 'J'ai deux amours', a encore indiqué madame Joséphine Baker.

## Voire adresse, s.v.p.

Une correspondante qui signe Mme Yvonne R. Raymond et qui nous a fait parvenir une lettre pour publication, intitulée : "Évolution féminine : recul ou progrès ?" a malheureusement omis de nous donner son adresse. Nous lui demandons ici de bien vouloir communiquer avec la page féminine du DEVOIR, le plus tôt possible, soit par lettre, soit par téléphone.

Nous ne publions jamais de lettre de lecteurs dont nous n'avons pas l'adresse dans nos dossiers. Cependant, nous respectons l'anonymat de nos lecteurs s'ils le désirent.

La rédaction

## IMPORTÉ DE FRANCE Le ROYAL DE NEUVILLE



28 oz. 542-G  
26 oz. 542-F

L'ANJOU SAUMUR pétillant, le plus populaire au pays du Québec

LE VIN IDEAL DES CELEBRATIONS JOYEUSES

ANNONCE

## Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, contactez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

## CIDRE DE NORMANDIE



MARQUE EVA  
Léger - Fruité  
Pétillant  
Importé de France

TENEUR EN ALCOOL 3 1/2 %

En vente dans tous les magasins d'alimentation spécialisés dans les conserves fines et autres produits de choix importés de France.


MAINTENANT deux présentations: bouteille de 36 oz. cidre PETILLANT, bouteille de 35 oz. cidre NATURE

Distribué dans le Québec par  
**Société JUFRANCE**  
470, Ave. Ogilvy, Montréal-15  
276-1224 — 276-1127

Stores  
de toutes sortes,  
de toutes dimensions,  
avec ou sans frange,  
à la portée de  
toutes les bourses

6595 RUE SAINT-HUBERT      1651 EST, RUE MONT-ROYAL  
6602 RUE SAINT-HUBERT      4028 EST, RUE ONTARIO

Un seul numéro de téléphone: 384-3600



**Le compte**  
DRAPERIES-DECORATION

E. LECOMPIE DRAPERIES LTÉE  
PLAN DE MISE DE CÔTÉ • PLAN CRÉDICO • ESTIMATION GRATUITE

# Les ventes et la production de Steel of Canada furent plus considérables

## potins financiers

Les titres d'aluminium étaient achalandés, hier, sur la Bourse de Londres, vu les possibilités que la hausse récente du prix du cuivre porte les acheteurs à se tourner vers l'aluminium. Il y eut beaucoup d'activités, hier, sur la Bourse de N.Y. et l'indice des industriels de D. J. C. s'éleva à 84 points plus haut à 951.28. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les mouvements des stocks avaient le caractère sélectif.

On peut s'attendre à ce que Washington et Ottawa soient dans l'obligation d'élever les impôts, si l'inflation persiste. Quant au gouvernement de Québec, il le fera après les élections tout probablement.

Canadian Vickers Limited procédera au baptême du M.V. Macleod, Hall, construit pour Hall Corporation of Canada, à 11 heures le 25 avril 1966. La marraine sera Mme R.L. Andrews, jr et il y aura réception à 12h30 au Ritz-Carlton, après la cérémonie.

Canada Pipe Lines Co propose d'émettre une émission de \$50,000,000 d'actions privilégiées, dont 99 p.c. seraient vendues à des intérêts canadiens.

Les débits dans les banques canadiennes, le mois dernier, atteignaient les \$45,241,700,000 ou \$29,741,300,000,000 le mois précédent.

## NOMINATIONS À LA DIRECTION DE CHEMCELL



Robinson Ord Clifford S. Malone  
Le conseil d'administration de Chemcell (1963) Limited annonce la nomination de Monsieur Robinson Ord à titre de président adjoint du conseil, et celle de Monsieur Clifford S. Malone à titre de président. Monsieur Ord était auparavant président de la compagnie et Monsieur Malone vice-président exécutif.

## Imperial Oil et les investissements étrangers au pays

Il est temps que les Canadiens en reconnaissent les répercussions

Les Canadiens devraient reconnaître ce que les investissements étrangers du secteur privé accomplissent pour eux au lieu d'en faire la cible de leurs critiques. Tel est le message que fait passer M. W.O. Twaits, président de l'Imperial Oil, à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie.

"Il est à peu près temps, dit-il, que nous au Canada sachions reconnaître les formidables réalisations des investissements internationaux du secteur privé, et les bénéfices qu'ils apportent à notre pays."

M. Twaits est d'avis que les Canadiens nourrissent une attitude contradictoire à l'égard des capitaux étrangers. "Nous voulons poursuivre nos projets de capitaux tout en refusant d'admettre le fait que les capitaux manifestent le plus d'empressement à se diriger vers les pays qui leur réservent le meilleur accueil."

Il cite l'industrie pétrolière en exemple, faisant remarquer que "selon une évaluation des volumes actuels des exportations, la contribution annuelle des opérations de cette industrie à notre balance générale des comptes s'élève à plus d'un milliard de dollars. Mais avant d'en arriver là, il a fallu investir environ \$12.5 milliards, dont une bonne part provenait de l'étranger."

M. Twaits précisait que l'Imperial Oil endosse sans réserve le guide de bonne conduite en 12 points à l'intention des filiales canadiennes de cette compagnie étrangère.

## Durant le 1er trimestre

Le Steel Company of Canada a tenu au début de cette semaine l'assemblée annuelle de ses actionnaires. Son président, M. V.W. Scully, leur déclara en partie ce qui suit: "Le nombre d'actionnaires de la Steelco a continué d'augmenter et approche aujourd'hui de 50,000. Le fait que plus de 90% des actions de la compagnie sont détenues par des résidents canadiens, et qu'une aussi forte proportion du total des actions en circulation est représentée ici aujourd'hui, par des actionnaires ou par des fondes de pouvoirs, est des plus stimulants."

Bien que nous ayons dû nous occuper toute l'année de l'exécution de divers programmes d'expansion et de la mise en service de plusieurs nouvelles unités de production importantes, la production et les ventes ont atteint des niveaux sans précédents. Cependant, la construction de nouveaux ateliers et l'installation de nouveau matériel ont empêché certains services d'atteindre leurs rendements habituels et de réaliser leurs programmes de production. Conséquemment, la compagnie a dû, afin de pouvoir servir ses clients, acheter des quantités importantes d'acier semi-ouvré."

Les augmentations de coûts qui ne sont pas compensées par des hausses de production entraînent inévitablement une majoration des prix. Cependant, la responsabilité de la stabilisation des coûts de production unitaires n'incombe pas uniquement à l'industrie. Le gouvernement, les syndicats ouvriers et le public doivent, tôt ou tard, se rendre compte que tout fardeau qui pèse sur l'industrie à long terme a pour effet de réduire la demande et de surmonter la concurrence étrangère, ne peut qu'entraîner des difficultés économiques et, éventuellement, la stagnation.

## AU PREMIER PLAN

Notre but est de nous maintenir au premier plan d'une industrie en plein essor, fortement concurrentielle, et pour y parvenir, nous cherchons à accroître constamment l'efficacité de nos services. Les nouvelles installations mises en marche l'année dernière, à l'usine Hilton, comme le laminoir de 148" à toiles fortes, le laminoir d'écrasement de 80" la chaîne de décapage de 80" et les autres travaux d'agrandissement et de modernisation, donnent des résultats satisfaisants. Elles ont permis d'augmenter la capacité de production, d'améliorer la qualité des produits et d'étendre la gamme de dimensions dans le domaine important des lames plats. Ainsi, nous sommes aujourd'hui en bien meilleure posture pour fournir à nos usines de tubes et tuyaux les lames dont elles ont besoin, y compris celles en tôle forte pour la fabrication de tuyaux de grand diamètre.

## L'USINE DE CONTRECOEUR, TERMINEE

À Contrecoeur, dans le Québec la nouvelle usine à barres qui est mise partiellement en service vers la fin de 1965, est maintenant presque terminée. Cette usine a une capacité plus grande de production de barres et profils et offre un plus grand choix de dimensions et de qualités que l'ancien laminoir de l'usine Notre-Dame. Les nouvelles installations récemment complétées dans les autres usines de la compagnie devraient améliorer les perspectives de vente et de bénéfices pour plusieurs gammes de produits.

Plus tard, cette année, notre deuxième laminoir à fil machine, le plus moderne du genre au monde sera mis en service et augmentera considérablement la capacité de production de fil machine de haute qualité destiné à la vente ou à une transformation ultérieure, en une vaste gamme de produits de trefilerie, dans nos usines. Les billettes utilisées par ce laminoir à fil machine seront fournies par la nouvelle installation de coulée continue à six lingotières à billettes qui sera terminée plus tard cette année, et par le laminoir à billettes déjà en service qui est à moderniser pour encore accroître l'efficacité et la production.

## BON TRIMESTRE

Le 1er mai, vous recevrez un résumé des résultats de l'exercice financier pour le premier trimestre de 1966. Je suis heureux de pouvoir annoncer que "la production et les ventes ont battu tous les records pour un premier trimestre", et que les bénéfices qui en découlent représentent une amélioration satisfaisante par rapport à la période correspondante de l'année dernière. La production se maintient à un niveau élevé, et étant donné le volume des commandes reçues, elle devrait continuer de s'y maintenir au cours des prochains mois. Pour le reste de l'année, si le niveau de l'activité économique au Canada ne subit pas de baisse sérieuse, et si les prochaines négociations avec les syndicats aboutissent rapidement à des accords équitables, les perspectives semblent très favorables.

## LA COMPAGNIE D'ASSURANCES PROVINCES-UNIES



Marcel Giroux  
La direction de SICO INC. annonce la nomination de M. Marcel Giroux comme représentant des ventes pour le territoire comprenant le comté de Dorchester et une partie du Bas du Fleuve jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick.

## SICO INC.



La direction de SICO INC. annonce la nomination de M. Marcel Giroux comme représentant des ventes pour le territoire comprenant le comté de Dorchester et une partie du Bas du Fleuve jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick.

## INDICES à MONTREAL

INDICE	21	20	19	18	17
INDICE	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

## INDICES à TORONTO

INDICE	21	20	19	18	17
INDICE	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00

## Cours de l'or

PARIS PC — Le négociant américain pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 45.00F au marché libre de l'or français. L'angle, pièce américaine de \$10, vaut 107.00F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin en argent américain au marché libre de l'or européen: \$35.12 à l'achat et \$35.14 à la vente.

Prix de l'once Troyes d'or à la Bourse londonienne des lingots: \$35.12 41-100, 251 shillings, 3-4 pence.

## L'année 1966 a bien débuté pour l'Industrial Acceptance Corporation

49 cts l'action réalisé durant le 1er trimestre vs 44 cts en 1965

Les actionnaires de l'Industrial Acceptance Corporation Limited ont été avisés hier que les bénéfices consolidés non vérifiés, applicables aux actions ordinaires, ont été de \$2,910,000 pour le premier trimestre de 1966, un accroissement de \$262,000 par rapport au premier trimestre de 1965. Alors qu'il y avait 16,076 actions de plus en circulation, le bénéfice par action a été de 49 cents, une augmentation de cinq cents sur celui de 44 cents pour la même période l'année dernière. Au cours de l'année dernière, l'exploitation de Merite, Compagnie d'Assurance, a dit que "l'augmentation des bénéfices pour le premier trimestre a été atteinte, même si les bénéfices provenant des opérations de financement de la compagnie-mère ont accusé une diminution de 6.4%, due principalement à la hausse du coût de l'argent". M. Pennefather a attribué l'amélioration des résultats consolidés "à la tendance vers de meilleurs profits et à la manifestation de l'exploitation de Merite, Compagnie d'Assurance, ainsi qu'à une modeste hausse des bénéfices des autres compagnies faisant partie du groupe IAC". Quant aux perspectives qu'il prévoit pour la balance de 1966, M. Pennefather a dit qu'il serait peu sage de prendre pour acquis que la même répartition par trimestre se maintiendra automatiquement au cours du reste de l'année.

## Chiffre d'affaires durant les 3 premiers mois de 1966, plus élevé

Il a mentionné que les effets du coût toujours croissant des fonds empruntés ne se feraient pleinement sentir qu'au fur et à mesure que l'année s'écoulera. La proportion des pertes par rapport aux primes de Merite était extrêmement difficile à prévoir. Il a mentionné cependant, qu'il entrevoit la possibilité d'un modeste accroissement des bénéfices consolidés. Le chiffre d'affaires provenant du financement des ventes pour le premier trimestre a été le meilleur de l'année, y compris les primes directs, a été contrôlé avec soin par la direction et s'est maintenu à peu près au même niveau qu'il y a un an. L'actif total consolidé a accusé une hausse de 7% sur le total correspondant, de l'année dernière, et on anticipait ce taux de croissance pour l'année entière. L'actif consolidé s'est accru de 12% en 1965 par rapport à 1964. Afin d'augmenter le capital de base de la compagnie et de prévoir en fonction de la croissance future, les actionnaires ont approuvé une émission de \$15 millions d'actions à 50¢ cumulatifs, privilégiées et rachetables. M. Pennefather a dit aux actionnaires que la réaction au nouveau format du rapport annuel et à son supplément avait été très favorable. Publié pour le premier fois cette année, le supplément comporte des renseignements détaillés d'ordre financier et sur l'exploitation de la compagnie, afin de faciliter l'évaluation de la compagnie par les responsables de portefeuilles en placements, analystes, banquiers et courtiers en placements.

## Ses ressources et celles de ses filiales excèdent le \$1,000,000,000 pour la 1ère fois

En raison du resserrement des conditions monétaires, l'impulsion du potentiel de croissance de la compagnie a subi une certaine contrainte au cours de 1965, a poursuivi M. Pennefather, mais le total des effets à recevoir ainsi que celui de l'actif ont atteint de nouveaux sommets à la fin de l'exercice. En y ajoutant l'actif de La Souveraine, Compagnie d'Assurance-Vie du Canada, les ressources totales du groupe IAC ont dépassé le milliard de dollars pour la première fois. Les bénéfices applicables aux actions ordinaires ont été de \$2.01 par action, comparativement à \$1.91 en 1964. Le montant antérieur le plus élevé avait été de \$1.99 en 1961. Un dividende de \$1.12½ a été payé, contre \$1.10 pour l'année précédente. 1965 a été la dixième année consécutive au cours de laquelle le paiement par action s'est accru, et la vingt-neuvième année à l'issue de laquelle des dividendes sur les actions ordinaires ont été gagnés et payés. Au cours de l'assemblée des actionnaires, le vice-président administratif L.E. Nichol a été élu administrateur et, lors d'une assemblée subséquente, le conseil a approuvé les nominations suivantes: K.H. MacDonald, vice-président et directeur général délégué, a été nommé premier directeur général pour succéder à M. Nichol; D.W. Maloney, vice-président — extension des affaires, a été nommé directeur général délégué — extension des affaires; R.E. Campbell, vice-président et directeur général de division, a été nommé directeur général délégué — services; R.D. Stewart, C.A., vice-président adjoint, diversification des activités de la compagnie, a été élu vice-président et nommé au poste de contrôleur; B.S. Mowat, directeur général, division de la mécanique, a été élu vice-président adjoint.

## L'IAC compte un solide conseil d'administration et une habile direction

Il y avait 3,568,061 actionnaires, représentés en personne ou par procuration à l'assemblée annuelle de l'Industrial Acceptance Corporation, soit donc 59% du total des actions en circulation. Il y avait donc quorum. Tout comme les réunions précédentes, celle d'aujourd'hui est caractérisée par le caractère routinier, les actionnaires acceptant le rapport annuel soumis et s'empressant de réélire les membres de son conseil d'administration pour le nouveau terme. Incidemment, le règlement portant leur nombre de 15 à 16 a été adopté par les actionnaires. Voici les noms des élus ainsi que ceux de la direction (on notera que l'hon. St-Laurent, c.r., me Louis A. Lapointe, c.r., furent réélus administrateurs et que M. F.P. Paradis est, de nouveau, l'un des vice-présidents de cette institution de finance progressive). Les administrateurs sont: Stewart G. Bennett, Frank M. Covert, q.c., Theodore J. Emmert, hon. George B. Foster, q.c., C.F. Harrington, Peter Kilburn, Louis A. Lapointe, c.r., Howard T. Mitchell, L.E. Nichol, John L. O'Brien, q.c., John E. Pennefather, vice-chairman du comité exécutif, Joseph H. Ranahan, chairman du comité exécutif, T. hon. Louis S. St-Laurent, c.r., l.d., p.c., Grante E. Wemp, chairman honoraire, et Dennis K. Yorath. La direction est formée de MM.: J.H. Ranahan, chairman du conseil, J.B. Pennefather, président, L.E. Nichol, vice-président administratif; les vice-présidents sont: R.E. Campbell, K.J. Doig, f.c.i.s., J.S. Land, K.H. MacDonald, D.W. Maloney, C.W. Neild, F.P. Paradis. Les vice-présidents adjoints sont: J.Y. Buchanan, G. Clerk, H.S. Hawkins, E.W. McCracken, S.F. Melloy, P. Nadeau, C.N. Shanly, B.J. Stafford, W.P. Stevens, H.D. Stewart, c.r., J.L. Warren. Assistant vice-président, conseiller général et secrétaire: P.J. Brown. Trésorier: C.A. McRae, c.a.

## Revenu consolidé de Siscoe, à un sommet

Message de son président, M. George T. Smith

Dans le rapport des administrateurs aux actionnaires pour l'année terminée le 31 décembre 1965, le président de Siscoe Mines Ltd leur déclare en partie ce qui suit:

Bien que la production d'argent ait été moindre en 1965, le revenu consolidé net de l'année, qui totalise \$1,025,716 soit 20.5 cents par action, a atteint un sommet qui n'a jamais été égalé au cours des 18 dernières années. La production d'argent s'est élevée à 1,103,765 onces au cours de l'année et ce niveau inférieur de production reflète la décision que nous avons prise de réduire la production en 1965 d'environ 300,000 onces. Nous avons d'ailleurs fait part de cette décision plus tôt au cours de l'année. Les revenus provenant du pétrole et du gaz ont augmenté de 11.8% pour atteindre \$96,962. Le fonds de roulement, y compris les placements évalués à la valeur au marché à la fin de l'année, s'élevait à \$5,693,117, soit un nouveau sommet qui n'a jamais été égalé dans le passé.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, le revenu consolidé net, après avoir soustrait les provisions pour amortissement et épuisement qui totalisent \$70,116 ainsi qu'une provision pour impôts sur le revenu, s'élevait à \$1,025,716, soit une augmentation de \$221,627 ou de 27.4% par rapport à l'année précédente. Ce revenu global inclut toutefois un gain de \$567,343 sur la vente de valeurs de placements. Nous avons payé au cours de l'année le dividende régulier de 7 cents par action ainsi qu'un dividende additionnel de 1.5 cent. Le montant total du dividende était équivalent à celui de 1964.

Il faut remarquer une augmentation de \$815,000 au compte de surplus. Cette hausse reflète l'élimination de la réserve établie en 1959 et dont le but était de fournir une protection contre la baisse possible du prix du marché du placement de la compagnie dans les actions de Alminex Ltd. Le paiement supérieur au prix consenti payé par la compagnie.

Nous nous sommes encore intéressés de près à la qualité du portefeuille de placements au cours de l'année. Au 31 décembre 1965, la valeur au marché des titres détenus s'élevait à \$5,452,527 alors que le total correspondant de l'année dernière était de \$4,887,982. La répartition du portefeuille basée sur la valeur au marché était alors la suivante: Ind. manufac. 3.38% Commerce 1.61% Prod. alimentaires 1.49% Ind. minière 28.79%

## Revenu consolidé de Siscoe, à un sommet

Message de son président, M. George T. Smith

Ind. du pét. et gaz 37.78% Ind. papetière 10.89% Utilités publiques 8.86%

## Division de l'exploitation minière d'argent

La production d'argent s'est élevée à 1,103,765 onces au cours de l'année, soit 295,737 onces de moins qu'en 1964. Bien que le volume usiné inférieur à celui de l'année précédente, les frais d'exploitation minière par tonne n'ont pas augmenté sensiblement. Les travaux accrus d'exploration souterraine et de développement à la mine centrale ont donné quelques résultats encourageants au cours de l'année et nous avons l'intention de continuer ces travaux pendant l'année 1966. Les travaux actuels de développement du minerai dans le réseau Rilyn au niveau de 350 pieds se sont avérés très encourageants et nous avons découvert d'excellentes structures de veines de minerai de haute teneur.

Les travaux de sondage au diamant effectués à l'ancien siège d'exploitation Millerton ne sont pas encore concluants, mais ils ont déjà permis d'identifier des zones suffisamment prometteuses pour justifier d'autres travaux d'exploration. Pour effectuer ces travaux additionnels d'exploration, nous utiliserons un service de montage de 150 pieds à partir du niveau de 450 pieds du siège d'exploitation principal de la mine. La construction de ce service de montage est déjà commencée et lorsqu'elle sera terminée, nous effectuerons des travaux de sondage et de développement lateral à partir d'un nouveau intermédiaire qui sera établi à cette hauteur.

Le sondage au diamant de surface qui a été effectué au cours de l'année à l'ancien siège d'exploitation Lower Bonall situé à un mille à l'ouest de la mine principale, nous a convaincus de la nécessité de creuser un nouveau puits pour y développer les zones de minerai indiquées.

## Perspectives pour l'argent

À la suite de la promulgation par le Congrès américain en 1965 de la loi connue sous le nom de "Silver Coinage Act", nous avons pu lire beaucoup de commentaires sur les perspectives du prix de l'argent. Cette loi aura évidemment pour effet de réduire sensiblement les besoins d'argent pour la frappe monétaire aux États-Unis, mais il s'agit de savoir si les réserves actuelles d'argent détenues par le Trésor américain, après y avoir soustrait cette quantité qui a servi à la frappe monétaire

**GÉRARD PARIZEAU, LTÉE**

**COURTIERS D'ASSURANCE AGRÉÉS**

Expertise et administration de portefeuilles d'assurances générales

Assurances-vie, assurances collectives et caisses de retraite

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTREAL, P.Q.

TEL. 842-3451

**Fonds Mutuel Adanac**

Nos services:

- PLAN D'INVESTISSEMENT COMPTANT
- PLAN D'INVESTISSEMENT VARIABLE
- PLAN DE RETRAITE ENREGISTRÉE
- PLAN DE RETRAITS SYSTEMATIQUES

**FONDS ADANAC INC.**

compagnie géante

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me HENRI-PAUL LEMAY, C.S., Président du Conseil  
Me LAVERGY SIROIS, Vice-Président  
ANDRÉ BENOÎT, Directeur du portefeuille  
SARCA-ANDRÉ BOISCLAIR, Président  
GUY CHARRON, Président  
GUY JORON, Vice-Président  
SÉRGÉ ROCHELEAU, Vice-Président

Me LAVERGY SIROIS, Vice-Président  
SARCA-ANDRÉ BOISCLAIR, Président  
RÉNE DUHAMEL, Président  
PAUL BURDOCK, Président  
SÉRGÉ ROCHELEAU, Vice-Président

"pour renseignements"

**CORPORATION D'ÉPARGNE ET DE PLACEMENT ADANAC**

compagnie distributrice de Fonds Mutuel Adanac

TOUR DE LA BOURSE  
PLACE VICTORIA  
MONTREAL

Tel.: 878-9481 / Chambre 616

**BOURSE DE MONTREAL**

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per	Net	Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Per	Net
Admiral	1190	5114	1174	1174	+	Can Cem	37	527	23	23	+
Algonia	280	544	444	444	+	Can Sug	299	232	74	74	+
Alliance	402	288	255	260	-	CSL	100	100	100	100	+
Alumin	1708	547	474	474	+	Can Brew	766	574	74	74	+
Alcan 2 pr	250	242	47	47	+	C. R. Alm	100	119	19	19	+
Argus C pr	100	5194	100	100	+	Can Brew	100	100	100	100	+
ARS C pr	100	512	12	12	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+
Asbestos	375	572	224	224	+	Can Brew	100	100	100	100	+
Bank Ingt	1381	562	615	615	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+
Bank NS	380	571	181	181	+	Can Brew	100	100	100	100	+
Bank Ont	612	565	51	51	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+
Bank PC	25	546	465	465	+	Can Brew	100	100	100	100	+
Bank S	249	555	555	555	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+
Bank T	1514	1074	1074	1074	+	Can Brew	100	100	100	100	+
Bank U	840	574	743	743	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+
BC Perlet	480	574	743	743	+	Can Brew	100	100	100	100	+
BC Phone	480	574	743	743	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+
Brinco	480	574	743	743	+	Can Brew	100	100	100	100	+
Can Cem	37	527	23	23	+	C. R. Alm	100	100	100	100	+

NOMINATIONS A LA FONDERIE DE L'ISLET LTEE



M. Saillant G. Piette J.P. Massé C.E. Marquis E. Laflamme M. Bélanger

M. Paul-Henri Guimont, président de La Fonderie de L'Islet Ltée, annonce la nomination des personnes suivantes au conseil d'administration de la compagnie. Sont déjà membres du conseil d'administration: M. Martial Bourgeois, vice-président et directeur général et M. Henri Clément, vice-président.

M. Marcel Bélanger, M.A., C.A., est économiste-conseil, membre du conseil d'administration de la Great-West, compagnie d'assurance. M. Bélanger est aussi professeur d'économie à l'Université Laval et il a été président de la commission royale d'enquête sur la fiscalité au Québec.

La Fonderie de L'Islet Ltée qui s'associe intimement à l'essor industriel du Québec d'aujourd'hui se spécialise dans la fabrication et la distribution d'appareils électro-ménagers tels que cuisinières, laveuses, sècheuses, chauffe-eau, etc. Principal manufacturier d'appareils de chauffage à climatisation d'hiver dans le Québec, La Fonderie de L'Islet est également devenue, dans un laps de temps relativement court, une des plus importantes entreprises du pays dans le domaine des maisons mobiles, des roulettes de voyage, d'express et de cargos de type industriel. La production de fontes ductiles pour fins industrielles est aussi un marché important pour la fonderie.

Depuis 1964, La Fonderie de L'Islet a une filiale, La Métallurgie de L'Islet Ltée qui fabrique et distribue tout le matériel relatif au conditionnement des eaux et qui usine pour l'industrie des pièces en fonte, en acier ou en bronze. Grâce à l'esprit d'initiative de son conseil d'administration, et au sens de responsabilité de ses 425 employés, La Fonderie de L'Islet Ltée et sa filiale qu'elle contrôle entièrement, offrent aujourd'hui à une vaste clientèle une grande variété de produits qui leur permettent de fournir un apport important au développement économique du Québec.

BOURSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

Fonds mutuels

Table of mutual fund data with columns for fund names, prices, and changes.

sorès inc.



CLAUDE M. PAPION, Ing. M. Sc. M. Audré Ancil, président de Sorès Inc. est heureux d'annoncer que M. Claude M. Papion s'est joint au personnel de la compagnie. M. Papion, auparavant conseiller en recherche opérationnelle de la compagnie Northern Electric Ltée, était responsable pour la conduite des études de recherche opérationnelle touchant les activités de toute la compagnie. Il sera responsable de tous les travaux de consultation de Sorès Inc. dans le domaine de la recherche opérationnelle et de la gestion scientifique. M. Papion est aussi professeur de recherche opérationnelle à l'Université de Montréal. Les travaux de consultation de Sorès Inc. sont orientés vers l'aspect économique, opérationnel et décisionnel des problèmes reliés au transport, à l'industrie et aux infrastructures régionales et urbaines.

Indices des Obligations à New York

Table of New York bond indices with columns for index names and values.

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES

1228 QUÉBEC, ST-CATHERINE, MONTREAL, QUE. • 366-3967

sorès inc.

SOCIÉTÉ DE RECHERCHES ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES

Indice Dow Jones

Table of Dow Jones index data with columns for index names and values.

INDICES à NEW YORK

Table of New York indices with columns for index names and values.

• Recherche Opérationnelle • Étude de Transport

• Recherche Économique • Planification de Projet (PERT-CPM)

1440, ST-CATHERINE OUEST, MONTREAL, TEL. 366-8334

Advertisement for CFNA (Compagnie de Fiducie Nord-Américaine) listing services like deposits, fiduciary services, and corporate financing.

Advertisement for 'Salon du Placement' at Palais du Commerce, featuring J.L. Levesque & L.G. Beaubien Inc. and offering investment opportunities.

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Large table of Toronto stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

BOURSE DE NEW YORK

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE

Large table of New York stock market data with columns for stock names, prices, and changes.

# Le vice-président du COE, M. Couillard, dégage cinq grands objectifs socio-économiques à réaliser d'ici 70

## la vie syndicale

QUEBEC — "Il nous faut chercher à réaliser simultanément cinq grands objectifs socio-économiques qui sont: le plein emploi, l'augmentation rapide de la production, la stabilité raisonnable des prix, une situation viable de notre balance des paiements, et une juste répartition des revenus croissants", a déclaré M. Louis Couillard, vice-président du Conseil économique du Canada.

Prénant la parole lors du banquet de clôture des relations industrielles de Laval, M. Couillard a précisé que ces cinq objectifs devraient être atteints d'ici 1970 mais que la chose serait difficile. Il a ajout-

té qu'une sous-estimation des pressions qui s'exercent sur nos ressources peut provoquer une sérieuse inflation, alors que si l'on en exagère l'importance, on pourrait être tenté d'apporter des contraintes pouvant ralentir la croissance économique et augmenter le chômage.

Selon le conférencier, l'économie canadienne s'est approchée à 98 pour cent de son potentiel de production, de sorte que l'équilibre est d'autant plus délicat à maintenir entre l'offre et la demande. Il a fait remarquer que cette situation renforce la nécessité d'adopter des mesures fiscales, monétai-

res, d'emploi et de main-d'œuvre en fonction d'une orientation à plus long terme, tout en reconnaissant qu'il faut les adapter à des circonstances particulières. Il a ajouté qu'il faut mieux mettre l'accent sur le maintien de l'économie dans une voie préalablement tracée sur le potentiel de croissance plutôt que sur la simple réaction à des événements.

Le vice-président du Conseil économique du Canada a mentionné que notre pays a attiré

des ressources productives additionnelles de l'étranger, en matières premières, en capitaux et en main-d'œuvre, un apport qui a eu généralement pour effet de donner à notre croissance une ampleur et une durée qu'elle n'aurait pas atteintes autrement.

En rappelant les grandes priorités définies par le Conseil économique du Canada, par rapport à un programme de main-d'œuvre, et à l'accroissement de la productivité, M. Couillard a conclu que le problème fondamental de notre société consiste à répondre au besoin de maintenir les progrès économiques, et d'éviter les effets malheureux que ces progrès pourraient avoir pour les employés.

C'est là, a-t-il dit, qu'un programme de main-d'œuvre a un rôle à jouer, son action devant s'exercer par l'étroite collaboration des gouvernements, du patronat et des syndicats.

### Congés de maternité payés à la régionale Maisonneuve

Le syndicat des enseignants de la régionale Maisonneuve a signé une convention collective qui comporte plusieurs nouveautés: parité de salaire entre hommes et femmes; paiement du plein salaire en cas de maladie, quelle qu'en soit la durée; congé de maternité payé depuis le 7e mois de la grossesse jusqu'à un mois après la naissance. Disparition de tous les suppléments. L'échelle de salaire varie de \$4.700 à \$11.300 selon le nombre d'années de scolarité et d'ancienneté. La moyenne de salaire des professeurs sera de \$7.468.

### La CRT suspend les négociations à la Corporation du gaz

La Commission des relations de travail a décrété un vote parmi les employés de la Corporation du gaz naturel pour le choix du syndicat qui les représentera. En même temps, elle a ordonné la suspension des négociations en cours jusqu'au lendemain du vote, qui aura lieu le 13 mai. Les employés sont représentés depuis 1945 par le syndicat international des ouvriers des usines chimiques, mais la Fédération des services publics de la CSN a déposé il y a quelques semaines une requête en accélération pour les représenter. Il s'agit de 778 employés, à l'exception des gardiens, des contremaîtres et des employés de bureau. Hier, les deux syndicats et la Corporation du gaz se sont rencontrés pour établir les procédures du vote. A la compagnie Pittsburgh Glass, un vote semblable aura lieu le 11 mai. Les 243 employés y sont représentés par le même syndicat international, que la fédération des services tente de déloger.

### Recyclage des travailleurs: Pepin lance un appel à la collaboration Etat-employeurs

QUEBEC — Le président de la Confédération des Syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a réclamé l'engagement de l'Etat en matière de recyclage des travailleurs.

Devant les participants au congrès des relations industrielles de Laval, le chef syndical a déploré le manque de planification et la prise de décisions unilatérales par l'entreprise privée, sans consulter ni informer l'Etat, pour parer les inconvénients des changements technologiques.

"Les pouvoirs publics sont en suite aux prises avec des situations provoquées par d'autres", a-t-il dit.

M. Pepin estime que l'absence de planification sociale et économique ne peut qu'entraîner des programmes de rattrapage et de correction des erreurs.

Il a conclu son intervention en disant qu'un programme global de main-d'œuvre doit reconnaître à l'Etat un rôle plus

### Main-d'œuvre: affrontement entre les tenants de la compétence québécoise et ceux de la compétence fédérale

QUEBEC — La dernière journée du Congrès des relations industrielles de Laval s'est soldée par un affrontement des tenants d'une juridiction provinciale ou fédérale en matière de main-d'œuvre.

Si M. Pierre Côté, directeur du Service de reclassement de la main-d'œuvre du ministère provincial du travail, a été catégorique en affirmant que le Québec devra contrôler toutes les mesures s'appliquant à la main-d'œuvre, sans édicter un ghetto, mais en ouvrant la porte à la collaboration, M. Marcel Guay, directeur régional du service national de placement, a pour sa part protesté

### Les négociations sont suspendues à Sorel

Suspension des négociations à la Québec Iron de Sorel. Le syndicat des ouvriers du fer et titane (CSN) a pris la décision après 45 séances de négociation et 30 séances de conciliation. Une assemblée du syndicat avait lieu hier soir. Une grève à l'usine de Sorel impliquerait 800 travailleurs.

### Vote à l'usine Rockwell

Le vote décrété par la CRT parmi les employés de la compagnie Rockwell Manufacturing, de LaSalle, a donné la majorité au syndicat de la CSN sur l'Union internationale des machinistes, affiliée à la FTQ. Le nouveau syndicat groupe 75 employés.

### Trois conférences de M. René Dumont

M. René Dumont traitera à trois reprises, sous des angles différents, du problème de la faim dans le monde, lors de son passage à l'université de Montréal, le vendredi 22 avril. Au début-midi des étudiants, son sujet sera: "La faim dans le tiers monde". A 15 h. 30, devant les professeurs, il parlera des "difficultés de développement agricole du tiers monde". Enfin, à 20 h. 30, M. Dumont donnera une conférence publique sous les auspices de la Société de géographie de Montréal et du département de géographie de l'université, sous le titre: "Famine mondiale en 1980". Cette conférence sera donnée à la salle P-310 de l'université et le public est invité.

### La campagne des Œuvres de santé et Croix-Rouge

La campagne des Œuvres de santé et de la Croix-Rouge tire à sa fin et son président, M. J.H. Ranaham, a lancé un appel aux sollicitateurs et à tous les bénévoles demandant un effort soutenu. En fin de semaine dernière, la campagne avait réussi à recueillir environ la moitié de son objectif qui a été fixé à \$2,087,111. M. Ranaham insiste sur le fait qu'il s'agit non pas d'une campagne, mais en réalité de vingt campagnes réunies en une seule pour réduire le nombre croissant des appels à la générosité du public.

### Autre procès pour Dion?

QUEBEC — Un haut fonctionnaire du ministère de la Justice du Québec a déclaré qu'il est "du domaine du possible" qu'un second procès pour meurtre qualifié soit intenté à Léopold Dion ebénéiste de 44 ans originaire de Pont-Rouge, dans Portneuf.

Dion devait monter sur l'échafaud le 3 décembre 1965, après avoir été trouvé coupable de l'assassinat de l'un des quatre garçons étranglés dans les bois de Pont-Rouge et dont les cadavres furent retrouvés au printemps de 1963.

Sa sentence de mort fut cependant commuée en sentence d'emprisonnement à vie, deux jours avant qu'il soit exécuté pour le meurtre de Pierre Marquis, 13 ans, de Québec. Le maniaque sexuel a déjà

### Réunion des jeunes libéraux d'Outremont

Les jeunes libéraux d'Outremont tiendront leur réunion annuelle le jeudi 21 avril, à 7 h. 30, au club de Réforme de Montréal. Les jeunes libéraux veulent préciser le rôle qu'ils joueront au cours de la prochaine campagne électorale, dans un comté où, selon un communiqué, les jeunes de 18 à 21 ans sont très politisés.

"On y discutera aussi de la ligne de conduite à suivre au cas où M. Georges-Emile Lapalme, dont la démission semble de plus en plus discutée, choisirait de se retirer de la vie politique."

### Le 18e pageant de folklore international

La Fédération folklorique des groupes ethniques de Montréal, qui groupe à l'enseignement du folklore dix-sept nationalités, tiendra son 18e pa-

### Réunion annuelle du comité de la semaine de l'éducation

Le journaliste Sidney Katz sera le principal orateur vendredi 22 avril à la séance d'ouverture de la réunion annuelle du comité de la semaine canadienne d'éducation. L'exposé de M. Katz portera sur les inégalités en matière d'enseignement au Canada. Il y aura ensuite un colloque dans les deux langues, présidé par le professeur Max Cohen, doyen de la faculté de droit de l'université McGill. La rencontre se tiendra dans la salle Cartier de l'hôtel Mont-Royal. Elle débutera à 9 heures 30 le matin.

### en bref

- gent folklorique international au Forum de Montréal, vendredi 22 avril. Le spectacle débutera à huit heures. La Fédération, organisme nouvellement créé, a pris la relève de la Commission des écoles catholiques de Montréal qui organisait jusqu'ici ces manifestations annuelles, destinées à promouvoir la culture des Neo-Canadiens et à souligner l'apport culturel de toutes les ethnies à la vie montréalaise. L'entrée est gratuite mais il faut retenir son billet en composant l'un des numéros: 387-5348, 288-5584.
- Reunion annuelle du comité de la semaine de l'éducation
- Le journaliste Sidney Katz sera le principal orateur vendredi 22 avril à la séance d'ouverture de la réunion annuelle du comité de la semaine canadienne d'éducation. L'exposé de M. Katz portera sur les inégalités en matière d'enseignement au Canada. Il y aura ensuite un colloque dans les deux langues, présidé par le professeur Max Cohen, doyen de la faculté de droit de l'université McGill. La rencontre se tiendra dans la salle Cartier de l'hôtel Mont-Royal. Elle débutera à 9 heures 30 le matin.
- La campagne des Œuvres de santé et Croix-Rouge
- Le 15 avril 1966. BANQUE DE MONTREAL
- AVIS D'ABANDON DE CHARTRE
- PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE CANADA PRINTING REVIEW COMPANY LIMITED DEMANDERA AU SECRETAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC LA PERMISSION D'ABANDONNER SA CHARTRE.
- AVIS
- Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.
- AVIS
- AVIS est par les présentes donné que Radel Realty Inc., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire provincial de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa chartre sous la Loi des compagnies du Québec. Date à Montréal, le 13 avril 1966. Mme Lily COHEN, Présidente
- CANADA Province de Québec District de Montréal
- COUR SUPERIEURE No 708 324
- J. RAOUX HERBERT est-qualité, en tant que tuteur à sa fille mineure Jocelyne, de Ville Saint-Michel, district de Montréal, demandeur
- J. JEAN-LOUIS CHARBONNEAU, de Montréal, district de Montréal, défendeur
- PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur Jean-Louis Charbonneau de comparaître devant cette Cour dans un délai d'un mois, le 18 avril 1966. PIERRE BERNIER, Procureur du demandeur est-qualité, 183 est, rue Ste-Catherine, Montréal 18, P.Q.
- ASSURANCES
- EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER. FIEZ-VOUS TOUJOURS A:
- Horace Labrecque & Fils Limitée (fondée en 1911)
- 1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél.: 849-2371
- Courtiers d'Assurance Agréés

### AVIS aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime de Saint-Laurent et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 450" concernant LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN SYSTEME DE PUIX DE CONTRÔLE DE LA CIRCULATION APPROPRIÉE, CANAL DE WELAND, REGION DE L'OUEST (il s'agit fondamentalement d'un contrat d'électricité pour la fourniture et l'installation d'un système de contrôle y compris les canalisations, câbles, lampes, poteaux de lampe, etc.) seront reçues au bureau de l'Administration de la voie maritime de Saint-Laurent, immeuble Malette, 211 rue Cousineau, de 10 heures à 3 heures de l'après-midi, heures avancées de l'est, le jeudi 5 mai 1966.

Les soumissionnaires doivent obtenir les plans, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat en s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, 3738, rue Fortier, Montréal St. P.Q.) ou au secrétaire provincial du PRIX, rue Coopér, Ottawa, Ontario (Ont.), ou au directeur des Travaux Publiques de Québec de la ville de Welling, 508, avenue Glendale, St-Catharines (Ont.), contre le remboursement de cent dollars, montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents soumissionnés dans les trente jours de la date fixe ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas retenus dans un délai susmentionné.

Le soumissionnaire devra fournir, en conformité des conditions de la formule de soumission, son dépôt afférent à la soumission, un montant représentant au moins dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, soit une garantie de soumission, d'un montant représentant 10 % de la soumission, comme condition suspensive de la passation d'un contrat en bon état et sous forme, selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et satisfaisant l'Administration quant au cautionnement requis.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées suivant les indications qui précèdent.

La plus basse soumission sera acceptée à moins d'acceptation écrite.

Le Secrétaire, L. E. HINCH

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT OTTAWA, le 21 avril 1966.

### PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

#### 844-3361

<b>AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE</b> CONFIEZ-NOUS VOS CORVEES, nous nettoyons, maisons, bureaux, tenues. Devis et journée complète. S'adresser à Coopérative des Vétérans, R.F. 1-2747 JNO	<b>LOGEMENT ET APPARTEMENT A LOUER</b> OUTREMTON, Hazelwood, près université, duplex détaché, 6 pièces, haut, garage, chauffage, idéal pour couple d'âge moyen. \$750 par mois. Tél.: 738-3829 23-4-66
<b>A VENDRE</b> MONTREAL-NORD, 3 pièces, 850, 1965, 1966, 6 ans, chauffage par eau, chats Forest, église, école, 250 planchers remis à neuf, garage, P.A. 231-4866 23-4-66	<b>LOGEMENT DEMANDE</b> ADULTES, 8 ou 9 pièces, chauffage au gaz, système de chauffage Outremont ou Abitibi. Appelez M. Tremblay: 661-3383 - 322-4440 23-4-66
<b>ORGUES A VENDRE</b> SEULEMENT QUELQUES BEAUX MODELES D'ORGUES AU PRIX VERTIGINEUX DU GROS IL FAUT VOIR. 2626 Chemin Bates. JNO	<b>PRETS HYPOTHECAIRES</b> Actions - 6% - sur propriétés RA 9-4332 JNO
<b>CHALETS PREFABRIQUES</b> 26x30 \$1,900. 24x34 \$2,135. 24x38 \$3,420. Electricité et plomberie fournies. hâti sur votre terrain. 352-8199 JNO	<b>PROPRIETE A VENDRE</b> STE-THERESE-EN-HAUT, beau site, grand terrain boisé et privé, bungalow, garage, valeur \$25,000. Accepterai offre raisonnable. Informations: 625-4097 23-4-66
<b>AVIS</b> CHALET A VENDRE AU LAC DES QUATORZE LIES, 12 milles au nord de St-Jovome, 5 pièces meublées, veranda, grand terrain. 352-4693. 23-4-66	<b>ROSEMONT</b> cottage 10 pièces, piscine sous-sol fini, site résidentiel, haut, garage, chauffage par eau, GEORGES BERGERON COURTIER: 254-5626 23-4-66
<b>DEMANDE D'EMPLOI</b> AIDE-GARDE-MALADE, dame, trait à domicile pour prendre soin de convalescent. 737-5259. 23-4-66	<b>STE-THERESE-EN-HAUT</b> , beau site, grand terrain boisé et privé, bungalow, garage, valeur \$25,000. Accepterai offre raisonnable. Informations: 625-4097 23-4-66
<b>DAME AYANT 15 ANS D'EXPERIENCE EN COMPTABILITE, PARTICULIEREMENT TENUE DE LIVRES AU COMPLET. CHERCHE SITUATION PERMANENTE. TEL: 276-1990. 23-4-66</b>	<b>TRES BEAU SITE</b> sur lac, grand terrain, habitude nouvelle 40 x 30, 3 chalets au pied d'une montagne. Idéal pour communauté. 523-4675 23-4-66
<b>DIVERS</b> ROULOTTES - MAISONS MOBILES demandées. 2 p.m. à 10 p.m. 666-3789. Henri Clemont, 912 Montée Masson, Ville St-François, Ville de Laval. JNO	<b>VILLE MONT-ROYAL</b> , directement du propriétaire, excellent état, complètement neuf, 4 chambres à coucher, salle familiale avec foyer, salle à manger, cuisine moderne avec dinette, buanderie, salle de jeux au sous-sol, garage pour 2 voitures compactes. Prix demandé \$35,000. 733-6762. 23-4-66
<b>FEMME DEMANDEE</b> STENO-DACTYLO bilingue de 35 à 40 ans, requise pour un bureau, chef d'une compagnie établie depuis plus de 50 ans. Remunération avantageuse. Appeler: 271-4608. 23-4-66	<b>ST-BRUNO</b> , cottage, 2 étages, 8 pièces, chauffage air chaud, grand terrain. Pour renseignements: OR. 7-3230. 23-4-66
<b>HOMMES OU FEMMES DEMANDES</b> Usine de finition en tissage, située à Montréal-Est, recherche plusieurs jeunes femmes et jeunes hommes, pour former leur service de coupeur de dentiers des travailleurs rapides. Salaire selon heures de travail. S'adresser à: Montréal-Edouard Ltd., 313 Broadway, Montréal-Est ou appeler 645-1707. 23-4-66	<b>TAILLEUR</b> Vous avez maigri ou engraisé? Faites ajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple dernier style. <b>DROLET TAILLEUR</b> — SPECIALITE — Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUYTON 388-2532
<b>LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER</b> A LOUER 2 PIECES COMMUNICANTES, RUE CLAIBRENS, RAYON OUTREMTON. TEL: 271-3681. 674-1854, 23-4-66	<b>TRANSPORT CAMIONNAGE</b> ROUSSILLE Transport, Déménagement ville, campagne et longue distance. Réfrigérateur, Réfrigérateur. RA. 8-2421. JNO

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**BREVETS D'INVENTION**  
Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE  
MARION, ROBIC & ROBIC ci-devant  
Marion & Marion  
2100, RUE DRUMMOND  
MONTREAL, 25 - 288-2152

**ELECTRICIEN**  
Entrepreneur-électricien  
**Jean K. Malouf Inc.**  
Entretien - Réparations  
RA. 1-9630  
6305, 25 av. Rosemont

**DACTYLOGRAPHES**  
**ATTENTION**  
Nos bureaux, ateliers et salles de montage sont démontés à 711 ST-ALEXANDRE. PRES CRAIG  
Venez y trouver: dactylographes, machines à calculer, à photocopier et à ajouter, dictionnaires, horloges de temps, salles de montage spécialisées de meubles de bureau.

**TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.**  
S T A T I O N N E M E N T  
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

**Assurances**  
EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER. FIEZ-VOUS TOUJOURS A:

**Horace Labrecque & Fils Limitée**  
(fondée en 1911)  
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tél.: 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

## Je me suis renseigné! Et le MEILLEUR endroit où échanger une voiture contre une PONTIAC 66 est définitivement le

# POSTE D'ÉCHANGE Montreal Buick LTD

SUR STE-CATHERINE A L'OUEST D'ATWATER

**BUICK • PONTIAC • BEAUMONT • ACADIAN • VAUXHALL**

\*En dépit de la construction du Métro, il est facile d'accéder à notre immeuble. Rendez-vous à l'intersection Greene et Ste-Catherine — puis vers l'est à notre salle d'exposition. Nos prix courants en valent la peine.

### AVIS D'ABANDON DE CHARTRE

PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE CANADA PRINTING REVIEW COMPANY LIMITED DEMANDERA AU SECRETAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC LA PERMISSION D'ABANDONNER SA CHARTRE.

### AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571-D du code civil, avis est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné que Radel Realty Inc., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire provincial de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa chartre sous la Loi des compagnies du Québec. Date à Montréal, le 13 avril 1966. Mme Lily COHEN, Présidente

### CANADA Province de Québec District de Montréal

### COUR SUPERIEURE

No 708 324

J. RAOUX HERBERT est-qualité, en tant que tuteur à sa fille mineure Jocelyne, de Ville Saint-Michel, district de Montréal, demandeur

J. JEAN-LOUIS CHARBONNEAU, de Montréal, district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR: Il est ordonné au défendeur Jean-Louis Charbonneau de comparaître devant cette Cour dans un délai d'un mois, le 18 avril 1966. PIERRE BERNIER, Procureur du demandeur est-qualité, 183 est, rue Ste-Catherine, Montréal 18, P.Q.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné que Radel Realty Inc., corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la Cité de Montréal, s'adressera au secrétaire provincial de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa chartre sous la Loi des compagnies du Québec. Date à Montréal, le 13 avril 1966. Mme Lily COHEN, Présidente

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.

### AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une créance existant au titre de créances présentes et futures de ERNEST BERGHELLO faisant affaire sous le nom de WEST END OIL REGD dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est dans la ville de Châteauguay, district de Beauharnois, à BP CANADA LIMITED à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec le 13 avril 1966, sous le numéro 1907664.



C'était fête champêtre au Carré Dominion mardi matin. Son Eminence le cardinal Léger, répondant à l'invitation des organisateurs de l'Expo "Campisme et Famille" qui débutera vendredi soir au Centre Paul-Sauvé, apportait son entier appui à cette promotion des bienfaits et des joies du plein air. On voit ici le cardinal souhaitant bon campisme à la famille du Dr et Mme G. Faniel, de Magog, famille du Campisme 1966. A l'extrême gauche, le Père de la Sablonnière et M. Fernand Alie, représentant le maire de Montréal.

## Cavalcade SPORTIVE

Gérard "Gerry" Gosselin

Les émotions du hockey nous ont forcé à reléguer dans l'ombre un événement qui peut marquer un point tournant dans la conception et les opérations du baseball majeur, et peut-être d'autres sports professionnels. Nous voulons parler du jugement de Milwaukee alors qu'un juge a rendu une décision en faveur de l'Etat du Wisconsin contre les Braves et la Ligue nationale, accusés d'avoir violé les lois antimonopoles de cet Etat.

La sentence est non équivoque. Elle ordonne même aux Braves de revenir à Milwaukee d'ici le 16 mai, à moins que la Ligue nationale adopte un plan d'expansion qui redonnerait à Milwaukee un club majeur pour la saison prochaine. Au cours de l'enquête, il a été démontré que si les Braves ont démenagé de Milwaukee, ce n'était pas tellement parce qu'ils avaient accusés des déficits, mais parce qu'ils espéraient faire plus d'argent. C'est donc la première fois qu'un tribunal s'occupe de la mentalité et des droits des spectateurs, qui après tout, font vivre les entreprises commerciales de sport.

Après tout, Milwaukee a fait tourner les tourniquets d'admission à plus de 2,000,000 de tour par saison, pendant cinq ou six saisons. Quand les promoteurs ont négligé d'en donner pour leur argent à leurs clients, ces derniers ont usé de représailles en venant moins nombreux au stade de Milwaukee. Il a été prouvé aussi que les propriétaires et ceux de la ligue retireraient un plus fort montant en droits de télévision à Atlanta qu'à Milwaukee, ce qui aurait été le principal du changement de site.

On imagine bien que les millionnaires qui sont à la tête de tous ces clubs et de la Ligue nationale, n'entendent pas se faire faire la leçon. L'un d'entre eux a même déclaré que la ligue ne pouvait pas se soumettre à cette décision. Ceci ouvre la porte à une foule de procédures d'appel qui ne sont pas près d'être épuisées. Il y a d'abord ce jugement interlocoutoire, pendant le procès de Milwaukee, qui ordonnait aux Braves de jouer leurs parties à Atlanta. Il faudra savoir si un jugement prononcé dans le Sud doit avoir préséance sur celui de la Cour du Wisconsin, où l'infraction aux lois a été commise.

Il y aura aussi la question d'appel. Il peut être de deux natures. Soit devant la Cour suprême du Wisconsin, Etat concerné dans l'affaire. Soit directement devant la Cour suprême des Etats-Unis. Dans ce dernier cas, les défenseurs croient avoir plus de chance de faire renverser le jugement de Milwaukee, parce qu'il y a quelques décennies, le plus haut tribunal des Etats-Unis avait accordé des concessions au baseball, en le soustrayant aux dispositions des lois antimonopoles. Malheureusement, les circonstances ont changé, et il n'est pas certain que le baseball majeur n'a pas abusé de ses droits et privilèges.

Un fait, en apparence anodin, pourrait aussi nuire à la cause des magnats. En effet, un conseiller municipal d'Atlanta, a protesté mardi sur le fait que cette ville avait consenti, avant le grand déménagement, à payer tous les frais judiciaires non seulement des Braves mais des neuf autres clubs de la Ligue nationale, au cas où le déménagement provoquerait des poursuites, des poursuites et des appels. On estime que ces frais pourraient s'élever à \$500,000. Il s'agit de tout un montant. Pourtant, à Atlanta, on s'est engagé, avant même les premières procédures, à payer ces frais, pour et à la place des clubs impliqués. Il y a sûrement là une attitude qui manque de grâce et contre laquelle les contribuables d'Atlanta seraient justifiés de protester. Pourquoi paieraient-ils les erreurs de Warren Giles, Walter O'Malley, P. Wrigley et autres qui sont les grands manitous de la Ligue nationale.

On pourrait presque en dire autant du hockey. Quand les autorités éternisent les séries de la coupe Stanley, possiblement jusqu'au 7 mai, ce n'est pas pour en faire bénéficier un plus grand nombre de téléspectateurs. On a vu, jeudi dernier, que Radio-Canada a fait fi de leurs droits en cachant certains épisodes de la période à Toronto. On n'a même pas pensé aux joueurs. C'est si vrai qu'on a d'abord retenu trois dimanches à la télévision, les 10, 17 et 24 avril et on parle maintenant du 1er mai. On a ensuite ajusté les parties autour de ces dates. Qui dit qu'en partant de ce principe, pour toucher des droits de télévision, on n'en viendra pas à jouer toutes les parties de la coupe Stanley, le dimanche seulement, même si le tout doit finir en juillet. Il y a une différence toutefois. Ici, nous ne sommes pas au Wisconsin, et ce ne sont pas nos autorités qui vont oser s'occuper du sport et de ses relations avec la clientèle.

## Le cardinal et le campisme

"Trop d'enfants des villes ignorent les merveilles de la création".

C'est ce que déclarait Son Eminence le cardinal P.-E. Léger, au Carré Dominion, lors de la proclamation de la semaine de plein air qui aura lieu du 22 avril au 1er mai, et dans le cadre de laquelle se déroulera le Salon National "Campisme et Famille", au Centre Paul Sauvé.

Le Carré Dominion, grâce à la bienveillante collaboration de la ville, représentée par M. Fernand Alie, s'était transformé en vaste terrain de campisme, accueillant le cardinal, accompagné à l'invitation du père de la Sablonnière et de Roger Baulu, président du Sième Salon du campisme, y était venu bénir la famille du campisme 1966, M. et Mme Gustave Faniel de Magog et leurs huit enfants. Montrant tous les grattes-ciel qui les environnaient, le cardinal devait ajouter: "L'homme moderne est un homme-problème et l'accélération du progrès et de l'histoire ne lui laisse pas le temps de méditer. C'est là toute la tragédie, tout le drame de notre époque. Il est aussi nécessaire de prendre contact avec la nature que savoir lire et écrire, car c'est par l'intermédiaire de sa création que Dieu livre son message aux hommes de bonne volonté. Je crois, a ajouté le cardinal, que tous les membres de la famille Faniel pourraient corroborer ce que je viens de dire, à poursuivre le cardinal, parce qu'il me semble que chacun d'eux est parfaitement conscient du rôle que joue le plein air dans sa vie spirituelle et temporelle".



LES VENTES O'KEEFE

MONTENT EN FLÈCHE

De plus en plus de gens exigent O'KEEFE

ESSAYEZ-LA AUJOURD'HUI!

## Madrid et les Jeux: Est-ce oui ou non?

MADRID — Toiçes, les informations relatives au maintien de la candidature de l'Espagne à l'organisation des Jeux olympiques de 1972 demeurent confuses. On se refuse à Ma-

ดริด à tout commentaire officiel. Il semble que la presse se soit avancée en annonçant catégoriquement le déstabilisation de l'Espagne.

## Le programme du congrès de Rome (CIO)

M. Avery Brundage, président du CIO annonce le programme de la session au cours de laquelle seront attribués les Jeux olympiques d'hiver et d'été 1972.

- 22 avril: réunion de la commission exécutive du CIO.
  - 23 avril: réunion de la commission exécutive avec les fédérations internationales.
  - 24 avril matin: réunion de la commission exécutive.
  - 24 avril après-midi: ouverture solennelle de la 64e session.
  - 25 avril matin: session.
  - 25 avril après-midi: présentation des invitations pour les Jeux d'hiver et d'été.
  - 26 avril: suite de la présentation et attribution des Jeux 27, 28 et 29 avril - session.
  - 30 avril: session ou commissions exécutive si nécessaire.
- Pour les Jeux d'été quatre villes sont candidates: Montréal, Madrid, Munich et Detroit.

## Les Tchécoslovaques favorisent Montréal

PRAGUE. — Un quotidien sportif de Tchécoslovaquie affirme dans son édition de mercredi que Montréal est une rivale sérieuse pour Munich, en Allemagne de l'Ouest, comme enlroit où se dérouleront les Jeux olympiques de 1972.

Le journal ajoute que la ville canadienne est le choix du bloc communiste. Il laisse même entendre que les pays communistes voteraient en faveur de Montréal avant Munich. Le Czechoslovensky Sport donne plusieurs raisons pour l'élimination de Munich.

Au sujet de Montréal, il déclare: "Mais, nous avons en devant nous un programme aussi bien présenté en vue des Jeux olympiques."

"Le gouvernement canadien peut donner l'assurance qu'aucune discrimination ne sera exercée dans le déroulement des Jeux et, en outre, Montréal possèdera tous les édifices, locaux et terrains nécessaires aux Jeux après tous les préparatifs qu'elle aura effectués pour l'Exposition universelle de 1967."

"Le fait que jamais les Jeux olympiques n'ont eu lieu au Canada, un pays reconnu pour sa tradition sportive bien établie, voilà qui devrait favoriser le choix de Montréal."

"On ne peut pas, non plus, négliger la ville de Detroit. Plusieurs membres du comité international des Jeux olympiques choisissent sans aucun doute cette ville, parce que Detroit se trouve aux Etats-Unis, pays d'où vient le président du comité international des Jeux, M. Avery Brundage."

La délégation a profité de ce répit pour revoir son budget, réduisant les dépenses de près de la moitié. C'est ce deuxième projet que M. Fernando Maria Castiella aurait soumis hier au général Franco. On s'attend maintenant à un communiqué officiel.

**AU CENTRE PAUL SAUVÉ**  
BEAUBIEN & PIE IX  
**22 AVRIL AU 1er MAI**  
LUNDI à VENDREDI  
2 h. p.m. à 10 h. 30 p.m.  
SAMEDI à DIMANCHE  
midi à 10 h. 30 p.m.

# 5<sup>ième</sup> SALON NATIONAL CAMPING ET FAMILLE

- 220 kiosques
- Zoo de St-Félicien: Caribous, Bison, Otaries, Pingouins... etc...
- Mode-Camping 1966 par Dupuis Frères
- En PERSONNE: Paul Provencher, Jean LaBoissière, Serge Deyglun, Léo Henrichon, John Cuco, Jean Rafa... et artistes invités.
- Rocher géant 3 dimensions 30' pour escalades et alpinisme.

**GAGNEZ \$1,500. EN PRIX**

\$1,000.00 d'équipement au choix dans l'Exposition et... LE NOUVEAU LAROUSSE ENCYCLOPEDIQUE EN 10 VOLUMES.

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
TEL. \_\_\_\_\_

## COMPTABLES AGRÉÉS

<b>BELZILE, HEBERT CARDINAL &amp; CIE</b> Comptables agréés ALAIN BELZILE, C.A. JEANA. HEBERT, C.A. PIERRE CARDINAL, C.A. 2345 est, Bélanger Montréal — 729-5226	<b>Lucien Dahmé, C.A.</b> Comptable agréé 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 — 845-4194
<b>PROVOST &amp; PROVOST</b> Comptables agréés ROGER PROVOST, C.A. Sindic Licencé ROLAND PROVOST, C.A. 928 est, boul. St-Joseph 526-1661	<b>VIAU &amp; ROBIN</b> Comptables agréés LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADILON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. J. SERGE GÉRALD, C.A. JEAN-GUY BRASSARD, C.A. 4926 Ave. Verdun, Verdun 769-3871
<b>Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés</b> E. H. Knight & Co. Comptables agréés Maurice Samson, O.B.E. C.A. Léon Côté, C.A. Henri Bourquin, C.A. Roger Auger, C.A. Marcel Imbeau, C.A. Vianey Forgeal, C.A. André Côté, C.A. Pierre Barry, C.A. Marthe Gauthier, C.A. Réal Auger, C.A. Roland Franette, C.A. Robert Leduc, C.A. Denis Schmutz, C.A. Emile Fortin, C.A. Jean Pilote, C.A. Pierre Vermeille, C.A. Paul E. Bonnier, C.A. Conseils: M. Charité, C.A. A-E Beauvais, D.S.C., G. Marceau, C.A.	
<b>MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI</b> 360, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL 842-4691	

## BASEBALL

**LIÈRE**  
LIGUE NATIONALE: S. Francisco & Chicago (pile); S. Louis & New York (pile); Atlanta & Phila. (soir, pile); Cincinnati & Pitts. (soir, pile); L. Angeles & Houston. (soir, pile)  
LIGUE AMERICAINE: Boston & Detroit (pile); Chicago & California. (soir); Minnesota & K. City. (pile); N. York & Cleveland. (soir, pile); Washington & Balt. (soir, pile)  
**AUJOURD'HUI**  
LIGUE NATIONALE: S. Francisco & Chicago (soir); Atlanta & Philadelphie. (soir); Cincinnati & Pittsburgh. (soir); St-Louis & New York (soir)  
LIGUE AMERICAINE: Chicago & California. (soir)

**CLASSEMENT**

LIGUE NATIONALE

Équipe	G	P	Moy. Diff.
S. Francisco	6	1	857
Pittsburgh	4	1	837
Philadelphie	4	2	867
Los Angeles	3	2	825
New York	2	2	580
Houston	3	5	375
St-Louis	2	4	332
Atlanta	2	4	333
Cincinnati	1	4	300
Chicago	1	6	143

LIGUE AMERICAINE

Équipe	G	P	Moy. Diff.
Cleveland	5	0	1000
Baltimore	5	1	833
Chicago	4	1	890
Detroit	4	2	887
California	3	2	600
Atlanta	3	3	500
Boston	2	2	250
Washington	2	4	200
Kansas City	1	5	167
New York	1	6	143

\*-Parties non incluses.

**Boston 5**  
**Détroit 3**

LIGUE AMERICAINE  
Detroit 001 000 001-3 10 0  
Boston 010 001 000-5 7 0  
Wickerman, Fox 3, Gladding 7,  
Sherry 8 et Prehan; Stephenson,  
Radatz 7 et Tillman; Gagnant; Ste-  
phenson 1-0; perdant Fox 0-1.  
Circuit: Detroit, Demeteri, Bos-  
ton, Consejero 1.



Je suis un des  
**10,000** gars de la  
**CSN**  
 On a fait la grève  
 dans la  
**CONSTRUCTION**

**ET VOICI CE QU'ON A GAGNÉ**

1. Les délégués de chantier (Shop Stewart) ont obtenu la protection tant désirée.
2. La machine à plâtre est DEFENDUE sur les chantiers pour l'application.
3. Les samedi et dimanche sont considérés comme journées non ouvrables pour les plâtriers. Un permis du comité conjoint devra être obtenu par le patron avant de vous faire travailler.
4. Période de repos obligatoire de quinze (15) minutes l'avant-midi et l'après-midi.
5. Indemnité de déplacement (Travelling Time) à l'extérieur de la juridiction du décret, les frais de déplacement, chambre et pension payés.
6. Vacances 6 p.c. au 1er octobre 1966 et non en 1967 — Six mois de gagnés!
7. Fêtes payées 1 p.c. au 1er octobre 1966 et non en 1967 — Six mois de gagnés!
8. Temps double pour tout travail exécuté le samedi à compter du 1er octobre 1967 — et non en 1968 — un an de gagné!
9. Les employeurs devront aviser tout employé de son congédiement 24 heures à l'avance. Fini les mise à pied à 30 minutes d'avis!
10. Les poseurs de planchers de bois franc seront reconnus au décret à compter du 1er avril 1967 au taux de \$3.25 l'heure, plus tous les bénéfices marginaux; et seront payés au taux de menuisier à compter du 1er octobre 1968.

**POUR TOUS LES 50,000 OUVRIERS**

**POUR  
 leurs familles**

**POUR  
 leurs enfants**

**POUR QU'ON VIVE UN PEU**

